Please
handle this volume
with care.

The University of Connecticut
Libraries, Storrs

297
V828
197464, v.1

BOOK 297.V828 v.1 c.1
VISSIERE # ETUDES
SINO-MAHOMETANES
3 9153 00081710 8

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Boston Library Consortium Member Libraries

http://www.archive.org/details/tudessinomahom00viss

ÉTUDES SINO-MAHOMÉTANES

297
V828
v. 1

ÉTUDES
Sino-Mahométanes

PAR

A. VISSIÈRE
CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE
PROFESSEUR DE CHINOIS A L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)
—
1911

(*Extrait de la Revue du Monde Musulman, 1909 et 1910.*)

ÉTUDES SINO-MAHOMÉTANES

L'intérêt qui s'attache à l'histoire passée et à l'avenir du mahométisme en Chine m'a déterminé à entreprendre et à publier sur ce sujet plusieurs séries d'études, pour lesquelles je mettrai à profit divers documents, notamment ceux que M. le commandant d'Ollone a rapportés de sa mission en Extrême-Orient et qu'il a bien voulu placer à ma disposition. Je compte, d'ailleurs, sur l'aimable concours de quelques-uns de mes correspondants de Chine pour me mettre à même, par l'apport de nouvelles matières, de donner plus d'extension à ces recherches. Celles-ci comprendront, tout d'abord, la traduction intégrale de la vie du Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar, telle qu'elle existe dans l'histoire officielle chinoise de la dynastie mongole ou Yuan, la traduction du panégyrique du même personnage, composé par son contemporain Tchao Tseu-yuan, l'explication des stèles érigées, à Yun-nan-fou, dans la chambre funéraire où se trouve le tombeau de l'ancien gouverneur mahométan, l'exposé des travaux d'hydraulique exécutés par lui au Yun-nan, avec son collaborateur chinois Tchang Li-tao, et enfin l'analyse d'une quarantaine d'ouvrages chinois imprimés, recueillis par M. d'Ollone et traitant de la religion musulmane.

A cette première série d'études, je me propose d'en

joindre d'autres sur Nasir ed-Din et les conquérants mongols au Yun-nan et en Birmanie, sur le monument funéraire du Seyyid Edjell à Sai-yin-t'ai (Sseu-tch'ouan), sur la stèle de la mosquée Ta-houa-sseu, signalée par Dabry de Thiersant dans son livre Le Mahométisme en Chine, *sur les musulmans à Canton, sur certains auteurs mahométans tels que Lieou Tche, etc.*

A. Vissière.

PREMIÈRE SÉRIE

I. Biographie du Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar.
II. Panégyrique du Seyyid Edjell, par Tchao Tseu-yuan.
III. Stèles de la chambre funéraire du Seyyid Edjell et ses temples commémoratifs à Yun-nan-fou.
IV. Travaux d'hydraulique du Seyyid Edjell au Yun-nan.
V. Analyse d'ouvrages chinois mahométans, rapportés par la mission d'Ollone.

I

Biographie du Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar.

Traduite du *Yuan che*, histoire officielle de la dynastie mongole Yuan (Livre 125, Biographies ou *Lie tchouan* n° 12) (1)

Le Seyyid Edjell Chams ed-Din (2) s'appelait aussi Omar (3). C'était un descendant du musulman Peïghambar (4). Dans son pays, on dit Seyyid Edjell comme on dirait, en Chine, « de race noble » (5).

(1) A cette biographie sont jointes, dans l'original chinois, celles de Nasir ed-Din (尼雅斯拉鼎 Ni-ya-sseu-la-ting) et de Houseïn (呼遜 Hou-siun), fils et petit-fils du Seyyid Edjell.

Les caractères chinois figurant dans ces *Études* ont été obligeamment prêtés par l'Imprimerie Nationale.

(2) Cette double appellation de « Descendant très noble du Prophète » et de « Soleil de la religion » avait été rendue primitivement en chinois par les mots 賽典赤贍思丁 Sai-tien-tch'e Chan-sseu-ting. La prétendue réforme des transcriptions de noms étrangers ordonnée par l'empereur K'ien-long, en 1772, leur a fait substituer, dans les publications officielles, ceux de 賽音諤德齊沙木斯鼎 Sai-yin Ngo-to-ts'i Cha-mou-sseu Ting. Voir ce que j'ai écrit, à ce sujet, à la note (1), pages 333 et 334 de mon mémoire intitulé *Le Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar (1210-1279) et ses deux sépultures en Chine*, publié dans le fascicule de février 1908 de la *Revue du Monde Musulman*.

(3) 烏瑪喇 Wou-ma-la, que l'on écrivait primitivement 烏馬兒 Wou-ma-eul. C'est sous ce nom d'Omar que de Guignes mentionne le personnage dont il est ici question dans son *Histoire des Huns*.

(4) Le Prophète, Mahomet. Voir note (4) de la page 337 de mon mémoire précité. La transcription nouvelle 拜阿布勒 Pai-a-pou-lo a été substituée à l'ancienne 別庵伯爾 Pie-ngan-po-eul. Il est heureux que, après cette malencontreuse revision orthographique de tous les noms historiques et géographiques, les éditeurs chinois aient pris soin d'indiquer les formes primitives auprès des nouvelles, car elles avaient pour elles, avec une plus grande justesse dans bien des cas, d'avoir été employées par tous les ouvrages anciens.

(5) Dans son *Histoire des Mongols*, t. II, pp. 507 et 508, d'Ohsson dit,

Lorsque T'ai-tsou (Gengis Khan, 1206-1229) faisait la guerre dans l'ouest, Chams ed-Din, à la tête de mille cavaliers, se porta à sa rencontre et se soumit à lui, en lui faisant hommage de panthères à rayures et de faucons blancs. L'empereur le fit entrer dans sa garde d'élite pour marcher à l'attaque avec l'expédition. Il l'appelait *Seyyid Edjell* et ne le désignait pas par son nom personnel.

Après que T'ai-tsong (Ogotai, 1230-1242) eut succédé au pouvoir souverain, il fut nommé au gouvernement général (*tou daroughatchi*) des trois départements ou *tcheou* de Fong, de Tsing et de Yun-nei (1). Il échangea ces fonctions contre celles de gouverneur (*daroughatchi*) des deux *lou* ou circonscriptions de T'ai-yuan et de P'ing-yang (2). Puis il vint à la capitale comme *touan-che-kouan* (« fonctionnaire décidant des affaires ») de Yen-king (le Pékin actuel) (3).

de Bayan-Fentchan, qu'il « conserva le ministère des finances et reçut le surnom de Seyid-Edjell, fort considéré chez les Mongols, qui s'étaient habitués à le regarder comme appartenant au chef de l'administration ».

(1) Le texte porte : 豐靖雲內三州. Or, 豐州 Fong-tcheou, au sud de la Grande Muraille, et 雲內州 Yun-nei tcheou, au nord, dans ce qui forme aujourd'hui la partie septentrionale de la province de 山西 Chan-si, ne pouvaient guère former un même gouvernement avec 靖州 Tsing-tcheou, ville qui, sous les Yuan comme aujourd'hui, était située dans le Hou-kouang, ni avec un autre centre du même nom compris antérieurement dans le Sseu-tch'ouan. Il y a donc lieu de supposer que 靖 est une erreur pour 淨 Ts'ing. Au nord de Fong-tcheou et de Yun-nei se trouvait, en effet, 淨州 Ts'ing-tcheou, marqué sur les cartes chinoises de géographie historique, dans une région de la Mongolie limitrophe du Chan-si. Li Tchao-lo, dans son dictionnaire, précise ce point de la façon suivante : « Au nord-ouest des Tribus des quatre fils, ou 四子部落 *Sseu tseu pou-lo* (tribu mongole de Durban Keoukat, au nord du Tchagar, Porter Smith), limitrophe des Khalkhas. »

(2) Préfectures qui portent encore les mêmes noms, au centre et au sud-ouest du Chan-si, et dont la première constitue la capitale provinciale.

(3) Dont Khoubilai devait faire sa capitale impériale en 1272, sous le nom de 大都 Ta-tou, la Grande capitale. Le nom de 燕京 Yen-king avait été, lors de la conquête mongole, substitué à celui de 中都 Tchong-tou, que la ville de Pékin portait sous les Kin.

A l'avènement de Hien-tsong (Mangou, 1251-1259), cet empereur lui ordonna de diriger les affaires des six ministères, de concert avec T'a-eul-houen (1), puis il le transféra au poste de *tsong-kouan* (« administrateur général ») du *lou* de Yen-king. Son administration fut signalée par de nombreuses mesures bienfaisantes et le Seyyid Edjell fut promu à la charge de *ts'ai-fang-che* (« délégué chargé de recueillir les informations »). Lorsque l'empereur attaqua le pays de Chou (Sseu-tch'ouan actuel), le Seyyid Edjell eut la direction des subsistances militaires et les approvisionnements ne manquèrent jamais.

Quand Che-tsou (Khoubilai Khan, 1260-1294) monta sur le trône, il établit des *siuan-fou-sseu* (« directions chargées de mettre en pratique le gouvernement pacifique») de dix *lou* (2) et il le nomma *siuan-fou-che* (l'un des directeurs) de Yen-king (3). Pendant la deuxième année *tchong-t'ong* (1261), il l'éleva à la dignité de ministre membre du Secrétariat central (4). Dans ces diverses circonstances, des décrets impériaux furent toujours rendus pour lui notifier ses nominations avec des éloges.

Pendant la première année *tche-yuan* (1264), on établit l' « Inspection ambulante du Secrétariat central dans les

(1) 塔爾琿.

(2) Les 路 *lou* « Routes, Marches » de l'époque mongole étaient des circonscriptions administratives n'ayant guère plus d'étendue que les *foù* ou départements actuels. C'est ainsi que, lorsque Khoubilai créa, en 1284, le 大都路 Ta-tou lou (Pékin), l'Inspection ou Province du « Secrétariat Central » 中書省 Tchong-chou-cheng, qui correspond à la province actuelle de Tche-li, se trouva divisée en huit *lou*, qui ne sont autres que les *foù* de notre époque. Le premier empereur de la dynastie Ming se borna à remplacer une désignation par l'autre.

(3) D'Ohsson (*Histoire des Mongols*, II, p. 467) dit que, « à son avènement au trône, Coubilai confia l'administration des finances de son empire à un mahométan, natif de Boukhara, nommé Seyid-Edjell. »

(4) 中書平章政事 *Tchong-chou p'ing-tchang tcheng-che* « paisible ordonnateur des affaires gouvernementales au Secrétariat central ». J'ai donné, dans mon travail sur le *Seyyid Edjell et ses deux sépultures en Chine*, p. 337 note 5, l'origine et l'explication de ce titre.

cinq *lou* à l'ouest de Chàn et dans la région des Quatre rivières du Chou occidental (Sseu-tch'ouan) » et le Seyyid Edjell partit pour en prendre charge comme ministre-gouverneur (*p'ing-tchang tcheng-che*) (1). Après y avoir rempli ses fonctions pendant trois ans, il avait augmenté le nombre des familles de 9.565, celui des soldats de 12.255, le chiffre des taxes de 6.225 lingots (*ting*), celui des céréales provenant des champs cultivés par l'armée de 97.021 *che* (mesure de dix boisseaux) et économisé 331 lingots sur les « billets d'achat pacifique » (2). Le Secrétariat central en informa l'empereur, qui, par un décret, accorda au Seyyid Edjell une récompense de cinq mille onces d'argent. Ordre fut donné, en outre, à tous les fonctionnaires, grands et petits, des cinq *lou* du Chàn-si et à ceux du gouvernement provincial du Sseu-tch'ouan de se soumettre uniformément à son contrôle.

La septième année de la même période (1270), on répartit des garnisons dans le Sseu-tch'ouan. Un général nommé par la dynastie Song, nommé Tsan Wan-cheou (3), ayant rassemblé un fort parti de soldats, gardait Kia-ting (4). Ses retranchements faisaient vis-à-vis à ceux de l'armée du Seyyid Edjell. Celui-ci n'eut recours qu'à la seule sincérité dans ses rapports avec lui, sans commettre aucun empié-

(1) 陝西五路西蜀四川行中書省 *Chàn si wou lou Si Chou Sseu-tch'ouan hing tchong-chou-cheng*, titre dans lequel on retrouve l'origine des noms des provinces actuelles de Chàn-si et de Sseu-tch'ouan et aussi celle de l'appellation générique des provinces : *cheng*, Inspection, ou *hing cheng*, Inspection ambulante. Le Seyyid Edjell se trouva donc investi, en 1264, du gouvernement général du Chàn-si et de portions considérables des provinces actuelles du Kan-sou et du Sseu-tch'ouan, c'est-à-dire de toute la partie nord-ouest de la Chine propre, d'un cinquième environ de sa superficie totale.

(2) 和買鈔 *ho mai tch'ao*. Primitivement, achats faits par l'administration, en temps de paix et à taux fixes, pour l'armée ou la Cour. Les « billets », valeurs fiduciaires, furent créés sous la dynastie Song.

(3) 昝萬壽.

(4) 嘉定, chef-lieu de préfecture, qui a conservé son nom, au sud-ouest de la capitale du Sseu-tch'ouan.

tement et sans s'emparer de rien par la force. (Tsan) Wan-cheou lui en sut gré, dans son esprit, et, peu de temps après, fut rappelé. Ce Wan-cheou invita le Seyyid Edjell à se rencontrer avec lui et prépara du vin qu'ils boiraient ensemble, en signe d'amitié. Tous ceux qui se trouvaient auprès du Seyyid élevèrent des objections à cette réunion. Néanmoins, celui-ci s'y rendit sans suspicion. Lorsque le vin fut apporté, son entourage lui dit derechef qu'il ne devait pas le boire. Le Seyyid Edjell leur dit en riant : « Pourquoi le jugez-vous si bas ? Le maréchal Tsan peut m'empoisonner ; pourrait-il empoisonner tous les sujets de notre empire ? » (Tsan) Wan-cheou en exprima hautement son admiration.

La huitième année (1271), un décret fut rendu portant que l'armée impériale avait effectué l'investissement de Siang-yang (1) et que, dans toutes les directions, on devait faire avancer des troupes afin de détourner l'ennemi et de le contenir. Le Seyyid Edjell, accompagné de Tcheng Ting (2), emmena donc ses troupes et se porta en avant, à la fois par eau et par terre. Ils arrivèrent à Kia-ting, où ils capturèrent deux généraux des Song. Laissant aller des radeaux au gré du courant, ils rompirent le pont de bateaux établi par les ennemis et ils s'emparèrent de vingt-huit navires de guerre.

Peu de temps après, il reçut l'ordre d'exercer le gouvernement de sa province à Hing-yuan (3) et on lui donna des subsistances et des fonds particuliers.

(1) 襄陽. Le long siège de cette ville du Hou-pei, sur le Han, est un des épisodes les plus mouvementés et les plus connus de la conquête de la Chine par les Mongols. Ceux-ci y mirent en œuvre les machines de guerre que le père et l'oncle de Marco Polo leur avaient suggéré de faire construire par deux de leurs compagnons.

(2) 鄭鼎. Il ne s'agissait pas, comme le montre le texte, de marcher sur Siang-yang, mais d'attaquer partout les troupes fidèles aux Song, pour les immobiliser ou les détruire.

(3) 興元, ville actuelle de 漢中府 Han-tchong-fou, qui se trouvait située, à peu près, au centre du grand gouvernement confié au Seyyid Edjell.

Pendant la onzième année (1274), l'empereur, s'adressant au Seyyid Edjell, lui dit : « Au Yun-nan je suis allé moi-même autrefois ; mais, à présent, un choix judicieux n'ayant pas été fait des personnes auxquelles l'administration a été confiée, il en est résulté que les habitants de cette lointaine région ne sont pas tranquilles. Je désire choisir quelqu'un d'attentif et de consciencieux pour les gouverner pacifiquement et je ne trouve personne qui vous vaille, vous mon ministre. » Le Seyyid Edjell, en saluant, acquiesça au mandat qui lui était ainsi donné. Dès qu'il eut quitté la Cour, il se mit à la recherche de ceux qui connaissaient la géographie du Yun-nan, pour en dessiner les montagnes et les cours d'eau, les villes murées, les relais de poste, les cantonnements des colonies militaires, les plaines et les défilés et les distances relatives et en faire une carte, qu'il présenta à l'empereur. Celui-ci s'en montra très satisfait, puis il nomma le Seyyid Edjell ministre chargé du gouvernement provincial du Yun-nan (1). Il lui fit don de cinq cent mille ligatures de sapèques provenant des impôts, ainsi que d'or et d'objets précieux en quantité illimitée.

A cette époque, un prince de la famille impériale, T'ou-kou-lo (2), occupait militairement le Yun-nan. Mis en défiance par les paroles de ceux qui l'entouraient, il se persuada que le Seyyid Edjell, une fois arrivé, ne manquerait pas de s'emparer de ses pouvoirs et il se mit en garde, en préparant cuirasses et soldats. Le Seyyid Edjell en fut avisé et il envoya alors son fils Nasir ed-Din (3) pour se rendre, par avance, au lieu où se trouvait le prince et lui adresser une invitation en ces termes : « Le Fils du Ciel a estimé que ceux qui avaient la garde du Yun-nan n'étaient pas les

(1) 平章政事行省雲南 *p'ing-tchang tcheng-che hing-cheng Yun-nan.*

(2) 圖古勒

(3) Voir, note 1, p. 5, les caractères de ce nom, que l'on orthographiait primitivement 納速剌丁 *Na-sou-la-ting.*

hommes propres à cette tâche; ce qui a déterminé les différents États de ce pays à se révolter. Aussi a-t-il ordonné à son ministre de venir ici pour les pacifier et les rallier à nous. Il lui a recommandé, en même temps, de s'appliquer, aussitôt après son arrivée, à cette œuvre de pacification. Aujourd'hui, celui-ci, n'osant pas agir seul, désire, Prince, que vous envoyiez un homme auprès de lui pour qu'une entente se fasse en commun. » Lorsque le prince eut entendu ces paroles, il se mit soudain à invectiver ses subordonnés et leur dit : « J'ai été sur le point d'être trompé par vous tous! » Le lendemain, il envoyait Sou-mo-wou et K'o-ha-na (1), fonctionnaires qui lui étaient personnellement attachés, au lieu du rendez-vous. Le Seyyid Edjell leur demanda suivant quel cérémonial devait avoir lieu l'entrevue. Ils répondirent : « Lorsque nous sommes venus de compagnie avec Nasir ed-Din, nous nous sommes regardés comme des frères ; nous vous prions de nous recevoir selon les rites qui concernent les fils. » A tous il fit présent de chevaux renommés et ils s'agenouillèrent, pour le saluer, avec beaucoup de respect. Les spectateurs en furent grandement surpris. Alors, il fit préparer un festin et étaler les vases à boire en or ou autres matières précieuses qu'il devait à la munificence impériale et, lorsqu'on eut fini de boire le vin, il les leur donna tous. Les deux hommes éprouvèrent une grande joie, qui dépassait leurs espérances. Comme ils étaient venus, le lendemain, pour le remercier, il leur adressa ces paroles : « Quoique vous soyez, Messieurs, attachés tous deux au service personnel d'un prince du sang, vous n'avez pas encore de dignités remarquables. Vous ne pouvez, par ce fait, délibérer au sujet des affaires de l'État. Je désire vous conférer, à l'un et à l'autre, les fonctions de *touan-che-kouan* du gouvernement provincial; mais, n'ayant pas encore vu le prince, je n'ose vous les conférer de ma

(1) 蘇默烏 et 克哈納.

seule autorité. » Il fit s'en retourner l'un des deux hommes, afin de rapporter d'abord les faits au prince. Celui-ci en fut très content et, à partir de ce moment, dans toutes les mesures administratives qui furent prises, il laissa toujours libre action au Seyyid Edjell.

Pendant la douzième année (1275), un mémoire fut adressé au trône, exposant que les barbares non soumis du Yun-nan étaient encore nombreux et proposant que, désormais, le *siuan-wei-sseu* (direction civile) chargé en même temps d'expédier les affaires ressortissant au *yuan-chouai-fou* (« bureau du général en chef ») fût entièrement soumis au contrôle du gouvernement provincial. Un autre mémoire fit savoir aussi au trône que les territoires du Karajang et du Yun-nan avaient été unifiés, mais que les *tcheou* et les *hien* (préfectures et sous-préfectures) étaient tous sous la domination des *wan-hou* et des *ts'ien-hou* (colonels et capitaines) et qu'il convenait d'établir, à la place de ceux-ci, des *ling-tchang* (1). Ces propositions furent toutes adoptées.

La treizième année (1276), il fit connaître à l'empereur les préfectures et sous-préfectures (*kiun hien*) du Yun-nan qui résultaient de ces modifications.

Les mœurs, au Yun-nan, étaient dépourvues de politesse et de formes rituelles. Hommes et femmes y contractaient, constamment, des unions spontanées. Lorsque les parents mouraient, on les brûlait et on ne leur faisait ni funérailles ni sacrifices. Il n'y avait ni riz, ni mûriers, ni chanvre. Les jeunes gens ne savaient ce qu'est l'étude des livres. Le Seyyid Edjell leur enseigna les règles concernant les salutations et les agenouillements, l'emploi des entremetteurs dans les mariages, la mise des morts dans un double cercueil et les offrandes et sacrifices funéraires. Il apprit à la population à semer et fit des digues et des réservoirs pour parer aux inondations et à la sécheresse. Il construisit pour

(1) 令長. Ici, chefs d'administration civile.

la première fois des temples de Confucius et des Salles d'élucidation des devoirs sociaux (*Ming-louen-t'ang*) (1), fit expliquer les livres canoniques et l'histoire et donna des champs pour l'entretien des écoles. A partir de cette époque, la politesse des mœurs fit quelques progrès. Les gens du Yun-nan se servaient de coquillages en guise de monnaie (2).

(1) Le Seyyid Edjell, que Dabry de Thiersant considère, avec toute vraisemblance d'ailleurs, comme l'introducteur du mahométisme au Yun-nan, ne se borna pas à faire ériger des temples de Confucius. Des mosquées furent aussi élevées sous son impulsion. Le *Yun-nan fou tche*, cité par le *Yun-nan t'ong tche kao* (liv. 93, *Sseu kouan*, temples et monastères), donne l'indication suivante de deux de ces mosquées ou *Ts'ing-tchen-sseu*, Temples de la pureté et de la vérité : « L'une est en deçà de la porte sud de la ville murée « et l'autre dans la Rue du marché au poisson, *Yu-che-kiai*. Elles furent fon- « dées toutes deux par le ministre-gouverneur Sai-tien-tch'e (Seyyid Edjell). » L'histoire officielle des Yuan, dans la biographie qu'elle lui consacre, nous montre néanmoins ce personnage, à plusieurs reprises, buvant ou faisant boire du vin, ce qui ne témoigne pas en faveur de sa fidélité aux prescriptions du Coran. Sa tolérance religieuse fut certainement très grande ; elle s'étendit non seulement au culte de Confucius, mais encore au bouddhisme. C'est ainsi que M. le commandant d'Ollone a rapporté de Yun-nan-fou l'estampage d'une stèle, datée de l'an 1368, érigée à l'occasion de la restauration du temple bouddhique 五華寺 Wou-houa-sseu, situé sur une colline au centre même de la ville, stèle sur laquelle on lit : « En la 14e année *tche-yuan* (1277), le prince du Yun-nan, Hou-ko-tch'e 忽哥赤, LE MINISTRE-GOUVERNEUR SAI-TIEN-TCH'E et le maître Yu Tien-ma 郁典麻, voulant s'assurer un moyen de garantir l'État et de tranquilliser le peuple, établirent pour la première fois, sur une haute colline, à un angle nord de la ville murée de Tchong-k'ing 中慶 (nom de la capitale du Yun-nan, sous les Mongols), la grande salle de Wou-houa, dont le fronton portait cette inscription : Wou-houa-sseu (Monastère des Cinq fleurs). » Notons, en passant, ce nouveau témoignage du site occupé par la capitale du Yun-nan, au temps des Yuan : il se trouvait, en dehors de la ville actuelle, au sud et au sud-est. C'est pour cette raison que la sépulture du Seyyid Edjell, indiquée par l'histoire officielle comme établie « à la porte nord » de la ville (aussi appelée Chan-chan), se trouve aujourd'hui en dehors et au sud-est de Yun-nan-fou.

(2) Dans ses intéressants *Souvenirs de Bangkok* (Dijon, E. Jacquot, 1909), M. Louis BASTIDE dit de ces coquillages, ou cauris, appelés 貝 *pei* en chinois : « ... pour les marchés de faible importance, on continue à se servir ici des systèmes pratiqués non seulement depuis l'antiquité la plus reculée, mais depuis les âges préhistoriques. On troque un cornet de cauris (petits coquillages semblables à ceux des régions jadis submergées dans la Côte-d'Or) contre une banane, une cigarette. (On admet que 1.200 cauris valent un fuang, 7 sous et demi ; cela met donc la coquille à 0 fr. 000031. Le réis est bien surpassé en infimité). »

C'était le moment où on commençait à mettre en circulation du papier-monnaie et la population ne le trouvait pas commode. Aussi le Seyyid Edjell en informa-t-il la Cour, qui autorisa que l'on continuât à suivre la coutume ancienne. On souffrait, en outre, des incursions des brigands, en raison de la difficulté et de la longueur des routes de montagne ; c'était le fléau des voyageurs. Aux endroits appropriés, il établit des garnisons (ou corps de garde), où furent installés un agent, chef indigène, et un officier commandant à cent hommes. S'il arrivait que des passants fussent pillés, c'est à ceux-ci qu'on en faisait remonter la responsabilité. Il y eut quelques agents indigènes, mécontents de n'avoir pas été employés par le Seyyid Edjell, qui allèrent à la capitale et l'accusèrent injustement d'avoir commis plusieurs actes d'usurpation. L'empereur, se retournant vers les ministres qui se tenaient auprès de lui, leur dit : « Le Seyyid Edjell est plein de sollicitude pour l'État et d'affection pour le peuple. Je le sais pertinemment. Comment ces gens osent-ils le calomnier ? » Et aussitôt il ordonna de les renvoyer, chargés d'entraves, au Seyyid Edjell, pour qu'il les punît. Quand ils furent arrivés, celui-ci fit ôter leurs entraves et leur adressa ses commandements en ces termes : « Vous ne savez pas que l'Empereur m'a donné son mandat avec pouvoir discrétionnaire ! Voilà cependant pourquoi, aujourd'hui, lorsque vous m'avez accusé d'usurpation, je ne vous punis pas. Je vous désignerai même pour des fonctions officielles. Saurez-vous faire preuve d'une fidélité absolue pour vous racheter ? » Tous saluèrent en frappant la terre du front et dirent : « Nous avons commis une faute méritant la mort. Puisque le ministre-gouverneur nous laisse la vie et qu'il fait, en outre, de nous des fonctionnaires, nous jurons de lui en être reconnaissants jusqu'à la mort. »

Le Kiao-tche (Annam-Tonkin) était inconstant dans son attitude de rébellion ou de soumission. La province de

Hou-kouang (1) avait, à plusieurs reprises et sans succès, dirigé des expéditions militaires contre lui. Le Seyyid Edjell envoya quelqu'un pour lui intimer que malheur ou félicité suivraient la révolte ou la soumission et pour le convier à une amitié fraternelle. Le roi du Kiao-tche en éprouva une grande joie et se rendit en personne au Yun-nan. Le Seyyid Edjell alla à sa rencontre dans les faubourgs et le traita selon le cérémonial usité à l'égard d'un hôte. Il en résulta que le roi demanda à se constituer pour toujours vassal de l'empire.

Le *tien* de Lo-p'an (2) se révolta. Le Seyyid Edjell partit en expédition contre lui. Son visage était triste et ceux qui le suivaient lui en demandèrent la cause. Il leur dit : « Je ne suis pas triste de m'en aller en expédition ; mais je m'afflige à la pensée que vous affronterez bientôt les fers des lances et des flèches et que certains mourront, malheureusement, qui n'auront commis aucune faute. Je suis triste aussi parce que vous pillerez ou capturerez des gens paisibles du peuple, faisant en sorte qu'ils ne puissent plus pourvoir à leur subsistance. Lorsque le peuple se révolte, on est encore amené, par ce fait, à le châtier militairement. » L'armée s'arrêta sous les murs de Lo-p'an et, pendant les trois jours qui suivirent, la ville ne se rendit pas. Les officiers demandèrent la permission de commencer l'attaque. Le Seyyid Edjell ne le permit pas. Il envoya des parlementaires pour faire accepter sa volonté par le raisonnement et le chef de Lo-p'an dit : « J'accepte respectueusement ces ordres. » Mais trois autres jours s'écoulèrent sans qu'il fît sa soumission. Les officiers, dans

(1) Sous la dynastie mongole, la province de Hou-kouang, qui avait sa capitale à Wou-tch'ang, comprenait la partie méridionale du Hou-pei actuel, tout le Hou-nan, tout le Kouang-si et une fraction du Kouang-tong occidental englobant l'île de Hai-nan. Elle était donc limitrophe du Tonkin sur toute sa frontière terrestre au sud.

(2) Voir note 2 de la page 338 de mon mémoire précité. Ce passage de l'histoire officielle des Yuan a été reproduit *in extenso* sur la stèle de Si-ngan-fou datée de 1538.

l'ardeur de leur courage, demandèrent à faire avancer les soldats. Le Seyyid Edjell ne le permit encore pas. Soudain, il se produisit que des officiers et soldats montèrent sur le rempart et s'avancèrent à l'attaque. Le Seyyid Edjell en fut grandement irrité et fit aussitôt frapper le gong pour les arrêter. Il appela les colonels (*wan-hou*) et les admonesta en ces termes : « Le Fils du Ciel m'a donné pour mandat de gouverner pacifiquement le Yun-nan. Il ne m'a pas ordonné d'avoir recours au massacre. On ne saurait, le chef assiégé acceptant de suivre ma volonté, l'attaquer arbitrairement. D'après les lois de l'armée, ce fait doit être puni de mort. » Il enjoignit à ceux qui se trouvaient à ses côtés de lier les coupables. Les officiers frappèrent le sol de leur tête et prièrent qu'il ne fût donné suite à cette décision que le jour où la place serait tombée. Le chef de Lo-p'an, ayant entendu rapporter ces faits, dit : « Si telles sont la générosité et l'humanité du *p'ing-tchang* (ministre-gouverneur), ma résistance à ses ordres ne me porterait pas bonheur. » Alors, son royaume entier sortit et vint faire sa soumission. Les officiers et soldats (coupables) furent, de leur côté, mis en liberté, au lieu d'être punis de mort. Dès lors, tous les barbares du sud-ouest se maintinrent avec unanimité dans les devoirs de la fidélité.

Chaque fois qu'un chef barbare venait le voir, la règle était qu'il apportât des présents. Le Seyyid Edjell les partageait entièrement entre les fonctionnaires de sa suite ou en faisait don aux gens pauvres du peuple. Il n'eût pas exigé des chefs indigènes le moindre objet pour le vin ou la nourriture destinés à son usage personnel. Il fit fabriquer des vêtements et des chapeaux, des bas et des chaussures, pour les substituer aux vêtements faits d'herbes et aux sandales de paille qu'ils portaient. Tous ces chefs en furent reconnaissants et satisfaits.

Il demeura six années au Yun-nan et mourut, la seizième année *tche-yuan* (1279), à l'âge de soixante-neuf ans.

La population pleura dans les rues. On l'enterra à la porte nord de Chan-chan (1). Le roi du Kiao-tche envoya douze personnes, ses représentants, qui se réunirent en vêtements de deuil, composèrent une oraison funèbre et offrirent au mort des sacrifices. Il y avait, parmi les expressions dont ils se servirent, celles-ci : *Père clément, mère clémente, qui nous avez fait naître et qui nous avez nourris.* Les cris et les lamentations des envoyés firent trembler la solitude.

L'empereur, pensant aux services rendus par le Seyyid Edjell, ordonna par un décret, aux hauts fonctionnaires de la province du Yun-nan, de conserver entièrement les dispositions prises par lui et de s'abstenir d'y apporter des changements.

La première année *ta-to* (1297), (le nouvel empereur, Timour, petit-fils de Khoubilai Khan) lui conféra les titres de « ministre de mérite, observateur de l'humanité, auxiliaire du destin, pacificateur des régions lointaines, soutien de la beauté (morale) » et ceux de « premier précepteur impérial, chancelier impérial en mission, ayant même *status* hiérarchique que les trois *sseu* (ministres des finances, des travaux publics et de la guerre), colonne supérieure de l'État » et de prince de Hien-yang. Il lui donna l'appellation posthume de *Tchong houei*, Fidèle et bienfaisant.

Ses fils furent au nombre de cinq :

L'aîné, Ni-ya-sseu-la-ting (Nasir ed-Din, Bl.) (2) ;

Le suivant Ha-k'o-san (3), qui fut *siuan-wei-che* et

(1) 鄯闡, nom de la ville qui s'élevait au sud-est de l'actuelle Yun-nan-fou et qui avait été la capitale de la dynastie Mong 蒙氏 du royaume indigène de Nan-tchao. Ce nom fut conservé à la capitale du Yun-nan jusque sous les Mongols, qui lui substituèrent, en 1276, celui de 中慶 Tchong-k'ing. La ville actuelle date de 1382, sous le premier empereur de la dynastie Ming.

(2) Comme dans mon précédent mémoire, j'indique par les initiales Bl. les identifications de noms étrangers que je dois à l'obligeance et à l'érudition de M. E. Blochet.

(3) 哈克纖, que l'on écrivait primitivement 哈散 Ha-san (Hasan, Bl.).

commandant en chef (*tou-yuan-chouai*) du *tao* ou cercle du Kouang-tong;

Le suivant Hou-siun (1);

Le suivant Chou-sou-tan Ngo-mo-ngo (2), qui fut *tsong-kouan* du *lou* de Kien-tch'ang;

Et le suivant Pa-sou-hou (3), qui fut ministre d'État, gouverneur de tous les *lou* de la province de Yun-nan.

Telle est la biographie du Seyyid Edjell contenue dans l'histoire officielle de la dynastie Yuan. La mission d'Ollone a pu, en outre, se procurer, pendant le séjour qu'elle a fait au Yun-nan, un petit ouvrage intitulé 咸陽王撫滇績 Hien-yang wang fou Tien tsi, *ou « Actes méritoires du prince de Hien-yang, pacificateur du Yun-nan », par* 劉發祥 *Lieou Fa-siang, directeur des études dans la sous-préfecture de K'ouen-ming, (préface de* 1684), *réimprimé en* 1877 *par* 馬佑齡 *Ma Yeou-ling. Cet opuscule, que M. le commandant d'Ollone a bien voulu me permettre d'examiner, a fait, m'a-t-il dit, de la part de M. le capitaine Lepage, l'objet d'une traduction française destinée à voir le jour en même temps que les résultats généraux de la mission. Il ne saurait, par suite, entrer dans ma pensée de donner ici une analyse de ce document historique. Je me bornerai à dire que celui-ci contient, notamment sur la généalogie du Seyyid Edjell et sur son administration dans des régions différentes de la Chine, certains renseignements*

(1) Que l'on écrivait primitivement 忽辛 Hou-sin (Houseïn, Bl.).

(2) 舒蘇丹額默額, que l'on écrivait primitivement 苦速丁丌默里 Tchan-sou-ting Wou-mo-li (Chams ud-Din Omar, Bl.).

(3) 巴蘇呼, que l'on écrivait primitivement 馬速忽 Ma-sou-hou (Masoud, Bl.). Sur la stèle brisée qui gît dans une cour voisine de la chambre funéraire du Seyyid Edjell près de Yun-nan-fou, et dont M. Chavannes a publié le texte et la traduction dans le *T'oung-pao*, de mai 1908, p. 269 ss., les deux dernières syllabes de ce nom sont interverties : 馬忽速. Voir aussi la planche reproduisant un estampage de cette stèle dans la *Revue du Monde Musulman*, février 1908, p. 293.

que l'auteur dit avoir puisés dans les 野史 ye che, *histoires indépendantes, non officielles, et que l'on chercherait en vain dans le* Yuan che *comme sur les inscriptions lapidaires dont je donnerai l'interprétation dans le présent travail. La publication, que M. Lepage se propose de faire, de la notice historique due à Lieou Fa-siang devra donc avoir son intérêt propre et être de nature à compléter utilement les détails déjà connus de la vie du célèbre gouverneur musulman.*

II

Panégyrique du Seyyid Edjell,

Par Tchao Tseu-yuan.

En recherchant, dans le Yun-nan t'ong tche, *description générale officielle de la province du Yun-nan, présentée à l'empereur K'ien-long en* 1736, *des documents relatifs au Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar, j'ai trouvé, dans la partie littéraire (liv.* 24, *pp.* 14 *ss.), le très intéressant morceau dont je donnerai ci-dessous la traduction. Il est intitulé* 賽平章德政碑 Sai p'ing-tchang to tcheng pei, *ou « Stèle commémorant la bienfaisante administration du ministre-gouverneur Sai », et est dû à un des subordonnés du Seyyid Edjell au Yun-nan, le t'i-kiu Tchao Tseu-yuan,* 提舉趙子元. *Ce panégyrique du gouverneur décédé, écrit par un Chinois de race, son contemporain, nous fournit des indications complémentaires, utiles à recueillir, sur sa vie et son œuvre. On le trouve reproduit dans le* Yun-nan t'ong tche kao, *ou Minutes de la description générale officielle de la province du Yun-nan, pages* 31 *et suivantes du livre* 196. *Les deux textes sont identiques, mais le second des deux ouvrages précités fait précéder l'inscription de cette citation empruntée au* Yun-nan fou tche, *Description officielle de la préfecture de Yun-nan-fou : « Texte composé par Tchao Tseu-yuan, t'i-kiu de Ta-li », suivie de cette note, en petits caractères : « Nous « ferons respectueusement remarquer que la stèle n'existe*

« *plus aujourd'hui. Nous en donnons ci-après copie d'après* « *le texte complet qui se trouve inséré dans les Monuments* « *littéraires* (藝 文 yi wen) *de l'ancienne Description offi-* « *cielle.* » *Cette ancienne description*, 舊 志 Kieou tche, *avait été achevée en* 1691.

TRADUCTION

Le seigneur Sai, *jong lou tai fou* (« Magistrat de glorieuse fortune », titre des fonctionnaires du premier rang, second degré), paisible ordonnateur des affaires gouvernementales, chargé de l'inspection ambulante du Secrétariat central dans tous les *lou* (départements) du Yun-nan, après la pacification des troupes du royaume de Wou-souen (1), ne tarda pas à rencontrer T'ai-tsou (Gengis Khan) et ses services méritoires furent signalés à cinq Empereurs (2). Les actes de son administration se poursuivirent dans une quiétude croissante ; vaste et grande fut la mesure de ses bienfaits. En l'année *kia-siu* de la période *tche-yuan* (1274), l'Empereur (Khoubilai Khan), considérant que les régions méridionales n'étaient pas encore pacifiées, l'appela en sa présence pour lui faire part de ses intentions expresses et lui dit : « Le beau territoire du Yun-nan se trouve dans nos plus lointains domaines. Depuis que j'y suis allé en personne, que j'y ai conduit des troupes et que je l'ai fait passer sous notre domination, il nous a appartenu, pendant plus de vingt ans. Quelque vif que soit mon désir de le gouverner pacifiquement, avec mansuétude, l'esprit du petit peuple n'y est pas encore tranquille. Je veux maintenant trouver un homme pour y aller supprimer les abus. »

(1) 烏 孫 國, peuple habitant la vallée de l'Ili, dont il est souvent question dans l'histoire chinoise.

(2) Gengis Khan (1206-1227), Ogotaï (1230-1242), Gayouk (1246-1250), Mangou (1251-1259) et Khoubilai (depuis 1260).

Celui qui fut notre Seigneur (1) reçut donc mandat du Fils du Ciel de gouverner ces barrières extérieures de son empire. Il prit Nasir ed-Din (2) et Yue-hou-nai (3) comme *touan-che-kouan*, Yang Lien (4) comme *lang-tchong* des *sseu* (ou directions) de gauche et de droite, T'a-mou-ting (5) comme *yuan-wai-lang* et Leang Tseng (6) et Heou Jouei (7) comme *tou-che*.

Le territoire qu'il avait à administrer touchait, à l'est, à celui de la dynastie Song ; à l'ouest, il était limitrophe de la Birmanie (8) ; il atteignait, au nord, le Thibet (9) ; au sud, il confinait à l'Annam (10). Des circonscriptions de mille *li* de superficie y étaient au nombre de cinq, ayant sous leur dépendance générale plus de cent *tcheou*. Un total de plus de vingt *lou* était gouverné par notre Seigneur.

Durant la septième lune de l'année précitée, il arriva à Ta-li. Dès qu'il fut descendu de voiture, (il sembla que) les vents se missent en mouvement et qu'un nouvel essor des esprits se produisît. Il s'enquit, parmi les vieillards et les lettrés, de ce qu'il y avait de plus important en vue de donner la paix à son royaume et le bien-être au peuple. A Tchong-k'ing (11) et à Ta-li, il créa deux t'i-kiu et chargea Wang Jong-

(1) 公 *Kong*, expression respectueuse par laquelle l'auteur désigne le Seyyid Edjell, dans tout ce morceau.

(2) Son fils aîné.

(3) 月忽乃.

(4) 楊璉.

(5) 塔木丁.

(6) 梁增.

(7) 侯瑞.

(8) Désignée ici sous le nom de la ville de Pagan, 蒲甘 P'ou-kan, alors sa capitale. Ce passage permet de reconstituer une lacune dans la traduction de la stèle brisée dont M. Chavannes a donné une version (*T'oung pao*, 1908, p. 270), où M. le capitaine Lepage avait déjà lu le caractère *P'ou*.

(9) 吐蕃 T'ou-po.

(10) 交阯 Kiao-tche.

(11) 中慶, nom de l'ancienne ville capitale, au sud-est de Yun-nan-fou actuelle.

wou (1) et Tchao Tseu-yuan (2) d'en remplir les fonctions. A Tchong-k'ing, il fit construire, en premier lieu, un Temple de la littérature (ou de Confucius : *Wen miao*) (3), où des sa-

(1) 王榮午.
(2) L'auteur de la présente inscription.
(3) Le *K'ouen-ming hien tche* dit, dans son chapitre concernant les écoles officielles (*Hiue hiao tche*, 7) : « La réunion de l'école attachée au Temple de la littérature, dépendante de la sous-préfecture, à l'École de la préfecture de Yun-nan-fou date de la quarantième année *wan-li* (1612), sous la précédente dynastie des Ming. Antérieurement, l'établissement d'écoles avait eu lieu pendant les années *tche-yuan* (1264-1294) du règne de Che-tsou des Yuan (Khoubilai Khan). Le *tsong-kouan* Tchang Li-tao avait établi l'École du Temple de la littérature du Yun-nan-fou à droite (ouest) de la colline de Wou-houa (alors en dehors de la ville) et fait construire, en même temps, des habitations pour les étudiants. Le *p'ing-tchang* (gouverneur de la province) Chan-sseu-ting (le Seyyid Edjell Chams ed-Din) continua ces travaux et leur donna plus d'extension. Kouo Song-nien en a fait une notice. Puis ils disparurent. Sous les Ming, au début des années *hong-wou* (1368-1398), une restauration eut lieu sur l'ancien emplacement... »

Je reviendrai sur la personnalité de Tchang Li-tao, préfet chinois, que les documents nous représentent souvent comme un inspirateur heureux du Seyyid Edjell et même comme son précurseur.

Le même ouvrage, invoquant le *Yuan-che*, ajoute plus loin : « Pendant la treizième année *tche-yuan* (1276), Sai-yin Ngo-to-ts'i (le Seyyid Edjell) étant gouverneur de la province du Yun-nan, fit construire le Temple de Confucius et établit l'école. Il attribua cinq *k'ing* (cinq cents arpents) de champs pour subvenir aux frais de sacrifices, d'instruction et de nourriture. Après sa mort, les champs devinrent la propriété des bonzes du Ta-to-sseu, « Monastère bouddhique de la grande vertu ». Mais, en la neuvième année *ta-to* (1305), le fils du Seyyid Edjell, nommé Houseïn, devint, à son tour, *yeou-tch'eng*, ou sous-gouverneur de droite, de la province du Yun-nan, et, se fondant sur les anciens registres de l'école dépendante du Temple de la littérature, il les reprit et en fit la restitution.

« Dans cette question, c'est Tchang Li-tao qui avait eu l'initiative. »

Dans le *Ta Ts'ing yi-t'ong tche*, au chapitre consacré aux Écoles (*hiuê hiao*) du Yun-nan-fou, nous trouvons les détails suivants relatifs à l'École préfectorale (*Yun-nan fou hiue*) :

« Se trouve à droite (c'est-à-dire à l'ouest) de la montagne Wou-houa-chan du chef-lieu de la préfecture. Établie pendant les années *tche-yuan* (1265-1294) de la dynastie Yuan. Au début de la période *hong-wou* (1368-1398), on reconstruisit une Ecole de la préfecture (*foù hiuê* ; elle ne portait, sans doute, pas ce nom avant), sur les anciennes fondations. A la fin des années *tch'ong-tchen* (1628-1644), celle-ci fut transférée au Tch'ang-tch'ouen-kouan. Sous la dynastie actuelle, pendant la 26e année *k'ang-hi* (1690), on la rétablit à droite de la montagne Wou-houa-chan. Durant la 34e année (1695), on construisit un kiosque recouvrant une stèle où fut gravé l'éloge de Confucius et de ses quatre principaux assesseurs, composé par l'empereur. En la 12e année *yong-tcheng* (1734), eut lieu une restauration et on substitua à la toiture des tuiles émaillées. Le nombre fixe des étudiants admis dans l'école est de vingt. »

crifices furent annuellement offerts à deux dates *ting* du printemps et de l'automne (1). Il remit en vigueur la réception et l'établissement de registres d'inscription des lettrés. Tous ceux qui apprirent que ces mesures étaient prises, sondant les intentions de notre Seigneur, estimaient que les questions relatives aux écoles pouvaient bien, semblait-il, être remises à une époque ultérieure. Pourquoi, au début même de son entrée en fonctions, leur donner la priorité ? Ils se montraient ainsi particulièrement ignorants de ce fait, que ce sont les documents contenus dans les livres qui constituent, dans les affaires administratives d'un État, la trame fondamentale et que les questions relatives aux lois, à l'armée, aux sanctions pénales ou aux approvisionnements de grains n'ont jamais cessé d'avoir leur principe dans les études littéraires. Notre Seigneur faisait donc, à ce moment, ce qu'il devait faire, en leur accordant une légitime priorité. Il amena ainsi les gens du Sud à une appréciation commune de la transformation des mœurs. On peut dire qu'il sut trouver la base même du bon gouvernement.

Là-dessus, il diminua les charges publiques ou corvées, rappela les dispersés et les disparus, secourut les hommes sans famille et les veuves, prit des mesures préventives contre les inondations et la sécheresse, se montra courtois envers les lettrés doués de sagesse, réduisit le nombre des fonctionnaires inutiles, créa des champs à cultiver par les soldats et fit fabriquer du papier-monnaie. Il fit pourvoir les routes de nourriture, en prévision de la venue de gens du peuple souffrant de la fatigue. Il allégea les impôts et les taxes, afin de développer la circulation des voyageurs commerçants. Ceux qui avaient faim ou froid obtinrent de quoi manger ou se vêtir, et ceux qui erraient dispersés retrouvèrent la paix et la sécurité. Parmi toutes les mesures pro-

(1) Ces offrandes faites à Confucius ont toujours lieu, à Pékin notamment, aux premiers jours *ting* de la deuxième et de la huitième lune de chaque année.

pres à faire naître un avantage ou à éliminer un mal, il n'y en eut aucune qu'il ne prît, quand il en eut connaissance. De même, il créa des établissements de bienfaisance (1), construisit des maisons de relais postaux, dirigea le cours des eaux, répara les ponts et établit marchés et puits. Il attendait toujours, comme résultats de ces mesures, le repos et la satisfaction des laboureurs et il y voyait le moyen de faire en sorte que le peuple tout entier oubliât ses peines. Tous ceux qui conçurent de l'animosité contre lui furent traités invariablement par lui avec clémence et, à ce moment, tous furent réputés être d'un gouvernement facile.

Pendant l'hiver de la douzième année (1275), les barbares du *tien* de Lo-p'an, qui, depuis l'antiquité, n'avaient jamais été touchés par notre glorieux enseignement, s'appuyant sur de fortes positions naturelles et confiants dans leur ignorance, s'insurgèrent à plusieurs reprises contre les ordres qui leur furent notifiés. Notre Seigneur partit pour les châtier et approcha jusque sous les murs de la ville. Notre armée investit celle-ci des quatre côtés. Il semblait qu'elle voulût la prendre d'assaut. S'adressant à ses officiers, il leur dit : « Mieux vaut déterminer la soumission par un bienfait qu'attaquer par la force. » Les officiers dirent : « Les barbares ne peuvent être convertis par l'humanité et la justice : profitons de notre position avantageuse pour les attaquer. Si le carnage ne laisse pas de vivants, nous serons assurés de n'avoir pas la peine de nous détourner de nouveau de ce côté. » Le Seigneur répliqua : « Non. Les intentions de notre Empereur, qui aime les êtres vivants et hait l'homicide, ses ministres et sujets s'en inspirent et les mettent en pratique. Tel est le devoir de leur charge. » Quelques jours plus tard, la ville se rendit effectivement.

Les chefs barbares apportèrent tous, en guise de tribut,

(1) 省堂.

des étoffes ou soies précieuses de Kin-ma (1). Il prescrivit au *lang-tchong* Yang Lien, qui l'assistait, de leur transmettre des instructions de nature à les tranquilliser. Les autres villes situées à l'ouest et les tribus des Ho-ni (2), qui s'étaient tenues dans l'attente des nouvelles, fléchirent le genou.

Pendant l'automne de la treizième année (1276), il chargea un mandataire d'aller porter une communication écrite formelle pour appeler et déterminer à la soumission Kouang-nan (3) et K'i-tong (4). A ce moment, Nong Che-kouei (5), ainsi que Li Wei-p'ing du Tso-kiang (6), Ts'en Ts'ong-wei du Yeou-kiang (7) et autres, soit vingt personnes, portant chacune des produits de son pays, les offrirent en témoignage de leur soumission. Le Seigneur ne les reçut pas, parce qu'ils provenaient de gens nouvellement soumis; mais, ceux-ci ayant salué en prosternant leurs têtes à plusieurs reprises, il ne les reçut que pour acquiescer à leur intention. Quand ils s'en retournèrent, ils furent généreusement gratifiés de traitements importants, en récompense de son zèle. Cette même année, ceux qui se soumirent dans le Kouang (-nan) comprirent plus de quatre-vingts *tcheou* et quatre cent mille familles portées sur les

(1) 金馬, la célèbre montagne du « Cheval d'or », à quelques *li* au nord-est de la ville de Yun-nan-fou.

(2) 和泥.

(3) 廣南, préfecture occupant l'angle sud-est du Yun-nan, dans le bassin du Si-kiang. Les Mongols y créèrent un *siuan-fou-sseu*.

(4) 溪洞, torrents et cavernes. La *Géographie* impériale dit que la montagne 西寧山 Si-ning-chan a de nombreuses cavernes où les barbares cherchaient refuge contre les soldats.

(5) 儂士貴, chef indigène. La *Géographie* officielle des Ming dit que les descendants de Nong Tche-kao habitaient dans le Kouang-nan.

(6) 左江李惟屏. La préfecture de Kouang-nan se trouve à la source du Tso-kiang « Rivière de gauche », l'un des deux grands bras du Si-kiang, au Kouang-si.

(7) 右江岑從威. La préfecture de K'iu-tsing se trouve, de même, à la source du Yeou-kiang « Rivière de droite », autre grand bras du Si-kiang, au Kouang-si.

registres. A l'est, on rallia à l'empire la rivière de Tsing (1) et, au sud, on ouvrit la route du Kouang (-nan). Tout fut réglé pacifiquement, sans qu'on eût la peine de tirer une seule flèche.

Au printemps de la quatorzième année (1277), Pagan (la Birmanie) envoya un officier militaire de haut rang, Che-to-lo-po (2), secondé par cinq lieutenants, des soldats et des éléphants et chevaux qui se comptaient par dizaines de milliers, saccager et piller le Kin-tch'e (3). Celui-ci, par une lettre urgente, demanda du secours. Le Seigneur donna ordre au *wan-hou* (colonel) Hou-tou (4), au *tsong-kouan* Touan Sin-sie (5) et à d'autres de faire lever le siège et les troupes de Pagan commencèrent à s'éloigner. A partir de ce moment, Pagan n'osa plus envahir la frontière et le Kin-tch'e obtint, de ce fait, la paix et la sécurité. Tout cela fut le résultat de l'heureuse politique du Seigneur.

Au début, la bouche servant d'écoulement au lac K'ouen-ming était obstruée (6). L'eau atteignait la ville murée et

(1) C'est-à-dire la rivière du 曲靖府 K'iu-tsing-fou actuel, dans le haut bassin du Si-kiang. Cette préfecture avait formé, sous les T'ang, le 曲州 K'iu-tcheou et le 靖州 Tsing-tcheou. Les Mongols s'en emparèrent et y établirent d'abord le 摩彌部 Mo-mi-pou, puis le 中路 Tchong-lou (1271) et enfin le 曲靖路 K'iu-tsing-lou (1276).

(2) 釋多羅伯.

(3) 金齒, les « Dents dorées », région de Yong-tch ang-fou.

(4) 忽都.

(5) 段信苴. J'adopte, dans les noms yunnanais, pour le caractère 苴, la prononciation *Sie*, qui nous est indiquée par le *Dictionnaire de K'ang-hi*, d'après le *Lei pien*, comme ayant été celle de ce mot dans le nom de la ville de 苴咩 *Sie-mie*, ancienne capitale du pays.

(6) Au sud-ouest du lac de Yun-nan-fou. Cette bouche, dite « Bouche de la mer (lac) à K'ouen-yang-tcheou », ou 昆陽海口 *K'ouen-yang hai k'eou*, sert de déversoir aux eaux du lac dans le Kin-cha kiang, ou haut Yang-tseu, par la rivière P'ou-tou-ho. Voir, plus loin, le chapitre consacré aux travaux hydrauliques du Seyyid Edjell.

le marché. Des champs considérables se trouvaient supprimés et abandonnés. La route principale était interceptée. Le Seigneur donna ordre à Tchang Li-tao (1), « commissaire chargé de l'inspection de Ta-li et autres lieux et des encouragements à donner à l'agriculture », de rompre l'obstruction existante, en appliquant à ce travail deux mille hommes de corvée. En trois années, ce résultat fut obtenu.

O bonheur ! Les remèdes qu'apportait maintenant notre Seigneur dans le Nan-tchao étaient analogues à ceux dont il avait fait usage autrefois dans le Ts'in occidental (2). Les gens de Tch'ang-ngan (3) ont gravé une stèle pour commémorer ses bienfaits. On peut dire que l'application de son esprit s'étendait à tout.

Les dispositions prises par lui ayant eu des résultats efficaces, il envoya des messagers donner connaissance au Trône de tous ceux qui se distinguaient dans le service du Prince et la Cour ne manqua pas de faire droit, dans tous les cas, à ses recommandations. Des décrets impériaux promurent A-lou (4) et Nasir ed-Din aux fonctions de *siuan-wei-che tou-yuan-chouai* de tous les *lou* du Yun-nan, Yang Lien à celles de *siuan-wei-che fou-tou-yuan-chouai*, Yue-hou-nai (5), Hou-ni-tch'e (6) et A-cho-pa-che (7) à celles de *tchao-t'ao-che* et Ngai-lou (8) à celles de *siuan-fou-che*. Le *tsong-kouan* (préfet indigène) Touan Sin-sie et autres reçurent des témoignages spéciaux de la faveur impériale. Tchang Li-tao

(1) 張立道.

(2) 西秦, Chàn-si et Kan-sou actuels.

(3) 長安, capitale du Chàn-si; aujourd'hui, 西安府 Si-ngan fou.

(4) 阿魯.

(5) 月忽乃.

(6) 忽你赤.

(7) 阿舍八失. Le *Yun-nan t'ong tche kao* remplace le dernier de ces caractères par 矢 *che*.

(8) 愛魯.

devint *tsong-kouan* de Tchong-k'ing (Yun-nan fou actuelle). A chacun, l'Empereur fit don d'un sceau à figure de tigre ou d'un sceau d'or ou d'argent. Plus de deux cents personnes furent chargées d'aller proclamer ces ordres impériaux, en vue d'honorer le mérite.

Il m'est arrivé de discourir sur la distinction à établir entre la renommée et la réalité et j'en ai eu le sentiment en ce qui concerne notre Seigneur. Il savait développer et agrandir nos confins et notre territoire dans d'incultes régions, mais il était incapable de graver ses mérites sur des colonnes de bronze (1). Il fit ressentir ses bienfaits par les hommes du Sud jusqu'au plus profond de leur être, mais il ne voulut pas que l'on dessinât son image dans les édifices publics. Cela montre que ce dont le Seigneur était capable, c'était la réalité. Les actes réels de sa vie se sont brillamment manifestés dans le monde. Même en les relatant sur le métal et sur la pierre, ou en les célébrant par le chant et la poésie, on n'arriverait pas à en mettre en lumière la dix-millième partie. Cependant, le nom du Seigneur est connu même des enfants de trois pieds de haut. Et comment attendrait-on mes éloges pour qu'il soit mis en évidence ? Néanmoins, si les gens du pays n'entonnaient pas le *Chant du sorbier*, il semble qu'ils auraient à rougir auprès du duc de Chao (2) et, si les jeunes garçons n'organisaient pas une réception en montant à cheval sur des bambous, comment ne se sentiraient-ils pas honteux à l'égard de Kouo Ki (3) ?

(1) Comme fit le général chinois 馬援 Ma Yuan, qui réprima, en l'an 42 de notre ère, une insurrection des Annamites.

(2) Le Seyyid Edjell est mis ici en parallèle avec le duc de Chao, 召公, dont la bienfaisante administration, au début de la dynastie Tcheou, laissa dans le peuple un souvenir reconnaissant qui a été célébré dans une poésie du *Che king*, « Le sorbier » (auquel il ne faut pas porter atteinte, car le duc se reposait sous ses branches). Voir *Che king*, Chao Nan, 5.

(3) Allusion à un épisode tiré de la biographie de Kouo Ki 郭伋, dans le *Heou Han chou*. Passant, un jour, dans une localité reconnaissante de ses bienfaits antérieurs, il vit plusieurs centaines d'enfants, montés sur des chevaux faits de bambous, venir le saluer sur la route.

Nous, hommes de peu, oublieux des causes, nous courons aux résultats ; nous pêchons à la ligne la renommée, au détriment de l'honneur. En considérant notre Seigneur, comment ne serions-nous pas confus ? Parmi les hommes du pays, des vieillards, reconnaissants des bienfaits de notre Seigneur, les inscrivirent sur un jade précieux, pour montrer qu'ils ne les oubliaient pas.

Cette inscription porte :

De notre Seigneur la réalité fut en lui-même
Et sa renommée résidait en autrui.
N'ayant lui-même rien à se reprocher,
Pourquoi s'en fût-il enquis auprès des autres ?

Il composa de bienfaits son gouvernement
Et gratifia le peuple de son humanité.
Les êtres vivants de la région du Sud
Le chérirent comme leur parent.

Des hommes éloignés furent attirés par son influence transformatrice
Et il fit des sujets de ceux qui ne l'étaient pas.
Réputés autrefois difficiles à régir,
Ils devinrent tous fidèles, quand notre Seigneur fut arrivé.

Ses nombreux services et ses mérites exceptionnels,
Le Nan-tchao (Yun-nan) et le Si-ts'in (Chàn-si)
Les ont perpétués sur le métal et sur la pierre,
Pour montrer à jamais leur immensité.

III

Stèles de la chambre funéraire du Seyyid Edjell et ses temples commémoratifs à Yun-nan-fou.

La Revue du Monde Musulman *a publié, à la page 291 de son fascicule de février 1908, un plan du tombeau du Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar, ou Sai-tien-tch'e, Prince de Hien-yang, plan qui lui avait été adressé par M. le commandant d'Ollone. Ce tombeau est un cube de maçonnerie de 4 mètres de long, 2 m. 50 de large et 0 m. 75 de haut, surmonté d'un demi-cylindre en béton, couché sur la surface plane de la maçonnerie. Il se trouve dans une salle ou pavillon, isolé au milieu de la campagne, au sud-est de la ville de Yun-nan-fou. M. le commandant d'Ollone a bien voulu compléter sur quelques points les indications, provenant de lui, insérées dans le numéro précité de la* Revue *et me faire savoir que le monument funéraire dont il s'agit est situé dans ce qu'on appelle sur place le « Cimetière de la famille Ma », cimetière musulman qui appartient vraisemblablement à la descendance du cinquième et dernier fils du Seyyid, nommé Ma-sou-hou ou Masoud. Il me disait, en même temps, que le terrain avoisinant, non enclos de murs, formait sur un côté du bâtiment une sorte de terrasse peu élevée munie d'un talus et que c'était dans ce lieu, et non dans une cour, que gisait la stèle brisée, à inscriptions chinoise et arabe, reproduite par la photographie aux pages 292 et 293 du même*

recueil. Cette stèle a donné lieu d'abord à une traduction approximative de M. le capitaine Lepage, imprimée à la suite, puis à une version plus serrée sur le texte due à M. Chavannes et publiée dans le T'oung pao, *pp. 269 ss., du fascicule de mai 1908. L'une et l'autre ne se réfèrent qu'à la partie écrite en caractères chinois ; la face gravée en arabe a été étudiée depuis et doit être publiée à part.*

Dans la salle funéraire se trouve, dressée devant la face antérieure du tombeau, la pierre dédicatoire marquée C sur le plan. Dans l'angle antérieur de gauche de cette même salle, on voit, en outre, une autre stèle (B) dont l'inscription, en caractères chinois cursifs, divisée en courtes tranches superposées, au nombre de six dans toute la hauteur, fit croire aux visiteurs français de la première heure qu'elle était rédigée en vers ; ce qui n'est vrai que pour certains fragments du texte. L'usage n'est, d'ailleurs, aucunement répandu parmi les Chinois (sauf dans leurs romans) de faire figurer chaque vers d'un poème sur une ligne séparée, comme nous le faisons en Occident.

J'avais prié M. Bourgeois, délégué du ministère des Affaires étrangères au Yun-nan, et M. Georges Soulié, vice-consul à Yun-nan-fou, de me mettre en mesure, comme je le disais dans un travail précédent (1), de faire connaître ces intéressants documents épigraphiques. Les estampages de ces deux pierres gravées ne se trouvaient, en effet, pas joints aux pièces que la mission d'Ollone avait jusqu'alors fait parvenir à Paris. MM. Bourgeois et Soulié ont bien voulu se rendre à la chambre funéraire de Sai-tien-tch'e et y faire prendre les estampages que je désirais posséder. Ils me sont parvenus par les soins de M. Soulié et l'aimable entremise de M. Ch. Maybon, pensionnaire

(1) *Le Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar* (1210-1279) *et ses deux sépultures en Chine*, dans le fascicule de février 1908 de la *Revue du Monde Musulman*, p. 330.

de l'École française d'Extrême-Orient. Malheureusement, la stèle en cursive était si pâle et d'un tirage partiellement si défectueux que je n'ai pu la déchiffrer de façon satisfaisante que lorsque M. le commandant d'Ollone, revenu en France, a fort complaisamment mis à ma disposition d'autres estampages, beaucoup plus nets, qu'il avait rapportés.

Je reviendrai plus loin sur le monument funéraire lui-même. Je parlerai aussi du temple commémoratif dédié au Seyyid Edjell à Yun-nan-fou, dont la seule mention publiée jusqu'à ce jour est celle qui figure sur la stèle brisée. Voici, tout d'abord, la traduction de la légende inscrite sur la pierre dédicatoire élevée devant le tombeau, texte qui mesure plus d'un mètre de hauteur et dont on trouvera ci-contre la reproduction photographique :

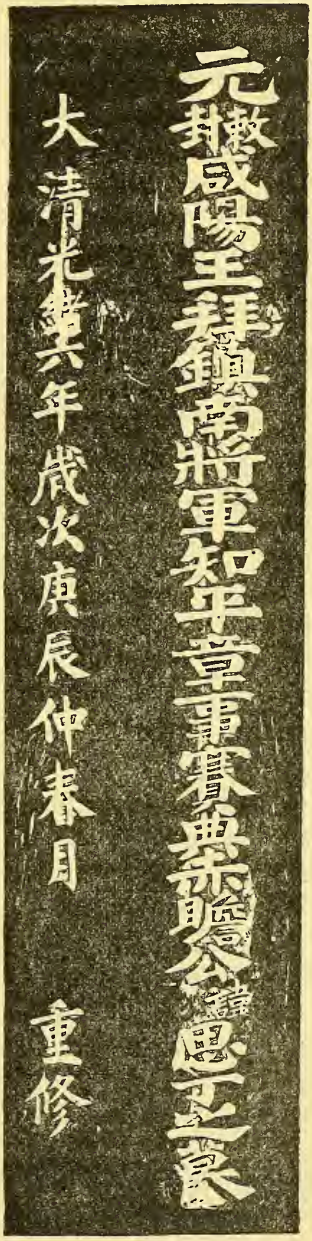

Sépulture du seigneur Sai-tien-tch'e Chan, ayant le nom personnel de Sseu-ting, qui reçut par décret impérial de la dynastie Yuan l'investiture de prince de Hien-yang et fut nommé Tchen-nan tsiang-kiun

(maréchal pacificateur du Sud) et ministre-gouverneur (1).

Restaurée pendant la lune médiane du printemps de la sixième année *kouang-siu*, de la grande dynastie Ts'ing, année sidérale *keng-tch'en* (1880).

On remarquera que le restaurateur de ce monument a doté le Seyyid Edjell d'un titre que nous ne lui connaissions pas encore, celui de « maréchal pacificateur du Sud ». D'autre part, la désignation usuelle des ministres-gouverneurs (p'ing-tchang tcheng-che) *de l'époque des Mongols a été remplacée par un équivalent :* tche p'ing-tchang che « *celui qui connaît des affaires du paisible ordonnateur* », *au lieu de* « *paisible ordonnateur des affaires gouvernementales* ». *Les noms arabes sont méconnus : l'auteurde l'inscription fait de Sai-tien-tch'e Chan* (*Seyyid Edjell Cham...*) *un nom de famille à la chinoise et de Sseu-ting* (*... s ed-Din*) *un nom personnel, sorte de prénom.*

La stèle B porte une inscription haute de 1 m. 68 sur une largeur de 0 m. 74 ; l'écriture cursive, due à Ma Tchou, l'auteur même du texte, en est élégante et parfois d'une lecture difficile. J'en donnerai ci-après un spécimen, photographié d'après l'estampage que M. le commandant d'Ollone m'a confié. La pierre est datée de l'année 1709 ; son examen m'a amené à penser qu'elle avait été substituée, à l'état de réplique (*datant peut-être de 1880*), *à celle qui gît, brisée, en dehors du pavillon funéraire. Je reviendrai sur ce point plus loin.*

Une erreur de rédaction ou de copie, dans le texte de la pierre brisée, est encore apparente: le nom du cinquième fils du Seyyid Edjell, dont il semble bien que les descendants aient reçu officiellement la mission de garder et

(1) La ligne de gros caractères occupe le milieu de la surface de la pierre sur l'original.

d'entretenir à jamais le mausolée, y était écrit Ma-hou-sou, *au lieu de Ma*-sou-hou, *qui est l'orthographe ancienne indiquée par l'histoire officielle de la dynastie mongole*, Yuan che, *ainsi que par la stèle de Si-ngan-fou.*

Voici la traduction intégrale de la stèle B:

NOTICE GRAVÉE SUR PIERRE CONCERNANT LA GARDE PERMANENTE (1) DE LA SÉPULTURE PRINCIÈRE (2).

La renommée, c'est la réalité qui la justifie (3) ; la vertu est manifestée par des actes. Il n'y a pas de renommée plus belle que celle de la fidélité envers l'État et il n'y a pas de plus grande vertu que celle d'aimer le peuple. C'est pourquoi, lorsqu'un homme apparaît en dehors du commun, il ne manque pas d'avoir des imitateurs en dehors du commun. Et, lorsqu'il a fait école d'une façon peu commune, c'est alors que peuvent se produire des actes extraordinaires.

Mencius a dit: « En cinq cents ans, il y a certainement « un souverain véritable qui surgit et, dans cet intervalle, « il y a certainement des hommes qui sont la renommée de

(1) L'expression 常住 *tch'ang-tchou* désigne les gardiens placés à *demeuré* d'une façon *permanente*, comme 常在 *tch'ang-tsai* indique, à Pékin, les servantes du palais impérial, « toujours présentes ». Les 住持 *tchou-tch'e*, ou supérieurs des monastères bouddhiques (à *demeure* pour les *diriger*), ont un titre analogue.

(2) 陵 *Ling* indique une colline ou une sépulture impériale, royale ou princière. Quoique le tombeau du Seyyid Edjell ne soit pas situé sur une montagne, la même expression est ici employée pour rappeler son titre de prince de Hien-yang (dans la province de Chàn-si).

(3) Nous avons ici le développement de la pensée exprimée par Tchao Tseu-yuan, contemporain et subordonné du Seyyid Edjell, dans le *Panégyrique* par lui consacré à son ancien chef et que j'ai traduit dans le chapitre II de ces *Études*. Voir ci-dessus, p. 29.

« leur génération (1). » C'est ainsi que le vénéré Lieou, notre modèle comme un commun aïeul, gouverneur de province (2),

(1) Voir *Meng-tseu*, Kong-souen Tcheou, *hia*, chap. XIII, § 3.

(2) Il s'agit ici de Lieou Yin-tch'ou 劉蔭樞, que mentionnent le *Yun-nan t'ong tche* et le *Yun-nan t'ong tche kao* : « Originaire de Han-tch'eng, « au Chàn-si. Docteur de l'année *ping-tch'en* du règne *k'ang-hi* (1676). En « 1703, fut chargé des fonctions de juge provincial (du Yun-nan) et s'y dis- « tingua par une droiture sans défaillances. Vis-à-vis des prisonniers, il se « montrait juste et clément. Il fut promu à la charge de trésorier de la « même province, quand la sécheresse se produisit. Il abaissa les prix par « la vente du grain (des greniers, à un taux peu élevé) et le peuple ne « souffrit pas de la faim. Il fit approfondir les Six rivières (dont dépend « l'irrigation de la plaine de Yun-nan-fou), élargir la bouche du lac (servant, « à l'ouest, de déversoir aux eaux du Tien-tch'e), répara le Temple de Con- « fucius (*Hiue-kong*) et augmenta le nombre des cellules dans l'enclos des « examens littéraires. Très nombreux furent les actes méritoires de son « administration. Il fut ensuite déplacé comme gouverneur du Kouei- « tcheou » (*Yun-nan t'ong tche*, livre 19, *Ming houan* ou Fonctionnaires célèbres).

Le *Yun-nan t'ong tche kao*, dont les renseignements sont poussés jusqu'au delà de 1830, ajoute (liv. 18, p. 56 v.) à ce précis de la vie de Lieou Yin-tch'ou qu'il avait pour surnom (*tseu*) K'iao-nan, qu'il débuta dans la vie officielle comme sous-préfet de Lan-hien et que, après sa nomination de gouverneur du Kouei-tcheou, en 1708, et son départ du Yun-nan, il fut l'objet d'une accusation auprès de l'empereur, qui le condamna à l'exil, pour s'y occuper d'agriculture. Douze ans plus tard, le souverain le rappela et lui fit, en 1722, l'honneur de l'inviter à prendre part au célèbre Banquet des mille vieillards (*Ts'ien seou yen*). En 1723, Lieou reçut de la Cour des fonds pour retourner dans son pays. Il mourut chez lui, peu de temps après.

Lao-kong-tsou, « Vénéré commun aïeul (modèle) », est une désignation honorifique très respectueuse qui rappelle celle de *lao-fou-t'ai*, appliquée aux juges.

L'énumération, faite plus haut, des services rendus au Yun-nan par ce personnage montre que le parallèle qu'établit l'auteur de la stèle entre lui et le Seyyid Edjell n'était pas sans fondement et que le trésorier provincial, nommé sur place en 1706, dut éprouver une admiration sincère pour celui dont il s'appliqua à renouveler l'œuvre, à quatre siècles de distance.

La suite de l'inscription nous montrera aussi que Lieou avait été, antérieurement à l'érection de la stèle, nommé gouverneur du Kouei-tcheou et qu'il avait quitté le Yun-nan. C'est pour ce motif que l'auteur le qualifie de *ta-tchong-tch'eng*, ou de gouverneur de province, quoiqu'il n'en ait pas eu les fonctions au Yun-nan. Les éloges que lui prodigue le descendant du Seyyid Edjell et sur lesquels sa reconnaissance reviendra avec prolixité, à la fin du morceau, au point de reléguer presque au second plan la grande figure du prince de Hien-yang, provient de ce que ce fut Lieou Yin-tch'ou, comme nous le verrons ci-après, qui fit attribuer à la sépulture musulmane des champs dont les produits étaient destinés à en assurer dans l'avenir l'entretien et confier officiellement la garde du mausolée à la famille Ma.

Le *K'ouen-ming-hien tche*, description officielle de la sous-préfecture de

est, sous notre glorieuse Dynastie, la renommée de sa génération. Après avoir donné lieu, dans le Ts'in occidental (province du Chàn-si), à de brillantes espérances, il reçut du Fils du Ciel mandat de venir garder (1) le pays où nous sommes ; car il en était connu depuis longtemps. Il mit la satisfaction de son cœur à procurer la paix aux foyers et à protéger le peuple. D'abord promu aux fonctions de juge provincial, il fut ensuite élevé à celles de trésorier du (Yun-nan). Plus sa situation fut exaltée et plus importants devinrent ses bienfaits, plus se perfectionna son administration, plus s'élevèrent ses mérites, plus se répandit le parfum de sa renommée et plus les montagnes du K'ouen (2) se virent accrues et fortifiées.

Hélas ! les lointaines solitudes de notre Tien (Yun-nan) s'étendent sur une longueur de dix mille *li*. Des routes faites pour les oiseaux s'y développent en interminables circuits (3). Dans ces repaires de tigres et de loups, dans ces lieux où croissent les ronces et les épines, la paisible administration et les troubles ont alterné, ulcères et plaies ont paru par centaines, soucis obsédant la sollicitude Impériale, toujours en éveil. Tel était depuis longtemps le chagrin du Fils du Ciel, tournant vers le midi Ses regards (4).

Dans l'antiquité, Tchouang Kiao (5), de la principauté de

K'ouen-ming, qui a son chef-lieu dans la ville même de Yun-nan-fou, mentionne aussi le trésorier provincial Lieou Yin-tch'ou comme ayant fait donner plus d'extension aux cellules de l'enclos des examens, en l'année 1706.

(1) 守 *Cheou.*

(2) 昆山. Appellation littéraire du Yun-nan. Le K'ouen-ming-hou, ou Tien-tch'e, est le lac de Yun-nan-fou, ville qui est parfois désignée sous l'appellation littéraire de K'ouen-tcheou, un de ses anciens noms.

(3) Litt. : comme des intestins de mouton.

(4) L'insurrection de Wou San-kouei, qui avait rallié à sa cause, contre la domination mantchoue, toute la Chine du sud-ouest, commença en 1673 et fut continuée après la mort de ce général, survenue à Heng-tcheou en 1678, par son petit-fils Wou Che-fan, jusqu'en novembre 1681. Nous avons vu plus haut que Lieou Yin-tch'ou fut nommé juge provincial du Yun-nan en 1703 et promu trésorier de la même province en 1706.

(5) 莊蹻. « Sous la dynastie Tcheou, Wei-wang, souverain de la principauté de Tch'ou, ordonna à (Tchouang) Kiao de conquérir le Tien-tch'e. Sur

Tch'ou, pénétra dans ce pays, y fut roi et le transforma, de l'état de confins barbares, en domaine ordinaire (de l'empire chinois). Les Han y établirent des départements et des préfets. La révolte et la soumission s'y produisirent alternativement. Les T'ang, par le fait d'un *tsie-tou* (gouverneur) (1), virent leur armée détruite et les Song, de leur hache de jade, marquèrent à une rivière la limite de leurs possessions (2). Quand on fut parvenu à la grande dynastie Yuan (mongole) (3), le Nord et le Sud furent réunis en un seul domaine. Elle fit occuper militairement le pays par un prince du sang. Les impôts et corvées étaient lourds et pénibles. La population du Yun-nan s'insurgea de nouveau. L'Empereur, s'adressant à mon ancêtre (à moi, Tchou), le seigneur Sai, Tien-tch'e (4), lui dit : « Le Yun-nan est au « loin, à dix mille *li* de distance, et j'y suis allé moi-même. « Parce que je n'ai pas confié les charges officielles aux per- « sonnes convenables, il en est résulté que j'ai déterminé « ces hommes lointains à manquer à la soumission. Je

ces entrefaites, la principauté de Ts'in vainquit celle de Tch'ou et les routes furent interceptées ; aussi Tchouang Kiao se fit-il roi de Tien. Le commentaire *Souo yin* a fait son éloge en disant que Tchouang Kiao fut le premier à établir des communications avec les confins extérieurs du sud-ouest. » (*Kouang yu ki*, Yun-nan-fou.)

(1) Sien-yu Tchong-t'ong, *tsie-tou-che* de Kien-nan, au Sseu-tch'ouan, qui vint envahir le royaume de Nan-tchao et fut vaincu par le roi Ko Lo-fong, en 751. Voir aussi Sainson, *Histoire particulière du Nan-tchao*, pp. 42-44.

(2) Ces faits, bien connus, de l'histoire du Yun-nan sont ainsi résumés dans la géographie *Kouang yu ki* : « A l'époque des T'ang, l'État de Nan-tchao se rendit indépendant. Ordre fut donné à des généraux d'aller le réduire, mais leurs troupes furent entièrement détruites. Les Song, instruits par les malheurs des T'ang, marquèrent (comme frontière), à l'aide de la hache de jade, la rivière Ta-tou 大渡河 et toute communication fut alors rompue. » Cf. *La Province chinoise du Yun-nan* (vol. I, p. 167) et *Histoire particulière du Nan-tchao* (p. 91).

La hache de jade, *yu fou*, emblème du souverain. Voir le *Li Ki* et, dans le *P'ei-wen yun fou*, les vers de Tchao Mong-fou à ce sujet.

(3) De nos jours, l'appellation de *grande* est encore officiellement appliquée à une autre dynastie tartare, celle des Kin, Jou-tchen ou Niu-tche, considérés comme les ancêtres de la dynastie mantchoue.

(4) Ici, interversion : Tien-tch'e, seigneur Sai, comme si Sai était un nom de famille chinois (il l'est devenu depuis), et Tien-tch'e (proprement, ...id-Ed-jell) un nom personnel.

« désire choisir quelqu'un qui les gouverne par la douceur « et je n'ai personne qui vous vaille, vous, mon ministre. » Il lui confia donc le bâton et la hache d'armes du commandement.

Ayant reçu cet ordre, il (le Seyyid Edjell) vint au Yun-nan. Sans mettre à mort un seul homme, il eut uniquement recours aux bienfaits pour convertir les habitants. Il créa des champs et des villages, enseigna à planter des arbres et à élever des animaux domestiques, remit en pratique les rites et la musique, expliqua clairement les devoirs sociaux entre hommes, fonda des collèges, témoigna de la considération aux sages vieillards, établit des écoles rurales, construisit des asiles, bâtit des greniers publics, pourvut de vivres les routes, organisa un réseau serré de garnisons, fit édifier des ponts et ouvrir des marchés, creusa un écoulement au lac et déplaça des villes murées, construisit des canaux et établit des écoles, transmua les vêtements faits d'herbes en habits et en chapeaux, fit abandonner l'ensemencement après incendie de la brousse pour pratiquer le labourage et aux mœurs barbares fit succéder la poésie et les rites. Il se rendit encore dans les préfectures pour ériger partout des temples de Confucius et choisit des lettrés versés dans les études classiques pour en faire les fonctionnaires chargés de l'enseignement(1). Mœurs et coutumes furent modifiées. Les agents de l'administration furent maintenus dans la discipline et la population dans la paix. Il ouvrit (des régions) que l'antiquité n'avait pas ouvertes et soumit ce que l'antiquité n'avait pas soumis. En moins de six années, dans tout le Yun-nan, une bonne administration générale régna.

(1) L'école adjointe au temple de Confucius (*Miao-hiue*) fut créée par Tchang Li-tao sur le Wou-houa-chan, colline qui se trouvait alors en dehors de la ville capitale du Yun-nan et qui est comprise dans les murs de la cité actuelle. Cette école fut continuée et agrandie par le Seyyid Edjell, dit le *Yun-nan t'ong tche kao* (livre 79), qui ajoute qu'elle fut ensuite abandonnée et que ce fut Mou Ying, sous les Ming, qui la reconstruisit sur son ancien emplacement. On faisait venir les professeurs du Sseu-tch'ouan.

Il mourut le treizième jour de la septième lune de l'année *ki-mao* de la période *tche-yuan* (1279), à l'âge de soixante-neuf ans. Il sembla que les gens du Tien méridional (Yun-nan) venaient de perdre leur père ou leur mère.

Ce pays confinait, à l'est, au territoire des Song ; à l'ouest, il s'étendait jusqu'au P'ou-kan (Pagan, en Birmanie) ; il communiquait, au sud, avec le Kiao-tche (Tonkin-Annam) et atteignait, au nord, le T'ou-po (Thibet). Parmi ceux qui, sur ces confins éloignés, apprirent la nouvelle (du décès), ce ne furent pas seulement les hauts dignitaires, civils ou militaires, qui furent émus de chagrin et versèrent des larmes ; mais encore, au milieu des femmes dans le gynécée, ou des hommes dans les montagnes et la solitude, il n'y eut personne qui ne gémît, ne se récriât et ne fît éclater une douloureuse surprise. Sa sépulture fut établie à Wo-eul-to (1), au sud de la ville murée actuelle de la capitale provinciale (2). Un cortège funéraire transporta son vêtement de

(1) 斡耳朶. Le caractère 斡 a deux prononciations, d'après le *Dictionnaire* de *K'ang-hi* : *wo* (ou *wa*) et *kouan*. Dans les transcriptions chinoises de noms étrangers, c'est la première qui est usitée ; nous en voyons la preuve dans le *Yuan che*, qui donne 約斡實 *Yue-wa-che* comme équivalent de 玉哇失 *Yu-wa-che*.

(2) Le 滇南雜志 *Tien-nan tsa tche* « Mélanges descriptifs du Yun-nan », ouvrage de compilation dû à 曹樹翹 Ts'ao Chou-kiao, de Chang-hai, dont la préface porte la date de 1810, peut être considéré comme une copie abrégée du *Tien hi*. On y trouve cependant cette note, qui paraît toute personnelle à l'auteur, à la fin de la biographie écourtée qu'il a consacrée à Sai-tien-tch'e (liv. 5, p. 2, *verso*) : « Il est à remarquer que, à quelques *li* au « sud-est (*le texte mal imprimé de Chang-hai a* si, *Ouest, pour* nan, *Sud; ce* « *qui serait un non-sens*) de la capitale provinciale actuelle, il y a un lieu appelé « Wo (ou Wa)-eul-to, qui est la sépulture du prince Fidèle et bienfaisant (*titre* « *posthume décerné, en 1297, par l'empereur Timour au Seyyid Edjell*). « Sous les Yuan, on appelait *wo-eul-to* les salles d'apparat formées de tentes. « Toute tente ou baldaquin étaient ainsi dénommés. Comme, au moment des « funérailles, on dressait des tentes, la localité en prit le nom (La Tente ou « Les Tentes)... » Cette explication semble parfaitement admissible, si on se rappelle les sépultures sous la tente, en usage chez les Mongols. M. Ch. E. Bonin en a décrit un des plus célèbres exemples dans *la Revue de Paris* du 15 février 1898, sous le titre de *Visite au tombeau de Gengis Khan*. Le cercueil vénéré dans le pays des Ordos, à Yeke-Etjen-Koro (la Demeure du Grand Seigneur), est placé sous deux vastes tentes de feutre blanc accolées l'une à

Cour à Che-li-p'ou (1), de Ts'in (province du Chàn-si), et on

l'autre et entourées d'autres tentes servant d'habitations aux gardiens de ce mausolée du conquérant mongol.

D'autre part, M. G. Soulié a bien voulu m'envoyer la note suivante relative au mot de la langue mongole que représentent, en chinois, les syllabes *wo* (ou *wa*)-*eul-to* : « Les Mongols emploient plusieurs termes pour l'idée de « Tente. Dans tout le nord-ouest, c'est le mot *yourte* qui prévaut pour dé- « signer la tente de feutre arrondie. Dans le sud, le centre et l'est, la tente « de feutre s'appelle bien encore *yourte*, mais ce terme est peu usité : on se « sert de celui de *k'eur*... Les tentes de toile sont appelées *maehann ;* mais « le terme représenté par la transcription chinoise *wo-eul-to* se rapporterait « plutôt, semble-t-il, au mot *ordo* ou *ourdo*, Campement. Il est employé « surtout pour désigner le campement d'un chef, la résidence d'une Cour « (Voir mes *Eléments de grammaire mongole*, p. 18). »

Dans l'*Introduction à l'histoire des Mongols* de M. E. Blochet, le mot *wo-eul-to* est rendu par *ourdou* (p. 3 et *passim*).

D'autre part, dans un chapitre consacré aux « Vestiges antiques », la description officielle de la sous-préfecture qui a son siège dans la ville même de Yun-nan-fou, le *K'ouen-ming-hien tche*, contient la mention suivante parmi les *Anciens palais, habitations ou propriétés-annexes* : « Wo-eul-to, autre « palais du prince de Leang, distant de la ville murée de 5 *li* à l'est. » Il s'agit, sans doute, d'un autre lieu, dont l'appellation a une origine identique.

(1) 十里舖. Dans mon mémoire intitulé : *Le Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar et ses deux sépultures en Chine*, inséré dans le fascicule de février 1908 de *la Revue du Monde Musulman*, j'ai donné la traduction de l'inscription sur pierre qui avait été dressée auprès de Si-ngan-fou, capitale du Chàn-si, et qui est datée de 1538. Cette stèle portant expressément, après la mention du décès du Seyyid Edjell : 於是歸葬於陝 « A ce moment, on le « ramena dans le Chàn-si pour l'y enterrer », j'en avais conclu que le corps de Sai-tien-tch'e, d'abord inhumé à la porte nord de Chan-chan (ancienne capitale du Yun-nan, au sud-est de la ville actuelle), avait été transféré, après l'hommage qui lui avait été rendu par les envoyés du roi d'Annam, à Si-ngan-fou. Le texte explicite que nous avons ici permet de rectifier cette déduction. Le corps du Seyyid Edjell n'a, sans doute, pas quitté sa sépulture actuelle et M. G. Soulié a bien voulu se livrer, sur ce point, à Yun-nan-fou, à une enquête d'où il est résulté que les Musulmans du Yun-nan, et notamment un descendant direct du Seyyid avec lequel notre vice-consul a réussi à s'aboucher, n'ont pas connaissance du transfert ailleurs de la dépouille mortelle de leur patriarche. Par contre, la mention présente ne soulève aucune difficulté et il nous est permis d'admettre que le costume de Cour de Sai-tien-tch'e fut envoyé dans le Chàn-si et son turban dans le Sseu-tch'ouan, afin que les deux provinces en question pussent conserver ces souvenirs de la bienfaisante administration de leur ancien gouverneur. Nous donnons ici (page 43), comme spécimen de l'écriture de la stèle que nous étudions, la reproduction photographique de cet important passage, soit environ quinze lignes du texte français depuis « Parmi ceux qui, sur ces confins éloi- « gnés » jusqu'à « et ne manifestât sa douleur ».

J'ignore les motifs qui ont fait croire à la mission d'Ollone que la sépulture de Wo-eul-to, visitée par elle, était vide. Peut-être la rébellion musulmane, postérieure à l'inscription que je traduis, a-t-elle été cause d'une pro-

enterra son turban à Sai-yin-t'ai (1), de Chou (province du Sseu-tch'ouan). Parmi les hommes de Ts'in et de Chou, il n'y eut personne, depuis les fonctionnaires civils et les officiers militaires jusqu'à la foule du peuple placée au-dessous d'eux, qui n'exprimât son chagrin et ne manifestât sa douleur. On considéra partout que le gouvernement bienfaisant du prince s'était étendu sur Yen (le Tche-li actuel), sur Ts'in (le Chàn-si actuel), sur Tien (le Yun-nan actuel) et sur Chou (le Sseu-tch'ouan actuel) et que le ciel, la terre, les hommes et les esprits avaient porté témoignage de la transformation opérée par sa vertu. Toutes les fois que des prières lui furent adressées, il n'arriva jamais qu'il ne répondît pas comme un écho. L'Empereur, pensant à ses services et à ses bienfaits, lui conféra les titres de « ministre de mérite, observateur de l'humanité, auxiliaire du « destin, pacificateur des régions lointaines et soutien de la « beauté (morale) », de « premier précepteur impérial », de « chancelier impérial en mission ayant même *status* hiérarchique que les trois *sseu* (ministres des Finances, des « Travaux publics et de la Guerre) », de « colonne supérieure de l'État » et de « prince de Hien-yang ». Il lui donna le titre posthume de *Tchong-houei*, « Fidèle et bienfaisant ». Il ordonna que ses maisons d'école de village et ses hospices fussent généralisés dans tout l'empire et que l'on construisît une salle d'offrandes à l'ouest de la route, portant cette inscription dédicatoire :

Le respect lui a servi à donner la droiture à l'intérieur (aux Chinois)
Et la justice à discipliner l'extérieur (les barbares soumis).

fanation ; ou bien les gardiens ou voisins du tombeau ont-ils voulu, mus par une conception exagérée du caractère entreprenant des archéologues de l'Occident, diminuer l'intérêt de celui-ci à leurs yeux et, par une assertion contraire à la vérité, en éloigner tout danger.

(1) 賽銀臺, appellation à double entente, qui semble pouvoir se traduire *à priori* par « Terrasse rivalisant avec l'argent » et par « Terrasse d'argent du Seyyid ».

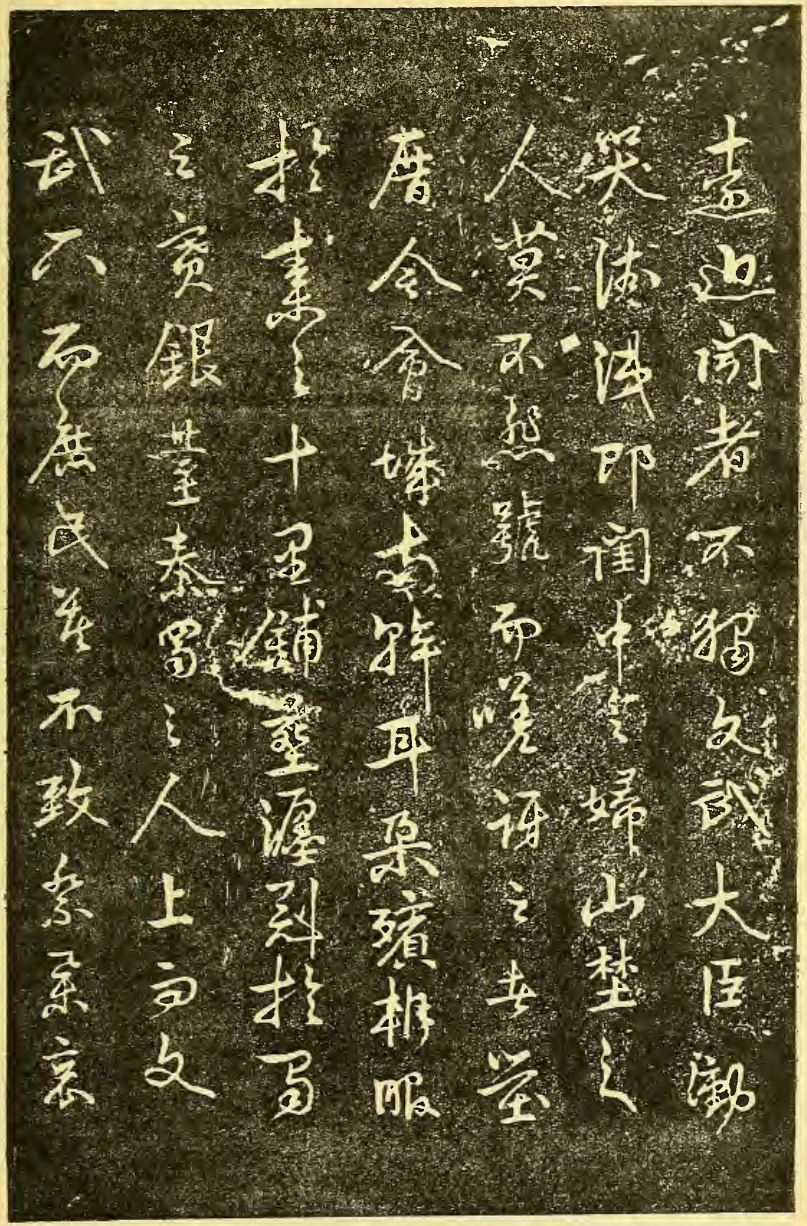

Passage de la stèle de 1709 mentionnant la sépulture et les deux cénotaphes du Seyyid Edjell (Voir page 41, note 1).

Ses services méritoires l'ont égalé au Grand Yu (1)
Et ses bienfaits furent analogues à ceux de Ts'eu-chan (2).

Il prescrivit que les autorités locales lui offriraient des sacrifices sous la forme la plus solennelle (*t'ai-lao*, sacrifice d'un bœuf, d'un mouton et d'un porc ou seulement d'un bœuf).

Lorsqu'on passa du règne des Yuan à celui des Ming, ces offrandes ne furent pas supprimées.

Le dix-septième jour de la première lune de la dix-huitième année *yong-lo* (1420), l'empereur fit appeler Sai Hatche (3), descendant du prince à la septième génération, dans les bureaux de l'intendance du palais et celui-ci eut l'honneur de recevoir les ordres de Sa Majesté pour y prendre livraison de cinq cents ligatures (de sapèques) en papier-monnaie et de deux mille pièces d'étoffe de coton et pour faire construire deux mosquées (4) sur les territoires de Kin-ling (Nankin) et de Tch'ang-ngan (Si-ngan-fou). L'empereur ordonna que de sages descendants du prince seraient chargés d'administrer leur religion et qu'ils succéderaient aux fonctions du prince de Hien-yang (5), leur ancêtre. Il ordonna

(1) Premier empereur de la dynastie Hia, renommé pour avoir, par ses gigantesques travaux, fait écouler les eaux du déluge chinois. Allusion aux œuvres d'hydraulique exécutées par le Seyyid Edjell et dont il sera question au chapitre IV de ces *Études*.

(2) 祠山. Le *Yun-nan t'ong tche* contient, d'après une édition plus ancienne, la mention d'un temple qui fut élevé à Yun-nan-fou, sous le nom de *Ts'eu-chan-miao*, en l'honneur de 張渤 Tchang Pou qui, à l'époque des Han, « creusa des canaux pour faire communiquer les eaux entre elles. « Les habitants de la préfecture, qui bénéficièrent de ces travaux, construi- « sirent un temple commémoratif pour lui rendre un culte ». Ce temple, qui ne figure pas sur le plan détaillé chinois de la ville et de ses faubourgs, était situé « au sud de l'enceinte murée, sur la berge au nord du pont Yun- « tsin-k'iao ». Le *Yun-nan t'ong tche kao* (livre 91) reproduit la même information, en classant cet édifice parmi ceux du culte populaire (*Sou sseu*).

(3) 賽哈智, Sai (Seyyid, devenu nom de famille chinois) Hadji.

(4) 淨覺禮拜二寺, Deux temples des Sensations pures et des Salutations rituelles. Ce dernier nom sert encore de désignation habituelle aux mosquées.

(5) Aux fonctions administratives, mais non à la dignité de prince de Hien-yang.

aussi qu'ils auraient la garde du pays de Tien (Yun-nan).

Un décret impérial leur conféra l'investiture de *Wou-to tsiang-kiun* ou « maréchal de la vertu militaire », de *Hien-ning heou* ou « marquis de Hien-ning (1) » et de *tche-houei-che*, ou commandants, héréditaires de la garde *Kin-yi-wei* (aux vêtements de soie à fleurs). Les rivières et les digues, la sépulture et le temple commémoratif (2) furent uniformément soumis à leur administration. On honora ainsi la vertu et on reconnut les services rendus d'une façon que l'on peut qualifier de complète. Malheureusement, le rebelle Cha suscita une insurrection et, parcourant le pays en envahisseur, pénétra dans le Yun-nan (3). Puis, il arriva que le rebelle Wou (4) causa des troubles et que l'on ravagea la capitale provinciale. Les peintures au vermillon et les portes décorées de dessins furent entièrement réduites en cendres. Les pavillons et les terrasses des hôtels où naguère retentissaient les chansons étaient devenus champs de bataille. La population, errant loin de ses foyers, n'avait plus de lieux où

(1) Malgré d'assez longues recherches dans l'histoire officielle de la dynastie Ming (*Ming che*), je n'ai pu trouver, en ses diverses sections susceptibles d'en faire mention, les faits ici rapportés. Le titre de marquis de Hien-ning apparaît bien dans les tableaux généalogiques des personnages anoblis pour leurs mérites (*Kong tch'en che piao*), mais ce n'est pas aux années *yong-lo*. Nous voyons seulement, à la page 27 du livre 107, qu'un certain K'ieou Yue reçut, en 1510, le titre de comte, puis en 1512 celui de marquis de Hien-ning.

(2) Voir, au chapitre IV, les travaux de canalisation dus au Seyyid Edjell, dont la sépulture à Wo-eul-to et le temple commémoratif sont ici mentionnés comme existant toujours séparément.

(3) On trouve dans le *Tien hi* (*Che liue*, Résumé historique) le récit de l'occupation de la capitale du Yun-nan et d'une partie de la province par le chef annamite 沙定洲 Cha Ting-tcheou, du début de l'année 1646 jusqu'à sa capture, en septembre 1648. Ce chef fut alors envoyé à Yun-nan-fou et mis à mort, sur le marché, avec plusieurs centaines de ses partisans.

(4) Ou mieux, *les rebelles Wou*, c'est-à-dire 吳三桂 Wou San-kouei et son petit-fils 吳世璠 Wou Che-fan. Voir ci-dessus la note 4 de la page 337 et l'histoire de leur révolte contre l'empereur K'ang-hi dans *la Province chinoise du Yun-nan*, par M. Emile Rocher, vol. I, pp. 189 à 192. On trouvera d'intéressants détails sur la fin de cette lutte, sur le suicide de Wou Che-fan, sur sa décapitation ultérieure et sur le siège de Yun-nan-fou, qui se rendit aux troupes mantchoues le 25 novembre 1681, dans le *Tien hi* (*Che liue*, Résumé historique).

trouver asile. Comment eût-on espéré alors que le temple du prince serait conservé, que sa sépulture demeurerait intacte et que les descendants du prince se trouveraient encore réunis ?

Pendant la vingt-troisième année *k'ang-hi* (1684), on eut le bonheur de voir le vice-roi Ts'ai (1) et le gouverneur provincial Wang (2) réédifier le temple du prince dans la

(1) 蔡毓榮 Ts'ai Yu-jong. « Homme de la bannière blanche sans bor-« dure, de Moukden. Vice-roi du Hou-kouang. En 1680, nommé maréchal « Souei-yuan. Prit part, avec d'autres troupes, à la reprise du Yun-nan. « Après l'apaisement des rebelles, devint vice-roi du Yun-nan et du Kouei-« tcheou. A ce moment de récent apaisement de la sédition, les chemins « étaient couverts de fugitifs. (Ts'ai) Yu-jong rappela dans la paix cette « population errante et lui donna des bœufs et des semences pour qu'elle « pût s'appliquer avec diligence à la culture. Il composa dix rapports au « trône sur les mesures à prendre au Yun-nan (*Tch'eou Tien che sou*) et « poursuivit avec méthode ses œuvres et institutions. Lettrés et peuple « célèbrent, jusqu'à ce jour, ses bienfaits. » (*Yun-nan t'ong tche*, livre 19, *Ming houan*, Fonctionnaires célèbres.)

Le *Yun-nan t'ong tche kao* dit, en outre, que Ts'ai envoya, en 1685, un rapport à l'empereur K'ang-hi pour demander l'ouverture des mines et leur exploitation par le peuple sous le contrôle des autorités, qui percevraient de ce fait une taxe de 20 p. 100. Cette proposition fut agréée. L'année suivante, le vice-roi fut appelé à la direction générale des greniers (*tsong tou ts'ang-tch'ang che-lang*) et, après qu'il eût quitté le Yun-nan, il fut accusé par des courtisans d'avoir montré de la complaisance aux rebelles de cette province et envoyé en exil, avec son fils Lin. Il mourut en 1699.

Le *Tien hi* contient de lui (section *Yi wen*, Documents littéraires) plusieurs écrits, notamment ses dix rapports au trône concernant la réorganisation du Yun-nan et le texte d'une inscription sur pierre relative à la création, due à son initiative, du *K'ouen-ming chou-yuan*, collège établi dans le faubourg sud de la ville. Il était originaire de Kin-tcheou-fou, dans la province de Moukden.

(2) 王繼文 Wang Ki-wen devint gouverneur du Yun-nan, après avoir pris part au siège de la capitale et à sa capture, le 25 novembre 1681 (*Tien hi*, Che liue).

Voici, d'après le *Yun-nan t'ong tche kao* (livre 126, p. 36), le résumé de la carrière de ce personnage : Lettré; entra au ministère de la guerre en 1654; puis juge provincial du Chàn-si; trésorier du Yun-nan en 1674, prit part à la répression de la révolte de Wou San-kouei et devint gouverneur de la province en 1681; demanda l'autorisation de faire des réparations aux rivières Kin-tche-ho et autres pour permettre aux habitants des environs de Yun-nan-fou de reprendre leurs occupations; après s'être retiré pour porter le deuil de sa mère (1686), il reprit ses fonctions en 1689; devint vice-roi de la province en 1691; félicité par l'Empereur pour avoir arrêté les pillages exercés sur les indigènes par les rebelles du Lou-k'ouei-chan ; fut autorisé, sur sa demande, à prendre sa retraite, peu après ; des honneurs conférés par l'Empereur précédèrent et suivirent sa mort, survenue en 1703.

ville nouvelle (1). Puis, pendant la trente et unième année (1692), nous fûmes de nouveau assez heureux pour que le vice-roi Fan (2), le gouverneur Wang et le juge provincial Hiu (3) fissent transférer le temple du prince à Tch'ong-kouan (4).

(1) La ville actuelle de Yun-nan-fou. Ce passage semble montrer que le temple commémoratif du Seyyid Edjell était resté jusqu'alors sur son site primitif, près de l'ancienne ville de Chan-chan ou de Tchong-k'ing.

(2) 范承勳 Fan Tch'eng-hiun. « Surnom Sou-kong. Homme de la ban-« nière jaune sans bordure, à Moukden. En 1686, fut chargé de la vice-« royauté du Yun-nan et du Kouei-tcheou. Après la rébellion de Wou (San « kouei) dans ces deux provinces, toutes choses s'y trouvaient à l'état rudi-« mentaire. (Fan) Tch'eng-hiun y fit preuve de pénétration, de ténacité, de « fermeté et de clairvoyance. Un mois après son arrivée à son poste, il « scrutait la conduite de ses fonctionnaires, tranquillisait le peuple, paci-« fiait les autochtones et faisait cesser le brigandage. Il mit l'ordre dans les « camps et prévint des calamités avant leur apparition. Il bâtit un temple « de Confucius (*Hiue-kong*), établit des registres du cens, fit confectionner « des instruments de musique et des accessoires employés pendant les cérémo-« nies et fit compiler la *Description générale* (de la province, *T'ong-tche*). « Tous ses projets atteignirent aussitôt le but exigé par les circonstances; ils « furent toujours adéquats aux événements, quelle que fût leur importance. « Il resta six ans dans sa charge et fit régner à un égal degré l'autorité et « la bienveillance. » (*Yun-nan t'ong tche*, livre 19, *Ming houan.*)

Le *Yun-nan t'ong tche kao*, postérieur à l'ouvrage précité, complète ainsi ces renseignements : « En 1694, (Fan) fut appelé au censorat, en qualité de « directeur de gauche, et quitta le Yun-nan. En 1704, étant président au « ministère de la Guerre, il demanda à se retirer; ce qui lui fut accordé. La « même année, il fut élevé à la dignité de premier gardien du prince héri-« tier, en raison des services rendus par lui comme surveillant des travaux « fluviaux d'endiguement qui venaient d'être achevés, et il fut promu de « cinq degrés (*wou ki*). Il mourut en 1714 et des honneurs spéciaux furent « décrétés pour son inhumation. »

Le *Tien hi* contient plusieurs œuvres littéraires de ce fonctionnaire (Cf. section *Yi wen*).

(3) 許弘勳. Hiu Hong-hiun. Nommé juge provincial du Yun-nan en 1686. Sut empêcher, deux ans plus tard, une sédition militaire. Voir une notice biographique le concernant dans le *Yun-nan t'ong tche* (livre 19, *Ming houan*).

(4) 重關. La « double porte » ou passe fortifiée, monument du faubourg sud-est de Yun-nan-fou qui marque, paraît-il, l'emplacement de l'ancienne capitale des rois Mong du Nan-tchao et de la province du Yun-nan au temps des Mongols.

Dans un recueil rapporté par M. le commandant d'Ollone et intitulé *Description avec cartes des Six rivières de la capitale provinciale du Yun-nan*, sur lequel j'aurai à revenir dans une autre de ces études, on voit figurer la porte Tch'ong-kouan, sur la carte du cours du Kin-tche-ho, au sud-est de la ville murée, près du pont 迎恩橋 Ying-ngen-k'iao. C'est, me dit M. J. Dautremer, un édifice fort élevé qui domine, dans la

La salle d'apparat y semble une imposante montagne. Portes et colonnes s'y dressent majestueusement. Bassins, terrasses, kiosques et belvédères, clôtures ombreuses, dans un isolement de nuages, nous causent, dès que nous les regardons, un sentiment de joie. Les lacs et les montagnes apparaissent comme une peinture. Le nom du temple commémoratif est « Reconnaissance aux services rendus » (1) et il en est fait mention dans la description officielle de Yun-nan.

Quand la restauration eut été effectuée, les témoignages faisaient défaut, dans les documents écrits. On s'enquit des descendants du prince, pour s'instruire, et il ne se trouva personne pour répondre. Aussi établit-on provisoirement un service de garde, afin de pourvoir aux deux cérémonies du printemps et de l'automne, pour ouvrir et fermer, arroser et balayer et demeurer en permanence dans ce palais du repos. On s'assurait que toutes mesures seraient prises pour l'entretien et les réparations.

Quant à la sépulture du prince, parmi les broussailles qui la couvraient confusément, depuis quarante ans, des renards dormaient et des rats trouvaient leur gîte, bûcherons et bergers poussaient leurs chants plaintifs et il n'y avait plus une chambre ou une niche pour recouvrir les ossements du ministre fidèle ni quelques arpents de champs.

plaine de Yun-nan-fou, tout le faubourg environnant, très populeux, et que l'on aperçoit de loin, lorsque l'on approche de la ville par la grande route du sud.

Le *Tch'ong-kouan*, monument historique, n'est pas un vestige subsistant de la domination indigène de l'ancien Nan-tchao. Il fut construit sous les Ming, ces grands bâtisseurs de fortifications en briques. « Autour de la ville « murée de Yun-nan-fou », dit le *Yun-nan t'ong tche* (livre 6, p. 1, *verso*), « il y a des rivières (ou fossés) navigables; au dehors, se trouve la Double « porte (*Tch'ong-kouan*), sous laquelle passe l'étroite voie d'un marché « populeux et qui fut construite par le censeur-pacificateur (gouverneur) « P'an Tsiun, en 1620. Depuis la dynastie actuelle, à partir de 1660, toutes « les fois qu'elle se trouva détériorée, on demanda au Trône de consacrer « des fonds publics, provenant de la gabelle, à sa restauration. Elle fut « reconstruite après être tombée en ruines, en 1681, au moment où les « troupes impériales tenaient le rebelle Wou (Che-fan) investi dans la « ville. »

(1) 報功 *Pao-kong*.

pour défrayer les sacrifices offerts à son âme pure. Là, le vent soulevait de blancs papillons et la rosée faisait éclore de subtils parfums (1). Si l'on regardait, à l'ouest, les rivières et les montagnes (2), des sanglots retentissaient à la porte du tombeau : ils provenaient de ceux, sujets fidèles et lettrés loyaux, qui se tournaient vers le tertre funéraire pour se lamenter et gémir ou de ceux, fils animés de piété filiale et hommes pratiquant l'humanité, qui levaient les yeux au ciel et laissaient tomber leurs larmes.

Par bonheur, notre Empereur gouverne l'univers en s'appuyant sur la piété filiale. Au moment où échut la cinquième décade de Son âge, on reçut un décret de Sa bonté souveraine relatif à tous les temples et sépultures d'Empereurs et rois des générations passées qui avaient été détruits ou endommagés, décret par lequel il était ordonné aux vice-rois et gouverneurs des provinces intéressées d'en faire la recherche exacte et d'adresser des rapports au Trône en vue de leur restauration (3). La bonté impériale s'étend à tout et se fait même sentir à ce qui est flétri et devenu sans vie. Moi, Tchou, j'étais par ma naissance le descendant à la

(1) Comme dans la rase campagne.

(2) Les montagnes à l'ouest de Yun-nan-fou, au pied desquelles s'étend le lac qui reçoit les rivières voisines de la sépulture.

(3) Dans la première année du règne *k'ien-long* (1736), un décret de ce genre fut rendu pour la réfection et la garde des sépultures et temples des anciens empereurs et rois, *ti wang*. Le texte en est reproduit dans le code *Ta Ts'ing lu li*, Lois rituelles, Sacrifices. Il y est question, en particulier, des sépultures et temples (*ling miao*) des empereurs de la haute antiquité Chen-nong et Chouen, dans le Hou-kouang, dont la restauration aux frais de l'administration est ordonnée. Mais le décret se termine par ces prescriptions d'une portée générale : « S'il se trouve, dans d'autres lieux, des sépul-« tures ou temples (*ling miao*) qui soient dans les mêmes conditions, Nous « ordonnons, dans tous les cas, aux vice-rois et gouverneurs concernés de « charger des fonctionnaires d'aller sur place les examiner et d'employer « l'argent restant des deniers publics pour y faire des réparations propor-« tionnées, de telle façon que ces édifices soient toujours intacts. En outre, « pour les sépultures et temples où des gardiens (*ling hou*) n'ont pas été éta-« blis jusqu'ici et dont personne n'a la surveillance, on pourra établir quel-« ques-uns de ces gardiens, en nombre à déterminer, pour s'y occuper spéciale-« ment de l'arrosage et du balayage. Nous ordonnons que telle soit la règle « pour toujours. »

quinzième génération du prince de Hien-yang et j'habitais au loin, dans la ville de Long (1). Dès que j'eus connaissance de ce Décret sacré, je me tournai vers le nord et j'adressai, sous forme de salutations, mes remerciements de cette faveur céleste. J'aurais marché sur les mains comme sur les pieds, en me mettant en route. Je rédigeai des requêtes aux deux administrations supérieures de la province (2). Elles voulurent bien donner l'autorisation de réunir des souscriptions pour effectuer la restauration. J'eus la bonne fortune de voir les hautes autorités, ainsi que les habitants du Yunnan, par un effet de leur mérite et de leur vertu, faire choix de matériaux, se procurer la pierre et mettre tout leur zèle aux plans de reconstruction. Celle-ci fut commencée au début du printemps de l'année *kia-chen* (1704) et terminée à la fin de l'hiver de l'année *yi-yeou* (janvier-février 1705). Des pins et des catalpas ont donné de nouveaux ombrages. L'or et le jade vert ont brillé derechef, ainsi réunis, dans un voisinage assez proche pour entendre le chant du coq, avec le temple commémoratif de notre prince, afin que, de la sorte, dents et lèvres se touchent (3). Il y a plus : les âmes du père et de la mère du prince auront où s'appuyer (4) et les clartés surnaturelles de ses aïeux et aïeules, notoires dans les générations successives pour leur rigorisme ou leur bonté (5), s'y concentreront toutes.

(1) 隆城. C'est vraisemblablement la ville actuelle de 西隆州 Si-long-tcheou, au nord-ouest de la préfecture de Sseu-tch'eng-fou, dans le Kouang-si. Le *tcheou* fut substitué, en 1666, au *tch'ang-kouan-sseu* de 安隆 Ngan-long, créé sous les Ming, en 1403, à la place du *tchai* du même nom, datant de l'époque des Mongols.

(2) 兩院 *Leang yuan*, les *ya-men* du vice-roi et du gouverneur du Yunnan.

(3) Figure de rhétorique indiquant la solidarité, la réunion naturelle de ce qui appartient au même corps ou à la même personne ; ici, la réunion sur le même point du temple commémoratif du Seyyid Edjell et de sa sépulture.

(4) Allusion, toute chinoise, à la protection donnée par les ancêtres quand un culte leur est régulièrement rendu, dans un temple *ad hoc*.

(5) 嚴慈 « rigoureuse correction et bonté », symbolisant les pères et les mères.

Quant aux champs nécessaires pour subvenir aux sacrifices, afin d'assurer la durée du mausolée princier, il n'en avait pas été fourni. J'eus ce bonheur encore que le vénéré Lieou, notre commun aïeul, gouverneur de province, voulut bien prier par un rapport (1) les deux hautes administrations provinciales (c'est-à-dire le vice-roi et le gouverneur) de constituer un bien-fonds et d'acheter des champs, pour aider les descendants à offrir des sacrifices à leur ancêtre. Craignant, en outre, que l'abandon et la ruine ne vinssent à la longue, il écrivit officiellement au directeur provincial des études Wei (2), lui demandant de conférer le titre héréditaire de « bachelier chargé d'offrir les sacrifices », avec robe et globule (3), à mon second fils (à moi, Tchou), nommé Ma Che-hiong (4), pour qu'il reçût à perpétuité cet héritage ancestral et s'occupât du temple et de la sépulture. Un brevet lui fut donné pour qu'il se conformât à ces stipulations et en vue de prévenir les contestations de gens malintentionnés. On peut dire que les faveurs ainsi conférées par le vénéré Seigneur ont atteint l'extrême et que loin sut se porter sa sollicitude.

Ordre fut alors donné au jeune homme d'assumer l'administration à lui confiée.

(1) 詳 *Siang*, par un « rapport ». Lieou Yin-tch'ou n'était pas, en effet, gouverneur de province, à cette date. Les *siang* sont, en particulier, les rapports que les *sseu* et *tao*, administrations secondaires d'une province, adressent aux autorités supérieures, vice-roi et gouverneur. Tel est le sens de cette expression dans l'inscription de la stèle brisée traduite successivement par MM. Lepage et Chavannes.

(2) 魏方泰 Wei Fang-t'ai, originaire du Kiang-si, docteur, fut nommé chancelier des études au Yun-nan en 1708. (*Yun-nan t'ong tche*, livre 18).

(3) 世襲衣頂奉祀生員. Le code chinois (*Ta Ts'ing lu li*) donne un extrait des règlements du ministère des rites (*Li pou tso li*) aux termes duquel les temples commémoratifs (*ts'eu miao*) des saints et des sages (*cheng hien*) qui sont l'objet d'un culte légal (*sseu tièn*) sont placés sous la garde de 奉祀生 *fong-sseu-cheng*, ou préposés aux sacrifices, choisis parmi les descendants de l'épouse, d'un caractère irréprochable, auxquels est délivré un certificat revêtu d'un sceau officiel (Voir *Li lu*, lois rituelles ; *Tsi-sseu*, sacrifices ; *Li tai ti wang ling-ts'in*, sépultures des empereurs et rois des générations successives).

(4) 馬世雄.

On fit, pour être chanté devant le prince, un hymne dont les paroles sont :

Les bienfaits du Seigneur (1), au Yun-nan,
Furent comme le soleil suspendu dans le ciel.
Pourquoi, en raison d'un Décret rouge (du pouvoir souverain),
Est-il soudain parti au loin ?

Si un enfant quitte sa mère,
Qui le plaint de son allaitement perdu ?
Les jeunes gens et les vieillards couvrirent le chemin,
Se couchèrent sur les ornières de sa voiture et en saisirent les brancards.

La montagne Hong (2) se dresse majestueusement;
Le Kin-tche (3) épanche lentement ses eaux.
Coq de jade vert et Cheval d'or (4),
Que les années du Seigneur soient comme les vôtres !

Après qu'on eut fini de chanter cet hymne, l'envie vint de pleurer. Hélas! lorsque je l'entendis, la rivière arrosait cent *li* de terrain, la mer en baignait mille, le vent en parcourait dix mille et la lumière s'étendait sans fin. Les bienfaits du Seigneur ont eu la même heureuse influence que la rivière et la mer ; ils ont porté aussi loin que le bruit du vent ; ils ont eu le même éclat que le soleil et la lune. Le Ciel sert, en haut, de miroir à ce qui est en bas et, sans y manquer, récompense la vertu. Il devra combler le Seigneur (5) des

(1) Il s'agit de Lieou Yin-tch'ou, parti pour le Kouei-tcheou, comme gouverneur.

(2) Le nom entier de cette montagne du Yun-nan, mentionnée dans la Géographie du *Ts'ien Han chou*, est 從陲山 Ts'ong-hong-chan. Elle se trouve, au dire de Yang Chen, cité par le dictionnaire *Tcheng tseu t'ong*, sur le territoire de la sous-préfecture Lo-ts'eu-hien, au nord-ouest de la ville de Yun-nan-fou. Les auteurs la désignent comme la montagne gardienne (*tchen chan*) de cette ville.

(3) 金汁. Le Kin-tche-ho, rivière comprise dans le système d'irrigation créé, à l'est et au nord de l'ancienne Yun-nan-fou, par le Seyyid Edjell.

(4) Noms des deux célèbres montagnes 碧雞山 Pi-ki-chan et 金馬山 Kin-ma-chan, à l'ouest et à l'est de la capitale provinciale du Yun-nan et du lac Tien-tch'e.

(5) Lieou Yin-tch'ou.

dons de la fortune, augmenter la vieillesse du Seigneur, avancer le Seigneur dans ses dignités, glorifier la descendance du Seigneur et manifester la réputation du Seigneur, pour que ses mérites soient égaux, dans un âge différent, à ceux de mon ancêtre (à moi, Tchou), le seigneur Sai, et qu'ils aient, pendant mille automnes, une commune carrière.

Le temps manque à moi, Tchou, pour énumérer ici l'entrée à la Cour du Seigneur (Lieou Yin-tch'ou), ses fonctions dans le Kouang-tong et sa bonne administration de serviteur du Souverain et de bienfaiteur du peuple. Je rappellerai, quant à présent, que, ayant reçu le mandat de l'Empereur, il vint au Yun-nan pour donner aux pères de famille, aux vieillards, aux lettrés et autres hommes, aux marchands et au peuple entier de nos deux circonscriptions (1), comme un souffle qui se répand, une administration bienfaisante. Je graverai cela, en même temps, sur cette stèle pour en conserver l'impérissable mémoire. Je le célébrerai en ces termes :

« Le Ciel a voulu que notre Seigneur naquît là-bas dans « le Ts'in occidental (Chàn-si), pour être une tige support- « tant l'État, pour être un dragon parmi les hommes. Ses « talents ont une vigueur de huit boisseaux (2) et sa science « la richesse des trois *Fen* (3). Il porte sur sa poitrine et dans « sa main le jade précieux. Il se nourrit de l'antiquité et « savoure les plus remarquables modèles. Dans les intentions « de l'Empereur, choix était fait de lui comme auxiliaire du « Souverain, auprès des ministres. Nommé, une première

(1) 兩迤 *Leang yi*. Le Yun-nan est divisé en trois régions administrées par des *tao-t'ai*, désignés sous les appellations de *Yi-tong tao* « vers l'est », *Yi-si tao*, « vers l'ouest » et de *Yi-nan tao* « vers le sud ».

(2) Allusion littéraire empruntée au *Che ki* et au *Tsin chou*, ouvrages historiques où il est question de personnages dont la belle capacité de buveurs leur permettait de boire *huit boisseaux* de vin. Devenue caractéristique d'un talent extraordinaire. Voir *P'ei-wen yun fou*.

(3) Livres attribués aux trois empereurs de l'antiquité Fou-hi, Chen-nong et Houang-ti.

« fois, à l'inspection du Kiang-si, il eut ensuite les fonctions « de juge du Yun-nan. Il fut l'épée de Fong (1) et le miroir « de Ts'in (2). Il fut la pierre (rouge comme le) poumon (3) et « les mœurs devinrent pures. Il extirpa la félonie et supprima « les abus. Ses subordonnés eurent à s'observer comme s'ils « eussent été debout sur la glace du printemps. Sévère envers « soi-même et se complaisant dans sa sérénité, il coupa « court aux présents intéressés et ne fit aucun cas des larges- « ses. Peu de temps après, il quitta ses fonctions pour celles « de trésorier, dans notre province du Yun-nan. (Pour va- « quer plus rapidement aux affaires de sa charge), il rejette « alors les aliments déjà dans sa bouche et prend sa che- « velure dans sa main (4). Il maintient partout la justice et

(1) 豐阿 *Fong-ngo* (ou *Fong-a*), l'Epée (太阿 *t'ai-ngo*) de Fong-tch'eng-hien, sous-préfecture dépendante de Nan-tch'ang-fou, capitale de la province actuelle de Kiang-si. Il est fait souvent mention de cette épée miraculeuse dans la littérature chinoise et l'encyclopédie impériale *Yuan kien lei han*, consacrée aux allusions ou citations poétiques et littéraires, en cite de nombreux exemples (livre 223, à *Kien*, Epée); notamment une pièce de vers de Ngeou-yang Sieou, de l'époque des Song, qui se termine par ces mots :

Si vous la placez dans votre magasin d'armes,
Vous pourrez faire cesser la guerre dans tout l'univers.

Le *P'ei-wen yun fou* rapporte, d'après l'histoire officielle de la dynastie Tsin (*Tsin chou*, Biographie de 張華 Tchang Houa), l'origine de cette épée d'une façon un peu différente de celle que l'on trouve dans le recueil précité : « Lorsque Lei Houan 雷煥, — y est-il dit, — devint sous-préfet « de Fong-tch'eng, il trouva, après son arrivée dans sa sous-préfecture, en « faisant creuser les fondations du bâtiment servant de prison, une boîte en « pierre contenant deux épées sur lesquelles étaient gravées ces désignations : « sur l'une, 龍泉 *Long-ts'iuan* et, sur l'autre, 太阿 *T'ai-ngo*. » D'où, deux appellations métaphoriques des épées.

(2) 秦鏡. Le *Si king tsa ki*, cité dans l'encyclopédie poétique *Yuan kien lei han* (liv. 380, p. 17, *v.*, 照心膽 *Tchao sin tan*, Refléter le cœur et le fiel), dit : « L'empereur Ts'in Che-houang avait un miroir carré, dans lequel « il pouvait voir réfléchis le cœur et le fiel. Le fiel augmentait et le cœur « battait chez les femmes qui avaient des intentions perverses et Che-houang « les tuait aussitôt. » Voir aussi Couvreur, *Dictionnaire chinois-français*, à *King*, Miroir.

(3) 肺石 *Fei-che*. Pierre sur laquelle, d'après les rituels *Li ki* et *Tcheou li*, on faisait asseoir, pendant trois jours, les plaignants pour les empêcher de proférer, en justice, de fausses accusations.

(4) 吐哺握髮. Comme faisait Tcheou kong, dont Han Yu rapporte ce

« la fidélité, creuse des rivières et répare des routes pour « assurer le bien-être des commerçants et des agriculteurs. « Hélas! Une inondation eut lieu, en automne, dans le pays « du K'ouen (lac de Yun-nan-fou), qui fut sur le point de « devenir sujet du royaume des flots. Dans les habitations, « une pierre sonore était seule suspendue (1) (au lieu de « nourriture) ; la disette arrivait fréquemment. Il augmenta « les approvisionnements de riz et en diminua la sortie. Le « peuple n'eut pas lieu de montrer ses appréhensions en « fronçant les sourcils. Puis, on eut à souffrir du démon « de la sécheresse. Les villes et les campagnes poussèrent « des clameurs pour obtenir des grains et adressèrent des « prières au mont sacré Houa (2) pour que la pluie tombât, « de la même façon qu'il fut fait jadis à Sang-lin (3). Il remit « à neuf le Temple de la littérature (ou de Confucius) et des « pluies excessives ne submergèrent plus rien. Par un rap- « port au Trône, il fit augmenter le nombre fixe des étu- « diants pouvant être reçus aux examens. Les écoles furent « dans l'allégresse. Il prohiba le luxe, supprima les dépen- « ses inutiles et rendit les mœurs uniformes par des me- « sures d'ensemble. Administration excellente, enseigne- « ments excellents ! le peuple manque de noms pour les « qualifier. Il chante les bienfaits du Seigneur, qui lui sont « inhérents comme le parfum au bouquetin porte-musc ; « il célèbre les grâces du Seigneur, comme le son sort

trait : « Tcheou kong avait un tel empressement à voir les hommes doués « de sagesse que trois fois, après avoir commencé de manger, il rejeta les « aliments déjà dans sa bouche et que trois fois, ayant commencé de se « baigner, il rassembla sa chevelure dans sa main. » (Cf. *P'ei-wen yun fou.*)

(1) 懸磬.

(2) 華岳, la Montagne sacrée de l'ouest, près de Houa-yin-hien, province de Chàn-si. Elle porte aussi le nom de 太華山 T'ai-houa-chan, qui a été donné également à une montagne située dans le voisinage de Yun-nan-fou, au sud-ouest de cette ville.

(3) 桑林 « Forêt de mûriers », nom de la localité où alla prier en personne T'ang, le fondateur de la dynastie Chang, après une sécheresse qui avait duré cinq ans (*Tch'ouen-ts'ieou* de Lu Pou-wei).

« de la cloche. Des choses les plus ténues, des affaires « grandes ou petites, il s'acquitte avec une sincérité abso- « lue. Ah ! respect à notre Seigneur, qui se distingue de la « masse et surpasse la foule. Ile *Tche-tchou* (1), au milieu « du courant ; tranquillité au sein de la mer ; pureté dans « le fleuve ! Comme à son humble fils, quel a été mon bon- « heur ! J'ai pu (comme son disciple) fréquenter (2) la de- « meure du Seigneur. Mais quoi ! Un décret écrit en ver- « millon (impérial) l'a promu, là-bas, gouverneur du K'ien « (la province de Kouei-tcheou) (3) et la voiture du Seigneur « s'en est allée...

« Nos désirs, qui pourra leur donner suite ? Heureuse- « ment, nous sommes imbus des enseignements (4) qu'il « nous a laissés. Il a pourvu aux grains nécessaires à l'en- « tretien de la sépulture princière de notre ancêtre. Chaque « année, l'automne mûrit la moisson et, annuellement, nous « pensons ainsi au Seigneur. Mon être indigne rêve de s'ad- « joindre des ailes pour prendre son essor vers le ciel bleu, « là-haut ; mais je n'obtiendrais rien en volant et je grave « cette pierre pour y voir le Seigneur. »

Date :

Année *ki-tch'eou*, quarante-huitième du règne *k'ang-hi* (1709), au solstice d'été.

(1) 砥柱, ou *Ti-tchou* (*chan*), île célèbre, dont il est fait mention dans le chapitre *Yu-kong* « Tributs de Yu », du *Chou-king*. Située à quarante *li* au nord-est de la préfecture indépendante de seconde classe de Chàn-tcheou (province de Ho-nan), elle se dresse au milieu des eaux du fleuve Jaune, comme une colonne. Son nom moderne est *San-men-chan*, Montagne des trois portes. Le commentaire du *Chouei-king* rapporte que cette montagne, au moment où le Grand Yu accomplissait ses gigantesques travaux d'écoulement des eaux, empêchait le fleuve Jaune de couler vers l'est et que l'empereur-ingénieur en creusa les flancs pour lui donner une issue.

(2) 炙 *tché*, Faire rôtir des viandes pour les porter, comme un disciple, à sa résidence officielle et la fréquenter.

(3) En 1708.

(4) Le mot *Enseignements* est incertain, le caractère étant en partie effacé sur les estampages. Le contexte indiquerait plutôt *Bienfaits*.

Gravé dans la Salle de la fidélité séculaire (*Che tchong t'ang*) (1) de la sépulture princière.

Le descendant à la quinzième génération du prince de Hien-yang, de la dynastie Yuan, issu du Saint de la religion Pure et vraie (Mahomet), Ma Tchou (2), de Kin-tch'e (3) antérieurement professeur au collège Kouo-tseu-kien (à Pékin), a composé et écrit ceci.

(Premier cachet :) « Sceau de Ma Tchou. »

(Deuxième cachet, fond noir :) « Surnom : Tchong-sieou. Autre surnom : Kia-ping. »

Fils chargés d'accomplir les sacrifices : (Ma) Che-ying.
(Ma) Che-hiong.

Petits-fils (*id*) : (Ma) T'ien-kiao.
(Ma) T'ien-sseu.
(Ma) T'ien-tsiun.
(Ma) T'ien-lin.
(Ma) T'ien-k'ouei.

(1) 世忠堂.
(2) 馬注.
(3) « Dents dorées », désignation littéraire du département de Yong-tch'ang-fou, au Yun-nan.

Gravé respectueusement par Che Fan, de la sous-préfecture de K'ouen-ming (ville de Yun-nan-fou).

(Premier cachet :) Che Fan.

(Deuxième cachet, carré :) Kouang chou mi... ?

*
* *

Si nous comparons maintenant le texte ci-dessus avec celui de la stèle brisée, nous constatons, tout d'abord, que celle-ci est postérieure d'une trentaine d'années, au moins, à celle de 1709, *puisqu'un fait y est mentionné avec la date de* 1736. *La teneur des deux inscriptions serait assez semblable, en dépit de leur différence de longueur, si les éloges adressés aux hauts fonctionnaires Fan Tch'eng-hiun, Wang Ki-wen et Lieou Yin-tch'ou n'étaient suivis, sur la stèle incomplète, d'un reproche d'usurpation adressé à la famille Mou. Cette famille Mou, représentée comme ayant accaparé le Pao-kong-ts'eu, temple commémoratif de « Reconnaissance pour les services rendus », était, à n'en pas douter, composée par des descendants de Mou Ying, conquérant du Yun-nan sous les Ming, en* 1382.

Mou Ying fut, en effet, comme nous le verrons par la suite, placé à côté du Seyyid Edjell dans le temple officiel, pour y recevoir les mêmes hommages, et les représentants

de plusieurs générations issues de lui ont occupé, dans le gouvernement du Yun-nan, les plus hautes situations sous les noms de Mou Tch'ouen, de Mou Cheng, de Mou Ngang, de Mou Pin, de Mou Tsong, de Mou K'ouen, de Mou Tch'ang-siang, de Mou T'ien-po, de Mou Lin, de Mou Tsan, de Mou Tch'eng, etc.

L'accusation publique gravée sur la pierre, près de la sépulture du Seyyid Edjell, contre cette famille Mou, autrefois si puissante, suffit à expliquer pourquoi la stèle postérieure à 1736 *fut, peut-être à la faveur des troubles qui se répétèrent souvent au Yun-nan, brisée et qu'elle gise aujourd'hui, abandonnée, en dehors du monument funéraire dont la pierre dédicatoire, placée devant le tombeau, ne date que de* 1880. *J'incline à croire que la pierre inscrite en cursive, dont je viens de donner la traduction française, qui est qualifiée de* « moderne » *à la page* 291 *du fascicule de février* 1908 *de la* Revue du Monde Musulman *et dont l'état de conservation, à en juger par les estampages qui en ont été pris récemment, semble parfait, ne date, elle aussi, que de peu d'années. C'est vraisemblablement la réplique d'une inscription plus ancienne (l'original de* 1709), *réplique qui aura été gravée au moment de la restauration de l'édifice qui la recouvre, en* 1880. *Son texte n'a rien de comminatoire pour la famille Mou, dont l'ancêtre a continué de partager, dans le temple Pao-kong-ts'eu, concurremment avec le Seyyid Edjell, les honneurs du culte officiel. Nous verrons même, dans la suite de ce travail, que l'administration chinoise, loin de se dédire à cet égard et d'approuver le reproche de spoliation formulé sur la stèle brisée, a donné à ces deux personnages, dans le petit panthéon dont il s'agit, un autre compagnon dans la personne de l'émule de Mou Ying, lors de la conquête du Yun-nan, à la fin du quatorzième siècle.*

De la stèle rompue retenons aussi cette notion que la « garde permanente » de la sépulture du Seyyid Edjell

cessa après la mort de Ma Che-hiong et de son fils, en 1736.

*
* *

Ce n'est que treize années après que l'ancien moine bouddhiste Tchou Yuan-tchang se fût proclamé empereur de Chine et premier souverain de la dynastie Ming que la province du Yun-nan cessa d'être gouvernée par des princes mongols pour passer sous la domination nouvelle. On sait — et plusieurs témoignages en ont été déjà rapportés ici — que la capitale provinciale habitée par le Seyyid Edjell n'occupait pas le site de la ville actuelle de Yun-nan-fou, mais qu'elle se trouvait, à peu de distance, dans la direction du sud-est. Elle avait été une capitale de la famille Touan, du royaume de Nan-tchao ou Ta-li, conquis par les Mongols en 1253. Voici, sur les noms et l'emplacement de l'ancienne ville, quelques renseignements puisés dans des ouvrages chinois :

Le Ta Ts'ing yi-t'ong tche (*Yun-nan-fou*, Antiquités), *après avoir mentionné la révolte de Ko Lo-fong, sous les T'ang, ajoute :*

« Son fils Fong Kia-yi construisit (à la capitale du nouveau royaume) une enceinte plus grande, qui fut appelée 拓東城 *T'o-tong-tch'eng*, ou Ville orientale agrandie. Son descendant à la sixième génération, Cheng Fong-kou (1), changea ce nom en 鄯闡 *Chan-chan*. »

Le même ouvrage donne des murs et fossés de la ville actuelle de Yun-nan-fou la description suivante (*Chap.* Tch'eng tch'e) :

(1) *Kou* est, sans doute, une erreur pour *yeou*. Voir, sur ce roi, successeur de K'iuan Li-cheng, *l'Histoire particulière du Nan-tchao*, par M. C. Sainson, pp. 61 et suivantes (Fong-yeou ou K'iuan-fong-yeou).

« Le périmètre de l'enceinte murée est de 9 *li*. Les portes sont au nombre de six. La muraille est entourée de fossés où les bateaux peuvent circuler. Au dehors, s'élève le 重關 *Tch'ong-kouan* (Double porte ou passe), qui marque l'emplacement de l'ancienne ville, T'o-tong-tch'eng « la Ville orientale agrandie », de la famille Mong 蒙氏, à l'époque des T'ang... »

Les mêmes faits sont rapportés de la façon suivante dans le Tien hi, *où il est dit de Yun-nan-fou* (*liv. 1, 1, p. 9, v.*):

« Vers la fin de la période *t'ien-pao* (742 à 755), cette ville fut absorbée par le Nan-tchao. En la cinquième année *kouang-to* (*cette période ne compte que deux ans*, 763 et 764), Fong Kia-yi 鳳伽異 en augmenta les constructions et l'appela T'o-tong-tch'eng (1).

« Son descendant à la sixième génération, Kiuan Fong-yeou 劵豐祐, changea cette appellation en celle de Chan-chan-fou 鄯闡府, ou département de Chan-chan (2), qui fut conservée dans (l'État de) Ta-li...

(1) *Note du texte :* « Le Nan-tchao établit, sur son territoire oriental, le *tsie-tou*, ou gouvernement, de T'o-tong, voulant dire par là qu'il étendait (*k'ai-t'o*), ce territoire oriental. Ce fut un de ses six *tsie-tou*. Les six gouvernements étaient ceux de T'o-tong, de Nong-tong 弄棟, de Yong-tch'ang 永昌, de Yin-cheng 銀生, de Kien-tch'ouan 劍川 et de Li-chouei 麗水 ».

(2) *Note du texte :* « Chan-chan veut dire Autre capitale (別都). D'après le *Tien ki* 滇記, la famille Mong appelait sa capitale Sie-mie 苴咩 et sa seconde capitale Chan-chan. La *Description officielle* dit : « Siun Ko-k'iuan 尋閣勸 changea la ville de T'ai-ho 太和城 en Capitale de l'ouest 西京 et Chan-chan fut appelée Capitale de l'est 東京. A l'époque de Long-chouen 隆順 (sans doute, le même roi que celui qui est appelé 隆舜 par Li Tchao-lo, dans son « Dictionnaire des années de règne », et par M. Sainson qui, d'après le *Nan-tchao ye che* de Yang Chen, lui assigne comme dates 877 à 897), on changea de nouveau la Capitale de l'ouest en Capitale centrale 中都 et la Capitale de l'est en Capitale supérieure 上都.

Remarquons, en ce qui concerne le nom de la ville de Sie-mie, que telle est la prononciation que lui assigne le *Dictionnaire de K'ang-hi*, mais

« Au commencement des Yuan, on fit de Chan-chan un *wan-hou-fou* et, pendant la treizième année *tche-yuan* (1276), on changea celui-ci en *lou* de Tchong-k'ing 中慶路. En l'an 15 *hong-wou*, sous les Ming (1382), ce dernier devint le département de Yun-nan-fou... »

Dans le Tien hi (*chap.* Kiang yu, *frontières et territoire, p. 29*), *on lit, sous la mention consacrée à T'o-tong-tch'eng :*

« Pendant la quinzième année *hong-wou* (1382), on établit la préfecture de Yun-nan-fou et on construisit une autre ville préfectorale (改築府城). Son périmètre fut de plus de neuf *li* et on la munit de six portes... »

Donc, le site de la ville murée, capitale du Yun-nan, fut changé en 1382 ; mais il est resté le même depuis cette époque, date de la prise de la ville par les Chinois sur les Mongols, ainsi que l'atteste la géographie impériale Ta Ts'ing yi-t'ong tche. *Un plan français de Yun-nan-fou actuelle a été publié dans les* Guides Madrolle, Chine du Nord, *et les six portes y figurent avec leurs noms chinois. A la page 83 de ce* Guide, *on lit* : « En dehors de la ville se « trouve une petite forteresse (*kouan*), bâtie sur l'emplace- « ment de l'ancienne cité appelée Tche (*lire* T'o)-tong- « tch'eng, qui appartenait à la dynastie indigène Mong, du « temps des T'ang. »

Cette petite forteresse n'est autre que la Double porte, Tch'ong-kouan, *dont il a été question plus haut. Elle marque, sans doute, l'emplacement du mur nord de T'o-tong, Chan-chan ou Tchong-k'ing, résidence du gouverneur Seyyid Edjell. Elle figure très nettement sur un plan des cours d'eau de la banlieue de Yun-nan-fou dont je dois la*

qu'une note insérée dans le *Tien hi* (Lu t'ou, 2e recueil, hia), reproduisant le *Man chou*, indique la lecture *Sie-fa*.

communication à M. le commandant d'Ollone. C'est dans son voisinage que se trouve la chambre funéraire. Les ouvrages chinois mentionnent celle-ci à maintes reprises. Je citerai d'abord le plus récent, le K'ouen-ming hien tche, *description officielle de la sous-préfecture de K'ouen-ming, ville même de Yun-nan-fou, par* 戴鈞帆 *Tai Yun-fan (nom personnel* K'iong-souen*), dont le manuscrit, achevé en 1841, ne fut imprimé et publié que soixante plus tard, en 1901 (liv. 9, Sépultures) :*

Sépulture de Sai-yin Ngo-to-tsi (Seyyid Edjell), prince de Hien-yang, sous la dynastie Yuan. — D'après le *Nan-tchao ye che* (l'œuvre primitive de Ni Lou, qui fut ensuite remaniée par 阮元聲 Jouan Yuan-cheng et 楊愼 Yang Chen et qui, sous sa forme nouvelle, a été traduite en français par M. C. Sainson sous le titre d'*Histoire particulière du Nan-tchao*), elle se trouvait en dehors de la porte nord de la ville murée de la sous-préfecture. L'ancienne *Description officielle*, *Kieou tche*, dit : « Se trouve « à 5 *li* à l'est de la ville murée. Le prince, pendant la on- « zième année *tche-yuan* (1274), du règne de Che-tsou, des « Yuan, fut nommé p'ing-tchang, ou gouverneur, de la pro- « vince de Yun-nan. Très nombreux furent les actes bien- « faisants de son administration et tout le peuple s'en mon- « tra heureux et reconnaissant. Après avoir gouverné le « Yun-nan pendant six ans, il mourut à l'âge de soixante- « neuf ans. Le titre posthume de *Tchong-houei*, Fidèle et « bienfaisant, lui fut conféré. »

Le même ouvrage, dont M. d'Ollone a rapporté en France un exemplaire, contient une carte des rues des faubourgs de la ville. On y voit figurer, au sud-est de l'enceinte murée, la « Sépulture du prince de Hien-yang » 咸陽王陵, *au sud-ouest de la porte historique appelée Tch'ong-kouan, qui marquerait la place de l'ancienne capitale du Yun-nan,*

sous les Mongols comme au temps des rois Mong du Nan-tchao. La sépulture voisine avec le 樂天園 Lo-t'ien-yuan, *à l'est, et avec le* 南嶽廟 Nan-yue-miao, *à l'ouest.*

Le Ta Ts'ing yi-t'ong tche *cite également (Yun-nan-fou, Sépultures) le tombeau du Seyyid Edjell comme situé dans le K'ouen-ming-hien et fait suivre, à son tour, cette mention d'un résumé élogieux de la vie du gouverneur mahométan.*

Mais la salle funéraire n'est pas — ainsi qu'on a pu le remarquer en lisant l'inscription lapidaire de Ma Tchou — le seul monument qui ait été élevé à la mémoire de son ancêtre à Yun-nan-fou. Il est question, en effet, sur la stèle, à plusieurs reprises, de la sépulture et du temple commémoratif (祠堂 ts'eu-t'ang) *où les autorités locales reçurent pour instruction d'aller, plusieurs fois par an, offrir leurs hommages. On a vu, en outre, dans le même document, quelles ont été les vicissitudes de ce temple commémoratif. Vraisemblablement élevé, sous les Yuan, au nord et près de l'ancienne ville, il fut déplacé en 1684 et nous le voyons encore mentionné dans les termes suivants au chapitre des Temples* (Ts'eu miao) *du Yun-nan-fou, dans le* Ta Ts'ing yi-t'ong tche, *terminé en 1743 :*

咸陽王廟 Temple du prince de Hien-yang. — Derrière l'École de la préfecture (*foù hiuê*). On y offre des sacrifices au Seyyid Edjell Chams ed-Din, de l'époque des Yuan, qui reçut l'investiture de prince de Hien-yang.

L'École de la préfecture s'est trouvée généralement sur le Wou-houa-chan, colline située au milieu de la ville murée actuelle, et cette colline est, depuis quelques années, couverte en partie, — me dit M. Soulié, — par les constructions de la nouvelle Université, créée au Yun-nan comme une

conséquence de la réforme de l'enseignement sur des bases occidentales, dans tout l'empire chinois (1).

Ce Temple du prince de Hien-yang *devint en 1692, comme le marque la stèle de 1709, le* Pao-kong-ts'eu (2), *ou* Temple commémoratif de reconnaissance pour les services rendus *et, lors de la restauration de la sépulture du Seyyid Edjell, en 1704 et 1705, il est indiqué, sur la stèle, comme réuni à elle dans un même voisinage. Nous trouvons, sur cet édifice, de très intéressants détails dans le* Yun-nan t'ong tche kao (*liv. 88*, Ts'eu sseu, *temples et culte officiels*), *d'après une ancienne édition du* Yun-nan t'ong tche :

« Il est situé — dit le recueil officiel — à l'est de la ville murée, en deçà de la porte Tch'ong-kouan. On avait construit primitivement un *Hien-yang wang miao*, Temple du prince de Hien-yang, où un culte était rendu à Sai-tien-tch'e de l'époque des Yuan, et un *K'ien-ning wang miao*, Temple du prince de K'ien-ning, où un culte était rendu à Mou Ying de l'époque des Ming. Ces deux temples étaient au sud de la ville murée. Pendant la trentième (*sic*) année *k'ang-hi* (1691), le vice-roi Fan Tch'eng-hiun, le gouverneur Wang Ki-wen et, à leur suite, les divers fonctionnaires provinciaux et *taotai* les déplacèrent et les réunirent en un seul temple sur le site actuel. »

Ces renseignements sont accompagnés d'une curieuse pièce de vers dans laquelle Yang Yi-ts'ing (3), *grand secrétaire d'État de la dynastie Ming, a rappelé sa visite au temple du Seyyid Edjell, de la biographie de Mou Ying*

(1) Voir, dans la partie II de ces *Études* (note 3, page 23), ce qui concerne cette école et ses déplacements.

(2) 報功祠.

(3) 楊一清.

et d'une Notice relative à la construction nouvelle du Temple de reconnaissance aux services rendus, *par Fan Tch'eng-hiun.*

Voici d'abord les deux strophes, composées par Yang Yi-ts'ing, originaire de Ngan-ning-tcheou, préfecture située, à peu de distance, au sud-ouest de Yun-nan-fou. Ce personnage, dont on peut lire la biographie dans le Li tai ming tch'en yen hing lou *(liv. 22, seconde partie), fut reçu docteur en 1472, devint gouverneur provincial du Chàn-si et se signala par la part active qu'il prit à la défense de la Grande Muraille et de la frontière chinoise du nord-ouest.*

VISITE FAITE AU TEMPLE DU PRINCE DE HIEN-YANG
PAR YANG YI-TS'ING, DE NGAN-NING,
GRAND SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA DYNASTIE MING.

Le temple, haute forteresse où brûle l'encens, est imposant par son aspect.
Les hommes de ce royaume, vis-à-vis l'un de l'autre, pleurent silencieusement sur les restes du ministre fidèle.
Par le prestige de son talent, il égala (le maréchal) Kin, des chars et de la cavalerie, de la Cour des Han (1),
Et, par ses exploits et mérites, le premier ministre Houen, de l'époque des T'ang (2).

(1) Allusion à Kin Je-ti 金日磾 (ou Kinn-miti, WIEGER), ce fils d'un roi des Huns qui, prisonnier à la Cour de Chine et ayant la charge des chevaux du palais, devint le favori, tout dévoué, de l'empereur Wou-ti, des Han. Le P. WIEGER, *Textes historiques*, pp. 481, 569, 571 et 572, raconte la haute fortune de « cette âme damnée de l'empereur » et dit : « Le Hun Kinn-miti « ne quittait jamais l'Empereur. Dans son service de tous les jours, il gravite « autour de lui, durant plus de trente ans, sans jamais lever les yeux. » A la mort de Wou-ti, celui-ci le désigna pour être l'un des trois régents de l'empire. Le Hun avait éloigné de lui le fer d'un assassin. L'origine étrangère de ce modèle de dévouement au prince est, sans doute, cause du parallèle ici établi entre le Seyyid Edjell et lui. Cf. aussi *Chinese reader's manual* de W.-F. MAYERS, n° 267, et *Chang yeou lou* (livre 13).

(2) Allusion à Houen Che-tche 渾釋之, issu, sous les T'ang, d'une famille de *tou-tou*, ou gouverneurs, de Lan-tcheou, dans le Kan-sou actuel. Doué de grandes qualités militaires, il se distingua par ses exploits à l'armée du Chouo-fang, obtint les plus hautes dignités administratives (*K'ai-fou, yi-t'ong-san-sseu*), devint prince de Ning-chouo et mourut en combattant les Thibétains. Cf. *Chang yeou lou,* livre 5.

Dans les défilés et les montagnes où la terre prend fin, il implanta ses traces à la façon de Yu (1)
Et les hommes y apprirent les mœurs polies de la Chine en chantant au son des instruments (2).
Des livres, par pleines voitures, apportèrent aussi les destinées réservées aux nations civilisées.
Une nouvelle inscription sur pierre commémorera derechef les actes méritoires du passé.

Laissant de côté la biographie de Mou Ying, qui fut le conquérant et le pacificateur du Yun-nan sous les Ming, à la fin du quatorzième siècle, et dont la tablette fut placée, pour y recevoir des hommages analogues, dans le même temple que celle du Seyyid Edjell, je traduirai ci-dessous le discours de consécration de cet édifice rédigé par le vice-roi Fan :

Notice
relative a la construction nouvelle du *Pao-kong-ts'eu*, ou Temple de reconnaissance aux services rendus, par Fan Tch'eng-hiun.

J'ai constaté que, lorsque les offrandes du culte ont été instituées par de saints souverains, ce culte a été rendu à ceux qui avaient donné au peuple un exemple à suivre, à ceux qui avaient affermi l'État par leurs exploits et à ceux qui avaient su le défendre contre de grandes calamités naturelles ou le prémunir contre de grands malheurs.

Aussi, ceux qui firent profiter de leurs labeurs et de leurs bienfaits une seule époque furent, pendant un temps, l'objet d'un culte, qui prit fin avec leur génération, et ceux qui firent profiter de ces labeurs et bienfaits une seule région furent, dans cette région, l'objet d'un culte limité aux frontières de celle-ci. Mais, si ces heureuses influences ne s'éten-

(1) Réminiscence des travaux de canalisation dus au Seyyid Edjell. Voir p. 44, note 1.
(2) La musique adoucit les mœurs.

daient pas seulement à une région et si ces labeurs et bienfaits étaient tels qu'ils pussent se perpétuer pendant cent générations, aucun relâchement ne saurait, certes, être admis dans le maintien du culte institué, à leur égard, dans les temples !

La province du Yun-nan avait possédé depuis longtemps des temples consacrés aux deux princes de Hien-yang et de K'ien-ning. On trouve dans les livres traitant de l'histoire du Yun-nan que le prince de Hien-yang était Sai-tien-tch'e (le Seyyid Edjell), ministre de la dynastie Yuan, et que l'empereur Che-tsou des Yuan (Khoubilai Khan), pendant la onzième année (1), considérant que cette région du sud ne jouissait pas encore de la tranquillité, donna au prince le mandat spécial d'aller la gouverner pacifiquement. A compter du jour où le prince arriva au Yunnan, il commença par construire un Palais des études (*Hiue-kong*, collège auquel est adjoint le temple de Confucius), afin de donner une impulsion à l'enseignement des lettres. Après quoi, il supprima les fonctionnaires inutiles, réduisit les impôts et les corvées, rappela les fugitifs dispersés, secourut les affamés, étendit le procédé administratif du défrichement par des colonies militaires et fit construire des ponts (2). Toutes les mesures propres à faire naître un avantage ou à éliminer un mal furent uniformément prises par lui. Il alla jusqu'à construire des digues et creuser des canaux, pour assurer l'irrigation des champs, et jusqu'à guider le cours des eaux, en vue de les contenir ou de les laisser s'épandre. La population, aujourd'hui même, en recueille encore le bénéfice.

(1) Non de son règne, mais de la période *tche-yuan* ; soit 1274.

(2) Plusieurs ponts perpétuent par leur nom, au Yun-nan, le souvenir du Seyyid Edjell. On en trouve la mention dans les livres 48 et 49 du *Yun-nan t'ong tche kao* (*Tsin leang*, Gués et ponts). Je relève un de ces 賽公橋 *Sai kong k'iao*, ou Ponts du seigneur Sai, dans la sous-préfecture Yi-leang-hien, un autre dans le Kien-chouei-hien et un troisième, construit (peut-être reconstruit) pendant les années *tch'ong-tchen* (1628 à 1644), dans le Lin-ngan-fou.

Le prince de K'ien-ning est Mou Ying (1), marquis Si-p'ing (Pacificateur de l'Ouest), sous la dynastie Ming. L'empereur T'ai-tsou, des Ming, pendant la quatorzième année *hong-wou* (1381), ordonna au prince de pacifier le Yun-nan, de concert avec le Maréchal conquérant du Sud (2). Peu de temps après, les Wou-man (Barbares noirs) se révoltèrent de nouveau. Le prince fit venir des troupes d'élite pour les réduire et il les pacifia. En conséquence, un décret impérial le maintint sur place pour garder le pays. Il put ainsi conquérir Tong-tch'ouan (3), s'emparer d'envahisseurs birmans, préparer la défensive et la guerre, faire défricher des champs par des colons militaires, enseigner le labourage et la culture des mûriers et il se montra courtois envers les sages lettrés. Le Yun-nan lui dut la paix et, pendant les générations qui suivirent, demeura soumis.

Il y a de cela, aujourd'hui, plusieurs centaines et tant d'années. Parmi le peuple du Yun-nan, vieillards et jeunes gens, parlant des services rendus par ces deux princes, de leurs bienfaits, ne manquent pas de soupirer et leurs appréciations louangeuses ne trouvent pas de contradicteurs.

Le temple du prince de K'ien-ning était anciennement situé dans l'intérieur de la ville murée, du côté de l'ouest. Il fut détruit par le feu des envahisseurs (4). Quoique le temple du prince de Hien-yang subsistât encore au dehors, dans le faubourg méridional (*Nan-kouan*), il s'y trouvait à l'étroit et en ruines, insuffisant pour que l'âme (du défunt) y demeurât convenablement fixée (5). Je passai dans ce lieu avec le gouverneur provincial, M. Wang, et nous avisâmes ensemble au moyen de le rénover. A ce moment même,

(1) 沐英.

(2) Titre porté par Fou Yeou-to, dont il sera question plus loin, p. 72.

(3) Préfecture située au nord-est de Yun-nan-fou.

(4) Peut-être pendant l'occupation de la ville par les partisans du chef annamite Cha Ting-tcheou, de 1646 à 1648. Voir plus haut, p. 45.

(5) Qu'était donc devenu le temple du prince (*wang miao*) que la stèle de 1709 dit avoir été reconstruit dans l'intérieur de la ville, en 1684 ?

le juge provincial, M. Hiu, avait formé le même projet. Aussi, nous dit-il que, à quelques pas de la place vide qui est en deçà de la Double porte (*Tch'ong-kouan*), s'étendait un terrain très spacieux et qu'il serait possible d'y élever un temple. On y bâtit, par suite, un temple commémoratif (*ts'eu*) pour y réunir les cultes des deux personnages. Messieurs les directeurs provinciaux et *taotai* donnèrent tous, à l'envi, leur aide à cette fondation. C'est pourquoi j'ordonnai au préfet de Yun-nan-fou, Tsiang Houang, de prendre la direction de l'affaire. En moins de quelques mois, le temple commémoratif fut achevé et, sur son fronton, on mit : « Reconnaissance aux services rendus. » Tous en exprimèrent leur approbation et demandèrent que mes paroles fussent gravées sur la pierre. J'ai donc rapporté sommairement ici les mérites et les bienfaits des deux princes, dont on peut dire avec sincérité qu'ils ont donné un exemple au peuple, qu'ils ont affermi l'État par leurs exploits et qu'ils l'ont défendu contre les calamités naturelles et prémuni contre le malheur. Que leur temple se perpétue à jamais au Yun-nan ne leur était-il donc pas dû? J'ordonnai, en outre, aux autorités de leur faire, à chaque saison, des offrandes cultuelles et, par ailleurs, je composai pour eux une inscription dédicatoire, afin de marquer que leur mémoire n'avait subi aucune atteinte. Voici les termes de cette inscription :

L'affection du Ciel donne au peuple son essor,
Sans omettre les régions lointaines.
Il a généreusement fait naître des héros
Pour maintenir ce royaume (le Yun-nan).

Lorsque, au début des Yuan, ses destinées s'ouvrirent,
Il le dut, en vérité, au *p'ing-tchang* (ministre, le Seyyid Edjell),
Qui d'abord exalta collèges et écoles ;
D'où resplendit l'enseignement des lettres.

Il suscita les œuvres utiles et élimina le mal,
Entreprenant l'ensemble, développant les détails.

Il augmenta aussi les profits dérivés des eaux
Et ses bienfaits se multiplièrent pour l'alimentation (du peuple).

Lorsqu'on fut parvenu à l'époque des Ming,
Ceux-ci pacifièrent foncièrement les huit régions incultes.
Aussi ordonnèrent-ils au (marquis) Si-p'ing
D'étendre leur territoire, d'agrandir leurs frontières.

Dans toute direction que marquèrent ses étendards,
Il balaya entièrement les funestes rebelles.
Il fut la Grande Muraille, longue de dix mille *li*, [bles.
Le rempart de métal, le fossé d'eau bouillante (1), toujours inexpugna-

Maintenant en paix par leur bonté ce domaine méridional,
Les deux princes évoluaient dans une même carrière.
Ils moururent, l'un et l'autre, au Yun-nan
Et le cœur de leurs souverains en fut ému et affligé.

La faveur impériale leur conféra de beaux titres posthumes,
Des coiffures d'où pendaient les perles et la dignité de prince.
Leurs nombreux exploits et leurs mérites exceptionnels
Furent l'objet de louanges sans fin.

Tout en disant qu'ils étaient de générations différentes,
Qui pourrait montrer entre eux une inégalité ?
Aussi, dans ce temple nouveau,
Leurs services et leurs bienfaits seront glorifiés de concert.

Un somptueux édifice s'élève, plein de grandeur,
Comme l'oiseau après la mue, comme le faisan aux ailes éployées (2).
(La montagne du) Coq de jade vert l'entoure, à l'occident,
Et (celle du) Cheval d'or caracole à l'orient (3).

(La colline des) Cinq fleurs étale les vases à viande du sacrifice
Et les eaux du K'ouen en exposent la liqueur (4).

(1) 金湯. Abréviation de *Kin tch'eng t'ang tch'e*, Muraille de métal et fossés d'eau bouillante. « Dans le pays de la Muraille de la frontière, il ne « manqua pas de garder solidement les villes investies et toutes devinrent « *murailles de métal et fossés d'eau bouillante, que l'on ne put attaquer* » (*Histoire des Han*, biographie de K'ouai T'ong).

(2) Comparaison classique empruntée au *Che king*, Livre des vers.

(3) Le *Pi-ki-chan* et le *Kin-ma-chan*, les deux montagnes célèbres entre lesquelles s'élève la ville de Yun-nan-fou. Déjà mentionnées page 52.

(4) On remarquera l'image sur laquelle vont se clore les effusions poé-

Des actes de grâces, aux quatre saisons,
Seront présentés, à jamais, en rituelles offrandes.

Tel fut donc l'emplacement du temple élevé à la mémoire du Seyyid Edjell à dater de 1692. *Ce ne fut pas le dernier. Nous lisons, en effet, dans le même ouvrage, à la suite de ce qui précède, cette mention empruntée au* K'ouen-ming hien tche (abrégé) :

« Durant la première année *tao-kouang* (1821), le sous-préfet Tchouang Si-li changea d'emplacement ce temple, qui fut réédifié dans l'intérieur de la ville murée, rue P'ing-tcheng-kiai (du gouvernement pacifique), et y ajouta le culte de Fou Yeou-to (1), duc Ying-kouo-kong, à l'époque des Ming. Pendant les deux secondes lunes du printemps et de l'automne, on choisit des jours heureux pour y faire des offrandes. »

Le temple commémoratif du Seyyid Edjell émigra donc de nouveau, en 1821, *pour rentrer en ville. Je m'efforcerai d'apprendre ce qu'il est devenu depuis.*

*
* *

Je dirai en terminant que, si je me suis un peu longuement étendu, dans ce chapitre, sur la situation de l'ancienne cité de Yun-nan-fou, c'est, en partie, parce que l'auteur du Tien-nan tsa tche, *dont j'ai traduit un extrait à la page* 40 (*note* 2), *ne s'est rendu qu'imparfaitement compte*

tiques du vice-roi Fan. Elle n'est pas sans grandeur. Pour la glorification des deux célèbres pacificateurs du Yun-nan dans les siècles passés, un autel se dresse au milieu même de la ville capitale de cette province, autel pourvu de ses *cinq* offrandes rituelles (*wou kong*), chair du sacrifice, etc. : c'est la montagne des *Cinq* fleurs, le Wou-houa-chan ; quant à la liqueur destinée aux libations ou eau lustrale, c'est celle du lac immense, à proximité, le K'ouen-ming-hou ou Tien-tch'e.

(1) 傅友德, le compagnon de Mou Ying, lors de la conquête du Yun-nan, en 1381.

de cette position et qu'il a ignoré la date et les circonstances du déplacement de la capitale provinciale, contemporain de l'établissement au Yun-nan de la domination chinoise des Ming. Le passage précité de sa note se termine, en effet, par les remarques suivantes :

« Cependant, les éditions successives de la *Description officielle* (*tche*) disent toutes que la sépulture était située au nord de la ville murée. La biographie particulière (du Seyyid Edjell) dit maintenant aussi que l'inhumation eut lieu à la porte nord de Chan-chan. S'il en était ainsi, toute la région sise à l'ouest de Che-hou-kouan (Porte ou Passe du tigre de pierre), que l'on appelle communément Nan-kou-tch'eng (l'Ancienne ville du sud), constituerait l'ancien emplacement de la ville murée de Chan-chan. A quelle époque la capitale provinciale actuelle a-t-elle été transférée où elle se trouve? Fut-ce sous les Yuan ou sous les Ming? Voilà ce que je ne puis pas savoir. Cependant, la sépulture du prince se trouve désormais au sud-est de la ville murée. Il y a lieu de rectifier la *Description officielle.* »

Oui, mais seulement si la position de la salle funéraire est indiquée dans le texte par rapport à la ville actuelle, postérieure à 1382.

Si nous nous reportons aux plans chinois de Yun-nan-fou ou à celui que M. Madrolle a donné dans son Guide *précité, nous voyons que c'est au sud et au sud-est de la ville que se trouve son faubourg peuplé et important. Il marque, en effet, à n'en pas douter, le lieu de jonction entre la cité ancienne et la nouvelle, comme la « Ville chinoise » de Pékin marque l'emplacement des capitales antérieures, bâties par les Leao et les Kin.*

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

1274. Arrivée du Seyyid Edjell au Yun-nan.
1279. Mort du Seyyid Edjell. Il est inhumé à Wo-eul-to.
1297. Honneurs décernés au Seyyid Edjell par l'empereur Timour. Construction d'une salle d'offrandes près de la sépulture. Sacrifices solennels.
1420. Honneurs conférés par l'empereur Yong-lo aux descendants du Seyyid. La garde de sa sépulture et de son temple leur est confiée.
Environ 1490. Stèle de Yang Yi-ts'ing, dans le temple du Seyyid Edjell.
1538. Stèle de Si-ngan-fou « à la mémoire de trois générations de princes ».
1681. Fin de la révolte des deux Wou. La sépulture et le temple commémoratif ont été ravagés, les descendants du Seyyid sont dispersés.
1684. Le temple (Wang miao) *est réédifié dans la nouvelle ville de Yun-nan-fou.*
1692. Le temple est transféré à Tch'ong-kouan et, sous le nom de Pao-kong-ts'eu, *réunit les cultes du Seyyid et de Mou Ying. Des gardiens y sont établis.*
1704 et 1705. Restauration de la sépulture.
1709. Stèle de Ma Tchou.
Après 1736. Stèle brisée, gisant aujourd'hui à Wo-eul-to. Les bâtiments de la sépulture sont augmentés.
1821. Le temple Pao-kong-ts'eu *est transféré dans l'intérieur de la ville, en y adjoignant le culte de Fou Yeou-to.*
1880. Stèle dédicatoire dressée devant le tombeau reconstruit.

IV

Travaux d'hydraulique du Seyyid Edjell au Yun-nan.

Si l'on fait exception de cette portion du territoire du Yun-nan qui, au nord-est, se trouve enserrée entre le Sseu-tch'ouan et le Kouei-tcheou et qui, jusqu'à une époque toute récente, se trouvait rattachée à la première de ces deux provinces (1), *il est naturel d'admettre que la région voisine de Yun-nan-fou et de son lac ait été la première conquise à la civilisation chinoise et celle par laquelle s'effectua la pénétration de l'Empire du Milieu chez les Barbares du Sud-Ouest. Le mérite de cette entreprise de colonisation est reporté, ainsi que nous l'avons vu, par les auteurs chinois, à un général de la principauté de Tch'ou, nommé Tchouang Kiao. Celui-ci avait été envoyé, dans les dernières années de la dynastie Tcheou, par son prince, Wei-wang, pour faire la conquête du Tien-tch'e, c'est-à-*

(1) Le département actuel Tong-tch'ouan-fou (dans l'ancien T'ang-lang-hien, de l'époque des Han), substitué au Tong-tch'ouan-lou, conquis par les Mongols sur le royaume de Nan-tchao, avait été d'abord maintenu par le premier empereur Ming, en 1381, dans la province du Yun-nan ; mais, deux ans plus tard, il fut placé sous la dépendance du Sseu-tch'ouan, où il demeura jusqu'à la quatrième année *yong-tcheng* (1726). Le Tchao-t'ong-fou, conquis aussi par les Mongols sur les princes indigènes, forma le *siuan-wei-sseu* de Wou-sa Wou-mong, dépendant de leur province du Yun-nan. Le premier empereur Ming, en 1382, en fit le Wou-mong-fou, qu'il rattacha au Sseu-tch'ouan. Ce ne fut qu'en la cinquième année *yong-tcheng* (1727) qu'il ressortit de nouveau au Yun-nan. Son nom actuel de Tchao-t'ong lui fut donné quatre ans plus tard (1731).

dire précisément du lac de Yun-nan-fou, appellation sous laquelle il faut évidemment comprendre tout le pays avoisinant. Pendant l'absence de Tchouang Kiao, le puissant État de Ts'in, qui devait bientôt s'annexer tous ceux dont était formée la Chine féodale, vainquit celui de Tch'ou, les communications furent interrompues entre le prince vaincu et le général et celui-ci se constitua roi du pays qu'il venait d'occuper, roi de Tien (1).

Le Tien hi (Chan tch'ouan, *1*, chang, *p. 10*) *rappelle les mêmes faits de la façon suivante :*

Le *Tien-tch'e* se trouve au sud de la ville murée de Yun-nan-fou. On l'appelle aussi *K'ouen-ming-tch'e* et *Tien-nan-tso* 滇南澤. A l'époque des « Royaumes combattants », Tchouang Kiao, général de l'État de Tch'ou, détruisit les 夜郎 *Ye-lang* et parvint au Tien-tch'e, dont il conquit et pacifia le territoire par la puissance de ses armes. Il envoya, en outre, des chefs placés sous ses ordres, à la tête de troupes, pour s'annexer et soumettre tous les *Man* (Barbares) du Sud-ouest.

Sous les Han, pendant les années *yuan-fong* (110 à 105 avant J.-C.), lorsque l'on voulut châtier les K'ouen-ming, comme il y avait, chez ces K'ouen-ming, le lac Tien-tch'e dont le périmètre avait trois cents *li*, on creusa, au sud-ouest de Tch'ang-ngan, un *K'ouen-ming-tch'e,* ou Lac K'ouen-ming, à sa ressemblance, afin de s'y exercer aux combats sur les eaux (2).

Pendant l'an 3 *kien-hing* de la dynastie Han du Sseu-tch'ouan (225 après J.-C.), le Marquis guerrier Tchou-ko (Leang), conduisant une expédition militaire dans le Nan-

(1) Voir, dans la partie III de ces *Études*, la note 5 de la page 37.

(2) D'où l'habitude qui s'établit d'avoir, auprès des capitales de la Chine, un Lac K'ouen-ming. C'est ainsi que ce nom, appliqué au lac du Wan-cheou-chan, dans le palais estival à l'ouest de Pékin, figure en caractères énormes sur une haute stèle dominant cette pièce d'eau.

tchong (Région centrale, du côté sud), arriva au Tien-tch'e.

Les Chinois ont recherché l'étymologie de ce mot Tien 滇, *composé de deux éléments : l'*eau 氵 *et* 眞 *ou* 真 tchen, *où ils voient, en raison de la prononciation du groupe, une abréviation de* 顛 tien, *qui signifie* renversé. *D'où, le sens d'*Eau renversée, *appliqué à l'appellation du lac de Yun-nan-fou. Voici, d'ailleurs, ce que dit, à ce sujet, le dictionnaire* Tcheng tseu t'ong, *sous le mot* Tien : « D'après la géographie des Han, étendue d'eau qui se trouvait dans le Yi-tcheou 益州, au nord-ouest de la sous-préfecture Tien-tch'e-hien 滇池縣. Ce grand lac porte le nom de Tien-tch'e. L'eau du Tien-tch'e est large à sa source et étroite à son extrémité, comme si elle coulait en sens inverse (1); d'où son nom. »

La même explication est donnée par le savant Yang Chen, dont une inscription sur pierre relative à des travaux de creusement de la Bouche de la mer (il en sera question plus loin) est reproduite dans le Yun-nan t'ong tche (*livre 52, page 9* verso) : « Il est dit, dans le 巴蜀志 *Pa Chou tche* de 譙允南 Ts'iao Yun-nan, que les eaux du Tien-tch'e proviennent du P'an-long-kiang. On l'appelle aussi 積波 Tsi-po, *Flots accumulés*. En tout, quatre-vingt-dix-neuf ouvertures concentrent les eaux qui forment le K'ouen-ming-tch'e. Ces eaux sont parfois profondes et larges, parfois sans profondeur et étroites. Par endroits, elles semblent couler en sens inverse. C'est pourquoi on a appelé le lac : Tien-tch'e, *Lac des eaux renversées.* »

Dans le livre 13 du Yun-nan t'ong tche (*p. 1*, verso), *le Tien-tch'e est ainsi sommairement décrit :* « Il se trouve au sud de la ville (de Yun-nan-fou). Son périmètre est de

(1) 似倒流.

plus de 300 *li*. Il reçoit le P'an-long-kiang, le Houang-long-t'an et les rivières Hai-yuan-ho et Pao-siang-ho, qui se réunissent pour former une vaste étendue d'eau, que les gens du pays appellent la Mer (*Hai*). Les terrains cultivés autour de cette mer et utilisant ses eaux pour leur irrigation comptent plusieurs centaines de milliers de *k'ing* (de 100 arpents chinois chacun, soit plusieurs dizaines de millions de ces arpents). »

Ce nom de Mer *est ainsi expliqué dans le* Tien hi (Chan t'chouan, 1, chang, *page 10*, verso) : « Ces différents cours d'eau se réunissent en une vaste nappe, d'un contour de plus de trois cents *li*. Les champs et habitations des soldats et du peuple forment un cercle sur ses bords et elle s'écoule par une petite rivière un peu à l'ouest, qui fait un coude vers le nord, sans que l'on voie où elle se dirige. C'est pourquoi on appelle aussi (le lac) *Tien hai*, Mer de Tien. »

La même appellation populaire de mer se retrouve dans celle de la bouche par laquelle les eaux du lac s'écoulent à l'ouest, puis au nord : Hai k'eou, *la Bouche de la mer, au nord de la ville de K'ouen-yang-tcheou, à* 80 li *au sud-ouest de Yun-nan-fou. Le lac forme, du nord au sud, une longue cuvette où viennent converger les eaux d'une dizaine de courtes rivières du nord, de l'est et du sud. Ces eaux ont pour déversoir, dans le Kin-cha-kiang, c'est-à-dire dans le haut cours du Yang-tseu-kiang, le lit du* 普渡河 *P'ou-tou-ho, qui aboutit dans le grand fleuve en face du territoire du Sseu-tch'ouan. Le P'ou-tou-ho commence, à la rive occidentale du lac, par la « Bouche de la mer à K'ouen-yang »* 昆陽海口 *et, après avoir franchi une courte distance dans la direction est-ouest, fait, à angle droit, un coude subit et va, du sud au nord, rejoindre les eaux du grand fleuve venu du Thibet, qui emmènera la masse réunie de leurs eaux jusqu'à la mer Jaune, auprès de Chang-hai.*

*Aucune rigueur scientifique ne doit s'attacher, sans doute, à cette désignation d'*eau renversée *donnée aux ondes du lac, puisque c'est le sort commun de ces vastes réservoirs liquides de trouver un débouché par un canal beaucoup moins large, et l'idée de renversement serait plus simplement suggérée par ce fait que sa masse se trouve alimentée surtout par des apports venus du nord pour s'épandre au sud, puis retourner inversement au nord, en suivant le lit du P'ou-tou-ho.*

On conçoit que l'existence d'un seul déversoir, par la bouche de K'ouen-yang, ait été cause, dans le passé, d'inondations sur toutes les terres basses confinant au lac et notamment dans la plaine où s'élève la capitale provinciale du Yun-nan, si cette embouchure se trouvait obstruée, ou temporairement insuffisante pour donner passage à l'eau du lac, alors que des pluies abondantes venaient enfler les petites rivières ou torrents issus des montagnes qui dominent Yun-nan-fou et encerclent le bassin dont le lac occupe le fond. Ces inondations furent évidemment fréquentes et, à l'époque où le Seyyid Edjell vint au Yun-nan et en fut témoin, il résulte pour nous, de l'examen des documents propres à nous éclairer sur les travaux d'hydraulique par lesquels il voulut remédier au mal dont souffrait la population, que ceux-ci consistèrent à :

1° *Creuser la bouche de K'ouen-yang, de façon à permettre aux eaux du lac et de la plaine alors inondée de trouver un écoulement vers le Kin-cha-kiang par la rivière P'ou-tou-ho; et*

2° *Retenir les eaux des montagnes affluant vers le lac par le moyen d'écluses, qui présentaient aussi l'avantage de conserver pour l'agriculture ces eaux dans les rivières descendant des montagnes du nord et de l'est.*

Nous verrons que, pour augmenter l'aire des cultures à irriguer à l'aide de ces rivières torrentueuses, plusieurs de celles-ci furent séparées en deux au moyen de barrages

qui existent encore, ainsi que tout l'ensemble des travaux d'hydraulique que le gouverneur musulman fit exécuter pendant son séjour de six ans au Yun-nan, entre les années 1274 *et* 1279, *et que des ouvrages secondaires en nombre considérable vinrent compléter, de son vivant même, ce système de canalisation.*

On a pu remarquer, au cours des traductions que j'ai publiées, dans ces Études, *de documents, stèles ou textes biographiques relatifs au Seyyid Edjell, que les travaux entrepris par ce personnage au Yun-nan pour parer aux inondations, d'une part, et pour permettre, d'autre part, l'irrigation des champs, ont donné lieu de la part des contemporains et de la postérité à de fréquentes et louangeuses mentions. Je les rappellerai ici dans leur ordre chronologique.*

Dans le panégyrique du Seyyid Edjell composé par son subordonné Tchao Tseu-yuan, et que l'on peut dater de l'année même du décès du ministre-gouverneur ou d'une époque la suivant de très près, l'auteur rappelle que le défunt « prit des mesures préventives contre les inondations et la sécheresse (1) » *et* « dirigea le cours des eaux » (2). *Un peu plus loin, le creusement du déversoir du lac est explicitement mentionné :* « Au début — *dit Tchao Tseu-yuan* — la bouche servant d'écoulement au lac K'ouen-ming était obstruée. L'eau atteignait la ville murée et le marché. Des champs considérables se trouvaient supprimés et abandonnés. La route principale était interceptée. Le Seigneur donna ordre à Tchang Li-tao, commissaire chargé de l'inspection de Ta-li et autres lieux et des encouragements à donner à l'agriculture, de rompre l'obstruction existante, en appliquant à ce travail deux mille hommes de corvée. En trois années, ce résultat fut obtenu (3). »

(1) Voir ci-dessus, p. 24.
(2) *Id.*, p. 25.
(3) *Id.*, pp. 27 et 28.

L'inscription qui fut placée, si nous en croyons la stèle de 1709, sur la salle d'offrandes que l'empereur Timour ordonna, en 1297, d'élever au Yun-nan, en l'honneur du Seyyid Edjell, dans un lieu voisin de sa sépulture, portait témoignage de l'importance que l'on attachait alors, parmi les bienfaits de l'administration de celui-ci, à ses œuvres d'hydraulique. Cette sorte de dédicace se composait, en effet, de quatre vers, dont deux sont consacrés à vanter ces œuvres ; c'est à elles que font allusion ces mots :

Ses services méritoires l'ont égalé au grand Yu
Et ses bienfaits furent analogues à ceux de Ts'eu-chan (1).

Dans la biographie officielle du Seyyid Edjell qui figure dans le Yuan che, *nous trouvons aussi qu'il* « fit des digues et des réservoirs pour parer aux inondations et à la sécheresse (2) ».

La même pensée a inspiré à Yang Yi-ts'ing, ministre de la dynastie Ming qui visita la sépulture du Seyyid Edjell à la fin du quinzième siècle, le vers suivant :

Dans les défilés et les montagnes où la terre prend fin, il implanta
ses traces à la façon de Yu.

En 1692, le vice-roi Fan Tch'eng-hiun, résumant les titres acquis par son devancier de l'époque mongole à la gratitude des générations passées et à venir, ne manque pas de noter qu'il « alla jusqu'à construire des digues et creuser des canaux, pour assurer l'irrigation des champs, et jusqu'à guider le cours des eaux, en vue de les contenir ou de les laisser s'épandre. La population, aujourd'hui même, en recueille encore le bénéfice » (3). *Plus loin, il ajoutera poétiquement :*

Il augmenta aussi les profits dérivés des eaux
Et ses bienfaits se multiplièrent pour l'alimentation (du peuple) (4).

(1) Voir ci-dessus, p. 44.
(2) *Id.*, p. 12.
(3) *Id.*, p. 68.
(4) *Id.*, p. 71.

197464

Enfin, sur la stèle de 1709, au nombre des mesures bienfaisantes prises par le gouverneur musulman du Yun-nan, son descendant Ma Tchou rappelle qu'il « creusa un écoulement au lac et déplaça des villes murées, construisit des canaux et établit des écoles » (1).

Voilà pour les témoignages écrits à nous légués par l'histoire officielle ou l'épigraphie. Ils laissent peu à désirer pour ce qui concerne la première partie des travaux d'hydraulique du prince de Hien-yang. Pour dégager la bouche ensablée qui eût dû faire communiquer le lac de Yun-nan-fou avec le P'ou-tou-ho, il employa deux mille hommes de corvée qui, en trois ans, rétablirent le bon fonctionnement de cet exutoire des eaux, cause de l'inondation du bassin lacustre jusque sous les murs de la métropole provinciale.

Le Hien-yang wang fou Tien tsi *de Lieou Fa-siang, directeur des études dans le K'ouen-ming-hien, dont la préface porte la date de 1684, nous offre un résumé intéressant des travaux d'hydraulique du Seyyid Edjell, dont je donnerai ici une version indépendante de celle que M. le capitaine Lepage a publiée dans le fascicule de mai 1910 de la* Revue du Monde musulman. *Voici d'abord ce qui concerne le creusement de la Bouche de la mer à K'ouen-yang et, par suite, le dégagement de la voie d'écoulement des eaux du Tien-tch'e vers le fleuve Bleu par le P'ou-tou-ho :*

Le prince se préoccupa de ce que, la région située à l'est de la capitale provinciale se trouvant élevée et celle de l'ouest (2) plus basse, des inondations se produisaient fréquemment. Par moments, Chao-tien (3) devenait une mer

(1) Voir ci-dessus, p. 39.

(2) La capitale du Yun-nan, à l'époque mongole, était située sur la rive sud du Kin-tche-ho actuel, une des rivières créées par le Seyyid Edjell.

(3) 邵甸里, aujourd'hui village situé près de l'une des branches supérieures, ou sources, du P'an-long-kiang, au nord de Yun-nan-fou. C'était jadis une sous-préfecture.

ou souffrait de la sécheresse, sans qu'il y eût à cet égard rien de régulier, et on n'y trouvait plus aucun lieu pouvant être ensemencé. En même temps, l'eau se répandait jusqu'à la ville murée métropolitaine. Les émoluments des fonctionnaires (1) et les vivres destinés au peuple éprouvaient, à être transportés, de grandes difficultés. Le prince ordonna à son troisième fils Hou-sin, prince Tchong-kien, d'emmener, avec Tchang Li-tao, trois (*sic*) mille hommes pour percer et ouvrir le barrage du Dragon de pierre (石龍壩 *Che long pa*), à la Bouche de la mer (*Hai-k'eou*). Le prince dit : « Je permets seulement de faire écouler les eaux, mais je ne permets pas de faire circuler des bateaux, afin de garantir et de défendre les *veines du vent* (*fong mo*, courants à considérer dans la géomancie). » On ouvrit ainsi une voie fluviale qui, passant par Ngan-ning, Wou-ting et Tong-tch'ouan, gagnait Ma-hou (2). En trois années, elle fut achevée et alors il y eut des terrains de plaine dont on put faire des champs.

La seconde série des travaux que le Seyyid Edjell fit exécuter, et qui étaient destinés à rendre à la culture les terrains formant la banlieue de sa capitale provinciale, en leur épargnant à la fois les inondations et la sécheresse, était plus compliquée. Le Hien-yang wang fou Tien tsi, *basé sur des écrits historiques qualifiés, dans la préface, de* ye che, *c'est-à-dire indépendants de l'histoire officielle, continue en ces termes :*

Quoique les calamités causées par les eaux eussent cessé, celles-ci n'étaient pas encore rentrées dans leur lit. Le prince

(1) Autrefois, payés en grains.

(2) Ancienne préfecture, 馬湖府 Ma-hou-fou, qui avait son siège à P'ing-chan-hien, sur le Kin-cha-kiang, dans la province du Sseu-tch'ouan, et qui fut supprimée en 1727. Les T'ang y avaient eu le Ma-hou-pou et les Mongols y établirent, en 1276, le Ma-hou-lou.

construisit une écluse dite 上壩閘 *Chang pa tcha* (Écluse du barrage supérieur), qui eut pour effet de diviser un cours d'eau (1) et de le faire aboutir au P'an-long-kiang, pour, de là, se jeter dans la mer (le lac); ce qui permit, en même temps, de rendre à leur utilité les champs situés en contre-bas. Malheureusement, l'eau formait bien un lac à l'ouest; mais, à l'est, on en manquait encore. De nouveau, il divisa un cours d'eau, à l'extrémité gauche (orientale) du Pont du barrage, et, longeant les lieux hauts et secs du côté est, il construisit un canal de 70 *li* : il forma ainsi un autre cours d'eau, le 金汁河 *Kin-tche-ho*. La dimension donnée à ce canal fut, en largeur, 12 pieds (plus de 4 mètres). Sur les 20 *li* d'amont, cette largeur fut de 16 pieds (plus de 5 m. 50). Il construisit dix petites écluses et trois cent soixante voûtes de passage des eaux (2), par lesquelles on fit, à tour de rôle, couler l'eau et qui, d'en haut, permettaient d'arroser les terrains bas. Il irrigua ainsi tout le Tien (3).

Un nombre fixe de 360 chevaux fut établi pour la transmission des avis (relatifs à l'état des eaux) et 360 hommes furent chargés d'observer les eaux ou de remplir des emplois accessoires. S'il se produisait des éboulements et si les eaux s'échappaient par des brèches, des informations étaient envoyées avec la plus grande célérité aux préposés supérieurs, qui assemblaient sur les lieux la population rurale afin d'apporter la terre nécessaire, de combler ces brèches et de reconstruire (la digue). On ne tolérait ni négligence ni délai.

En outre, il établit six « barrages inférieurs » (*hia pa*) dans six rivières, le 馬料河 Ma-leao-ho, le 寶豫河 Pao-

(1) Il s'agit ici du 銀汁河 Yin-tche-ho, affluent de droite du P'an-long-kiang.

(2) 涵洞 *Han-tong*. C'est le terme adopté par les ouvrages officiels, dans leurs chapitres consacrés au régime des eaux.

(3) Désignation sous laquelle il ne faut entendre que les environs immédiats de la ville de Yun-nan-fou.

siang-ho et autres (1), afin de répartir les eaux entre douze branches séparées, en aval de ces rivières.

Il construisit aussi 72 canaux « de terre » (2), afin d'y faire couler les eaux accrues qui inondaient le pays et de faire passer ces eaux par voie souterraine.

A partir de ce moment, le Tien n'eut plus à souffrir de la sécheresse et put de façon permanente jouir de la tranquillité, relativement aux céréales nécessaires à son alimentation...

Le même récit contient aussi, un peu plus loin (*p.* 9, verso), *une allusion vague à des travaux du même genre que le Seyyid Edjell aurait fait effectuer dans d'autres régions :* « Il amena (dans les campagnes) des cours d'eau pour venir en aide aux travaux agricoles. »

Pour emprunté qu'il soit à des relations non officielles, l'exposé qui précède n'en contient pas moins la vue d'ensemble la plus facile à saisir que j'aie rencontrée dans les ouvrages qui traitent des travaux par lesquels a été régularisé le régime des eaux dans la plaine de Yun-nan-fou. Ces ouvrages, en tête desquels il faut placer, — car il est spécial au sujet qui nous occupe, — le petit atlas avec notices descriptives intitulé Yun-nan cheng tch'eng lieou ho t'ou chouo (3), *dont M. le commandant d'Ollone a rapporté*

(1) Peut-être faut-il comprendre, dans ce nombre de six, le P'an-long-kiang, le Kin-tche-ho, dont il a été question plus haut, le Yin-tche-ho qui ne peut être autre que le premier cours d'eau de dérivation mentionné aussi ci-dessus, et enfin le 海源河 Hai-yuan-ho, qui complète le système des « Six rivières » sur lequel je reviens avec plus de détails dans la suite de cette étude. Le caractère *Siang* figurant dans le nom du Pao-siang-ho est écrit, dans les autres ouvrages, sans la clef de l'eau.

(2) 地河 *Ti ho.*

(3) 雲南省城六河圖說, formant un cahier répondant à notre petit format in-4. Ce recueil contient : 1° une carte d'ensemble des Six rivières ; 2° une du P'an-long-kiang ; 3° une du Kin-tche-ho ; 4° une du Yin-tche-ho ; 5° une du Pao-siang-ho ; 6° une du Ma-leao-ho ; 7° une du Hai-yuan-ho et 8° une de la rivière (P'ou-tou-ho) issue de la Bouche de la mer à K'ouen-yang. Composé par un ancien *taotai* des grains, nommé 黃士傑

de sa mission en Chine un exemplaire qu'il m'a mis à même de consulter, ne manquent pas de faire remonter au Seyyid Edjell le mérite d'avoir créé un système de canalisation qui, depuis sept cents ans, a pu, lorsque l'entretien en était assuré, garantir la banlieue de la métropole provinciale contre les inondations et la sécheresse. Le Yun-nan t'ong tche *et le* Yun-nan t'ong tche kao *contiennent de fréquentes mentions de ces travaux d'entretien, sous les Ming et sous la dynastie actuelle.*

Dans le préambule de sa section relative aux Chouei li *ou Avantages dérivés des eaux, le* Yun-nan t'ong tche *dit :*

Dans le Yun-nan, depuis que Sai-tien-tch'e, de l'époque des Yuan, construisit des digues et des bassins afin de parer aux inondations et à la sécheresse et que Tchang Li-tao rechercha la source des cours d'eau et gagna cent mille *k'ing* (de cent arpents chacun) de bonne terre, les profits dérivés des eaux commencèrent à apparaître.

La grande géographie impériale Ta Ts'ing yi t'ong tche *contient (livre 369,* Yun-nan-fou, Ti yen *ou Digues et réservoirs) le passage suivant, consacré aux Six rivières sous la rubrique* Song-houa-pa, *nom du barrage établi par le Seyyid Edjell dans le cours du P'an-long-kiang, qui est la plus considérable de ces rivières, pour en détacher vers le sud le Kin-tche-ho :*

Le *Song-houa-pa* 松花壩, ou Barrage en pomme de pin (1), est situé au nord-est de la sous-préfecture de K'ouen-ming (c'est-à-dire de la ville même de Yun-nan-fou). Sous

Houang Che-kie, qui prit grand intérêt aux questions d'irrigation du Yun-nan, où il se trouvait en 1730, l'ouvrage a été réimprimé en 1835 et en 1880 par des successeurs de ce fonctionnaire. Il comprend 29 feuillets.

(1) Sans doute, à cause de la forme de ce barrage ou de cette digue que l'atlas précité nous montre assez semblable à une pomme de pin, ou à un fer de lance, dont la pointe détermine le départ des eaux d'amont en deux cours divergents.

la dynastie Yuan, le Seyyid Edjell Chams ed-Din fit un programme d'utilisation des eaux, établit ce barrage et ainsi divisa la rivière en deux : le P'an-long-kiang 盤龍江 (Rivière du dragon enroulé) et le Kin-tche-ho (1) (Rivière à liqueur d'or). Il répara ou construisit, en même temps, toutes les écluses des Six rivières, de façon à arroser dix mille *k'ing* (soit un million de *mou* ou arpents) de champs ; savoir :

1° Sur le P'an-long-kiang, huit écluses, appelées : *T'ong-nieou-tcha*, *Nan-pa-tcha*, *Siao-pa-tcha*, *Sseu-tao-pa-tcha*, *Yong-tch'ang-ho-tcha*, *T'ouo-tsiu-tcha*, *Wang-kong-tcha* et *Siao-si-men-tcha;* c'est la branche qui, coulant au sud du barrage Song-houa-pa, va se jeter dans le lac K'ouen-ming-tch'e après un parcours de plusieurs dizaines de *li;*

2° Sur le Kin-tche-ho, sept écluses, appelées : *Tai-kin-po-tcha*, *Ta-han mien-tcha*, *Siao-han-mien-tcha*, *Sang-yuan-tcha*, *Kin-leng-tcha*, *Yen-wei-tcha* et *Siao-pa-tcha ;* c'est la branche qui coule à l'est du barrage Song-houa-pa;

3° Sur le Yin-tche-ho, six écluses, appelées : *Lo-lo-tcha*, *Wang-kong-yen-tcha*, *Pai-long-t'an-tcha, Siao-ying-tcha*, *Wen-chou-sseu-tcha* et *Wang-tsiun-tcha;* c'est le cours d'eau qui descend librement, issu du lac Pai-long-tch'e (du Dragon blanc);

4° Sur le Hai-yuan-ho, quatre écluses, appelées: *Tso-tcha*, *Yeou-tcha*, *Tchong-tcha* et *Ki-cho-tsien-tcha;* cette rivière a sa source à l'étang Houang-long-t'an (du Dragon jaune) et confond son cours avec celui du Yin-tche-ho ;

5° Sur le Pao-siang-ho, six écluses, appelées : *Che-pa-tcha*, *Yang-lin-keou-tcha*, *Hiang-chouei-tcha*, *Yu-long-ts'ouen-tcha*, *T'ou-k'iao-tcha* et *Teou-cho-tsien-tcha*. Ce cours d'eau prend sa source au pont *Lao-tsiao-k'iao*, au

(1) 金稜河 *Kin-leng-ho*, ou Rivière des champs d'or, est le nom classique du cours d'eau ici créé par le Seyyid Edjell, dont l'appellation populaire est Kin-tche-ho, Rivière à liqueur d'or. On trouvera plus loin l'origine de cette désignation.

sud-est de la ville murée préfectorale et confond son cours avec celui du Hai-yuan-ho (*sic*).

6° Sur le Ma-leao-ho, quatre écluses, appelées : *Tchou-k'iuan-pa-san-tcha*, *Kouang-ts'ouen-tcha*, *Sin-ts'ouen-tcha* et *Yang-ts'ao-tcha*. Ce cours d'eau prend sa source au sud-est, au village *Po-t'ou-ts'ouen*, et confond son cours avec celui du Pao-siang-ho.

Sous la dynastie actuelle, pendant la cinquième année *k'ang-hi* (1666), le gouverneur provincial Yuan Mao-kong demanda, par un mémoire à l'empereur, que des fonds prélevés sur les revenus de la gabelle fussent dépensés annuellement pour exécuter des réparations supplémentaires, toutes les fois que besoin serait. Durant la vingt-deuxième année (1683), un autre gouverneur, Wang Ki-wen (1), sollicita à son tour que des travaux fussent effectués annuellement. Dès lors, les cours d'eau dont il s'agit recouvrèrent toute leur utilité.

Sans vouloir réduire le mérite de l'ancien gouverneur mahométan, je tiens à marquer ici que: 1° des travaux du même genre avaient été exécutés par les souverains indigènes du Nan-tchao et que 2° Tchang Li-tao, Chinois de race que le Seyyid Edjell trouva au Yun-nan au moment où il y fut envoyé par Khoubilai Khan pour faire succéder une administration plus douce à la domination purement militaire d'un prince du sang, apparaît dans l'histoire comme un auxiliaire très utile du Seyyid Edjell et qui fut peut-être son précurseur dans son rôle d'ingénieur et son inspirateur.

L'indication de travaux d'hydraulique effectués par les rois Touan du royaume de Ta-li (ancien Nan-tchao) nous est fournie par le Ta Ts'ing yi t'ong tche (*Yun-nan-fou*, Chan tch'ouan, *montagnes et cours d'eau*), *dans cette*

(1) Voir la note biographique concernant ce personnage à la page 46.

petite notice relative au Kin-leng-ho (*nom populaire : Kin-tche-ho*), *qui est le canal que le Seyyid Edjell détacha de la masse liquide du P'an-long-kiang et qui devait couler sous les murs mêmes, face nord, de l'ancienne capitale, située alors entre lui et le Pao-siang-ho :*

KIN-LENG-HO. — A 10 *li* à l'est de la sous-préfecture K'ouen-ming-hien (ou Yun-nan-fou). Prend sa source au barrage de Yang-houa 楊花壩. Sous la dynastie Yuan, le Seyyid Edjell Chams ed-Din construisit une digue pour le séparer des eaux du P'an-long-kiang. Depuis le versant de la Montagne du cheval d'or, *Kin-ma-chan*, son cours passe par la campagne orientale (*tong-hiang*) et sert à l'irrigation des champs. Sur cette digue, on planta autrefois des fleurs jaunes ; d'où son nom (de Rivière des champs d'or). Aujourd'hui, les gens du pays l'appellent le *Kin-tche-ho*. D'après le *Tien chouo* 滇說, au temps de Touan Sou-hing 段素興 (1) de Ta-li (royaume), on construisit les deux digues de Tch'ouen-teng 春登堤 et de Yun-tsin 雲津堤, sur lesquelles on sema respectivement des fleurs jaunes et des blanches. D'où, les désignations de « Champs d'or du chemin sinueux » et de « Champs d'argent entourant la ville », qui se réfèrent à cette rivière et au 銀稜河 *Yin-leng-ho*.

La note suivante du Tien hi (Chan tch'ouan, 1 chang) *confirme ces renseignements :*

Le *Kin-leng-ho* se trouve à quinze *li* à l'est du chef-lieu du département (Yun-nan-fou). Son nom populaire est *Kin-tche*. Il amène l'eau du P'an-long-kiang venue des pentes du Kin-ma-chan (Montagne du cheval d'or) et coule en passant par le village 春登里 *Tch'ouen-teng-li*, de façon à arroser les champs de la campagne orientale. On en tire ainsi un très

(1) Voir dans le *Nan tchao ye che*, traduction SAINSON, p. 93 et 94, ce qui est dit de ces plantations de fleurs, aux lieux ici désignés, par le roi indigène, dont le règne dura, d'après l'ouvrage précité, de 1041 à 1044.

grand profit. Aux temps des Mong et des Touan, on planta sur la digue des fleurs jaunes en grande quantité et on donna à celle-ci le nom de 遶道金稜 *Jao-tao-kin-leng* (Champs d'or du chemin sinueux). Le Seyyid Edjell Chams ed-Din, de l'époque des Yuan, fit exécuter des travaux de restauration et reconstitua cette digue.

Il y a aussi, à dix *li* à l'ouest de la préfecture, le *Yin-leng-ho*, dont l'appellation populaire est *Yin-tche*. Il amène également l'eau du P'an-long-kiang, passe par les pentes du 商山 *Chang-chan* (1), coule près de 沙浪里 *Cha-lang-li* et, vers le sud, entoure le chef-lieu de la préfecture. Aux temps des Mong et des Touan, on planta sur sa digue des fleurs blanches en grande quantité et on donna à celle-ci le nom de 縈城銀稜 *Ying-tch'eng-yin-leng* (Champs d'argent entourant la ville).

Quant à Tchang Li-tao 張立道, *dont le nom revient souvent dans l'histoire du Yun-nan au début de la domination mongole, son rôle dut être fort important et nous avons vu les écrivains chinois revendiquer pour lui, un compatriote, l'honneur de certaines créations, notamment celle de l'école du Temple de la littérature de Yun-nan-fou* (2). *Ce fut lui qui dirigea — sous les ordres du Seyyid Edjell, mais peut-être en exécution d'un conseil qui lui était propre — le long travail de déblaiement des dunes qui obstruaient la gorge de communication entre le lac et le P'ou-tou-ho. Aussi est-ce à lui et sans mentionner le gouverneur mahométan que, dans la note suivante, le* Tien hi *reporte le mérite d'avoir mis un terme aux inondations de la plaine de la capitale du Yunnan :*

D'après le *Yuan che*, pendant les années *tche-yuan* (1264

(1) Montagne située au nord de Yun-nan-fou. C'est l'ancien 㞐山 *Hong-chan*, de l'époque des Han, montagne protectrice de la ville. Cf. la note 2 de la page 52.

(2) Cf. la partie II de ces *Études*, note 3, page 23.

à 1294), Tchang Li-tao, qui était *k'iuan-nong-che* ou commissaire chargé d'encourager l'agriculture, considérant que les crues de K'ouen-ming-tch'e causées par les pluies estivales ne pouvaient manquer d'occasionner des dommages à la ville murée, rechercha les sources d'où coulaient ces eaux et, en leur donnant le moyen de se déverser vers le bas, il obtint plus de dix mille *k'ing* (un million de *mou* ou arpents) de bons champs (*Tien hi*, Chan tch'ouan, 1, chang, p. 10, *verso*).

Un peu plus loin (*page* 16, *verso*), *l'auteur du même ouvrage dit, au sujet de la « Bouche de la mer », que* « Tchang Li-tao la creusa, pendant les années *tche-yuan*, des Yuan, afin de donner un écoulement aux crues du Tien-tch'e ».

En raison de ce rôle considérable joué par le préfet chinois Tchang Li-tao auprès du Seyyid Edjell, dont il fut, sans doute, en ces matières, le bras droit, je traduirai ici la courte biographie que lui consacre la grande géographie impériale Ta Ts'ing yi t'ong tche, *dans le chapitre intitulé* Ming houan, *Fonctionnaires célèbres, du Yun-nan :*

Tchang Li-tao. — Originaire de Tai-ming 大名. Pendant la dixième année *tche-yuan* (1273), fut nommé commissaire chargé d'encourager l'agriculture et inspecteur ambulant (巡行勸農使) à Ta-li et autres lieux. Il portait comme insigne une tablette d'or. Dans son territoire se trouvait le lac K'ouen-ming, situé entre le Kin-ma et le Pi-ki (montagnes du Cheval d'or et du Coq de jade vert). Celui-ci a plus de 500 *li* de tour. Lorsque les pluies d'été survenaient d'une façon violente et soudaine, elles envahissaient toujours l'enceinte des murailles. (Tchang) Li-tao rechercha d'où sortaient les sources et fit une levée de deux mille travailleurs pour y porter remède et faire écouler les eaux ailleurs. Il gagna ainsi plus de 10.000 *k'ing* (de 100 *mou*,

ou arpents, chacun) de bonne terre, qui devinrent des champs excellents.

Quoique les habitants Ts'ouan et Po connussent les vers à soie et le mûrier, ils n'avaient pas trouvé de bonnes méthodes pour leur utilisation. (Tchang) Li-tao leur enseigna la manière de nourrir les vers à soie et ils en recueillirent des bénéfices décuples de ceux du passé. Le Yun-nan en devint d'autant plus riche, si bien que les barbares (Man) de toutes les montagnes *lo-lo* 猓猓 conçurent de l'affection pour lui et vinrent faire leur soumission, les uns après les autres. On acquit ainsi leurs territoires, dont on fit partout des préfectures et des sous-préfectures.

Les mêmes faits sont rapportés par la géographie officielle (Yun-nan-fou, *montagnes et cours d'eau*) *dans la notice consacrée au Tien-tch'e, ou lac de Yun-nan-fou. La géographie* Kouang yu ki, *aux fonctionnaires célèbres du Yun-nan, contient, de son côté, une note biographique sur Tchang Li-tao, mais est dépourvue de toute mention du Seyyid Edjell. Tchang y est désigné comme Tchong-k'ing-lou tsong-kouan ou préfet du* lou *de Tchong-k'ing* (*Yun-nan-fou actuelle*).

Les détails qui précèdent permettront de se rendre compte, sans doute, de la part qui revient à chacun de ces deux hommes dans l'œuvre utile qui fait l'objet de cette étude. Elle semble, d'ailleurs, avoir été judicieusement conçue et l'administration provinciale n'a eu, depuis le treizième siècle, qu'à en maintenir le fonctionnement régulier par des travaux d'entretien, pour en assurer le bénéfice permanent à la population agricole, dans la banlieue de la métropole du Yun-nan. Peut-être a-t-elle développé, suivant les mêmes principes, le système d'irrigation déjà existant en augmentant le nombre des canaux de dérivation qui, des rivières dédoublées et munies d'écluses, allaient porter l'eau au milieu des cultures. Ces canaux secondaires étaient à

l'origine, d'après le Hien-yang wang fou Tien tsi, *en nombre considérable. Je n'ai pas trouvé, dans les livres que j'ai pu consulter à ce sujet, de plus amples renseignements sur cet ensemble de travaux tel qu'il fut créé par le Seyyid Edjell, mais le* Yun-nan cheng tch'eng lieou ho t'ou chouo *nous donne le détail de la façon dont ce même système fonctionnait au siècle dernier. Je ne puis songer, quelque intérêt qu'il présente, à en donner la traduction intégrale, qui ne pourrait manquer cependant de fournir de curieux éléments d'observation à ceux de nos compatriotes, de plus en plus nombreux, qui visitent la capitale du Yun-nan ou y résident. Mais il sera possible de s'en former une idée à l'aide des deux extraits suivants relatifs au P'an-long-kiang, qui est la rivière primitive et principale de cet ensemble, et à l'un de ses affluents.*

P'AN-LONG-KIANG

Le P'an-long-kiang, au nord-est de la ville murée capitale de la province, vient du village appelé Chao-tien-li, dépendant de la préfecture de seconde classe Song-ming-tcheou.

Il a trois sources: une qui, venant de *Houang-long-tong*, Caverne du dragon jaune, coule sur une longueur de cent *li* (environ 50 kilomètres); une qui vient de *Hei-long-t'an*, Bassin du dragon noir, et une qui vient de *Leng-choueitong*, Caverne de l'eau froide ; après avoir coulé sur une longueur de vingt *li*, toutes arrivent à *San-kia-ts'ouen*, le Village des trois familles, pénètrent dans une gorge rocheuse, coulent ensemble pendant trente *li* et parviennent au *Song-houa-pa* (Barrage en pomme de pin). Ce barrage fut construit par le prince de Hien-yang, Sai-tien-tch'e, de l'époque des Yuan, qui, entre les sources formées par les eaux des

torrents venus des deux montagnes *Fong-ling* (Cime du phénix) et *Lien-fong* (Pic des nénuphars), éleva ce barrage Song-houa-pa, afin que celui-ci fût ouvert ou fermé suivant les circonstances.

Depuis le barrage de Song-houa, (le P'an-long-kiang) passe le long du versant de la montagne Lien-fong, près des portes orientales de la ville et par le *Nan-pa* (Barrage sud) et arrive au 雄川閣 *Hiong-tch'ouan-ko ;* ce qui fait un trajet de plus de 70 *li*. De là, il se jette dans la mer de K'ouen (lac de Yun-nan-fou) par l'écluse 羅公閘 *Lo-kong-tcha*, « du seigneur Lo ».

En outre, à partir du barrage de Song-houa et de la pente du mont Lien-fong, il creusa et ouvrit une rivière nommée Kin-tche-ho (à Liqueur d'or), qui est une branche détachée du P'an-long-kiang.

(*Suit une description détaillée du P'an-long-kiang et de ses nombreuses ramifications, puis :*)

En ce qui concerne les conditions particulières de cette rivière, au-dessus de *Fen-chouei-ling* (Cime de partage des eaux), les caniveaux d'irrigation des champs situés sur sa rive orientale utilisent l'eau du Kin-tche-ho et ceux des champs de la rive occidentale utilisent celle du *Yin-tche-ho*. Dans aucun cas, l'arrosage ne se fait aux dépens du P'an-long-kiang. Au-dessous de Fen-chouei-ling, les différents cours d'eau formés par la rivière principale et par ses ramifications se trouvent plus bas que les champs et on fait usage de norias (水車 *chouei-tch'o*), machines élévatoires qui se prolongent au milieu des champs.

Quant aux réparations à faire, les questions y relatives sont ainsi réglées : depuis la Petite porte orientale de la ville (*Siao-tong-men*), jusqu'à Fen-chouei-ling, en passant par l'écluse *Ma-t'i-tcha* et le pont *Kouei-hiang-k'iao*, puis en tournant par *Siao-tso-k'eou* et le pont *Ki-ming-k'iao*, pour pénétrer dans le fossé de la ville (*Hou-tch'eng-ho*), sur les deux rives, ce qui intéresse les demeures de la population

donne lieu à des réparations faites par celle-ci, tandis que ce qui concerne l'irrigation des champs par les ruisseaux est du ressort de l'administration. C'est ainsi que, pour le travail de la pierre ou pour les pieux en bois, les autorités y pourvoient sur les fonds publics ou font les achats nécessaires, tandis que, pour le travail de la terre et pour les ouvriers, il y est pourvu par corvées réparties proportionnellement aux caniveaux d'irrigation des champs. Telle est la règle fixée pour cette rivière et à laquelle il n'est pas permis de faire de changements.

Toutefois, le *Yang-kia-ho* 楊家河 (1) a, à son début, des eaux d'une allure irrégulière : le sable et la boue l'obstruent ; son cours est sinueux et lent et impropre à l'irrigation ; on doit redresser ce début de son cours et créer un éperon (*litt.* : un bec de poulet) partageant les eaux (分水雞嘴一座) pour diviser également les eaux des trois rivières Kin (-kia-ho), T'ai (-kia-ho) et Yang (-kia-ho), afin d'empêcher l'ensablement ; ce qui rend l'irrigation plus facile.

En outre, en dehors de la Petite porte occidentale de la ville (*Siao-si-men*), il y a un autre cours d'eau, le 轉塘河 *Tchouan-t'ang-ho*, qui sert de voie au transport des grains de la capitale provinciale. Les habitants, dans leurs travaux de labourage, empiètent sur son lit pour arroser leurs cultures, et cela jusqu'à la moitié. Quand les eaux sont basses, la circulation des navires se trouve gênée. Il conviendrait d'interdire ces cultures jusque dans la rivière et d'ouvrir un passage à la voie navigable, afin de permettre les transports.

Le Yin-leng-ho (*Rivière des champs d'argent*) *ou Yin-tche-ho* (*Rivière à liqueur d'argent*) *est ce cours d'eau voisin, à l'ouest, du haut cours du P'an-long-kiang, qui fut réuni à celui-ci par le Seyyid Edjell, à l'aide d'une branche*

(1) Canal qui coule de l'est à l'ouest, au sud de la ville de Yun-nan-fou, et aboutit au lac.

de dérivation lui donnant un écoulement vers le lac par le lit même du P'an-long-kiang et dont il est question tout d'abord dans le Hien-yang wang fou Tien tsi. *La traduction de la notice le concernant montrera les complications de ses succédanés destinés à arroser les plaines environnantes, c'est-à-dire celles qui s'étendent en dehors de l'angle nord-est de la ville murée actuelle de Yun-nan-fou, et le parti que l'agriculture tire de ce réservoir liquide dûment ramifié en de nombreuses canalisations. J'ai choisi cette notice comme un exemple du genre et en raison de son peu d'étendue.*

YIN-TCHE-HO

Le *Yin-tche-ho*, au nord-est de la capitale provinciale, prend sa source au *Hei-long-t'an* (Bassin du dragon noir). Du versant montagneux qui se trouve au nord-est de la ville murée, ce cours d'eau serpente en de nombreux détours et arrose les champs de la région située dans cette direction. A l'est de la bouche formant issue à ce bassin, on a ouvert un canal qui porte le nom de *Tong-long-siu* (Barbe orientale du dragon) et, coulant vers le sud sur une longueur de plus d'un *li*, va se jeter dans le P'an-long-kiang. A l'ouest, on a ouvert un autre canal, nommé *Si-long-siu* (Barbe occidentale du dragon) qui, coulant vers l'ouest sur une longueur de plus d'un *li*, va se jeter dans le P'an-long-kiang (1). En outre, sur le cours principal de la rivière, on a établi une grande écluse, que l'on ouvre ou ferme suivant les circonstances, afin de pourvoir à l'irrigation et aussi de donner un écoulement aux eaux dans le P'an-long-kiang.

Après que la rivière a encore parcouru vers l'ouest quel-

(1) La carte particulière consacrée au Yin-tche-ho montre que cette branche traverse d'abord le cours principal de ladite rivière avant de rejoindre le P'an-long-kiang.

ques centaines de pieds, on a aménagé une voûte de passage (*kouo-tong*) qui, par le fond de la rivière, fait écouler l'eau dans le P'an-long-kiang.

A plus d'un demi-*li* plus loin vers l'ouest, a été établie l'Écluse en croix (1) pour l'écoulement du sable (*Che-tseu lieou-cha-tcha*) qui déverse les eaux du torrent du Wou-lao-chan (Montagne des cinq vieillards) dans le P'an-long-kiang, pour empêcher les sables et alluvions de s'accumuler dans le lit de la rivière.

Plus d'un demi-*li* plus loin vers l'ouest, on a encore ouvert un canal nommé 一瓦水 *Yi-wa-chouei*. A la même distance plus loin vers l'ouest, a été ouvert le canal 牛吃水 *Nieou-tch'e-chouei*. Ces deux ruisseaux coulent vers le sud et arrosent les champs ; leurs eaux vont se jeter dans le P'an-long-kiang.

Le cours principal se poursuit pendant plus d'un *li* vers l'ouest et là a été créé un réservoir nommé *Wang-kong-yen* 王公堰 (Réservoir du seigneur Wang), où l'eau est accumulée, au moment de l'équinoxe du printemps, chaque année, pour servir à l'irrigation.

A plus d'un *li* plus loin vers l'ouest, il y a, sur la rive occidentale, le *Pai-long-t'an* (Bassin du dragon blanc) dont l'eau, coulant vers le sud-est sur plus d'un demi-*li*, vient se jeter dans la rivière principale en cet endroit : on y a établi l'écluse *Pai-long-t'an-tcha*.

La rivière principale coule vers le sud-ouest sur une longueur de plus de deux *li* jusqu'à l'écluse 王俊閘 *Wang-tsiun-tcha* ; puis vers l'ouest sur plus de deux *li*, jusqu'à l'écluse *Siao-ying-tcha*, « du Petit camp ». Après un nouveau parcours de plus d'un demi-*li*, on a créé un réservoir appelé *Long wang niang-niang yen* (Réservoir de la déesse reine des dragons).

A quelques centaines de pieds vers l'ouest, on a ouvert

(1) Sur la carte, cette écluse est marquée au croisement des deux cours d'eau.

un réservoir (*yen-t'ang*) nommé *King-tcho-yen*, ou « du Réveil des insectes » (nom de celui des vingt-quatre termes de l'année chinoise qui précède l'équinoxe du printemps).

Après un cours vers le sud-ouest de plus d'un *li*, on a établi l'écluse 文殊閘 *Wen-chou-tcha* ; à plus de deux *li* vers le sud, l'écluse *Fen-chouei-tcha* « de Partage des eaux » ; à plus d'un demi-*li* vers le sud, on a creusé un réservoir nommé *Kou-tch'eng-yen*, ou « de la Ville antique ».

A l'est du réservoir Kou-tch'eng-yen, la rivière coule en se dirigeant vers l'ouest, s'unit à l'eau venant du *Lien-houa-tch'e* (Étang des nénuphars) et se jette dans le P'an-long-kiang.

Depuis son origine, au Bassin du dragon noir, le Yin-tche-ho compte ainsi plus de vingt *li* (environ 10 kilomètres) jusqu'à son confluent dans le P'an-long-kiang, et tel est le trajet qu'il suit à partir de sa source.

Pour ce qui concerne les conditions particulières, de cette rivière, ses eaux étant plus hautes que les champs environnants, on a ouvert des canaux destinés à l'irrigation et divisés en trois sections (排 *p'ai*, rangées) : la première, allant du Bassin du dragon noir jusqu'au Réservoir du seigneur Wang, forme la section supérieure, simple ; la seconde, allant du Réservoir du seigneur Wang jusqu'au Réservoir de la déesse reine des dragons, forme la section moyenne, quadruple, et la troisième, allant du Réservoir de la déesse reine des dragons jusqu'au *T'ong-tseu-k'iao* (Pont du jeune homme), et au-dessous, au confluent avec le P'an-long-kiang, forme la section inférieure, sextuple. Chaque année, le premier jour de la douzième lune, on ferme les bouches d'écluses des deux bassins du Dragon noir et du Dragon blanc et on recueille l'eau dans le Yin-tche-ho, pour servir à l'irrigation. L'année suivante, au jour du « Réveil des insectes », on laisse écouler cette eau de la rivière, pendant un demi-mois, dans le Réservoir du réveil des insectes et, au jour de l'équinoxe du printemps, on la fait couler, pendant trois

jours, dans le Réservoir du seigneur Wang. Après quoi, on lui laisse jour et nuit libre cours, de façon constante et, lorsque l'eau nécessaire aux cultures le long de la rivière se trouve suffisante, le surplus est entièrement déversé dans le Réservoir de la ville antique.

Le Réservoir de la déesse reine des dragons sert à amasser les eaux hivernales.

D'autre part, sur le canal de la Barbe orientale du dragon, les eaux sont plus basses que les champs et ne peuvent y pénétrer. On y a, par suite, établi l'écluse 龍潭等閘 *Long-t'an-ts'ien-tcha* (Écluse du torrent du Bassin du dragon), afin d'amasser de l'eau pour l'irrigation.

La section inférieure sextuple de la rivière principale occupe l'extrémité du cours de cette rivière : l'eau des sections et celle des réservoirs ne peuvent être employées. Au-dessus de l'écluse Wen-chou-tcha, on a établi le barrage *San-ts'ien-pa* 三等壩 (des Trois torrents) et, au débouché du torrent de *Yang-siuan-p'o* (楊宣坡等口), on a ouvert l'Étang des nénuphars. De plus, au-dessus du *Pei-kiao-tch'ang* (Champ de manœuvres du nord), on a ouvert le *Hei-ni-t'ang* (Réservoir du limon noir), pour y amasser les eaux de pluie de l'automne et de l'hiver, en vue de l'irrigation des champs des six sections inférieures.

Quant aux questions de réparations, le travail de la pierre et les pieux de bois sont fournis ou payés par l'administration sur les fonds publics, tandis que le travail de la terre et les ouvriers sont fournis par voie de répartition entre les maîtres des champs.

Il est à remarquer, en ce qui concerne les quatre sections moyennes de cette rivière, que, au lieu où les eaux des deux bassins du Dragon noir et du Dragon blanc unissent leurs cours, les eaux du second de ces bassins déversent en aval une boue sablonneuse qui envahit et obstrue le lit de la rivière. Il conviendrait de construire un quai de pierre en forme de langue de poulet pour le renvoi de l'eau (送水雞

舌石岸一堵), afin de rejeter de force le sable et les pierres, de façon à les faire descendre par l'Écluse du bassin du dragon blanc et passer dans le P'an-long-kiang.

En outre, le sable et la boue au débouché du canal de 老張等 *Lao-tchang-ts'ien*, en s'écoulant vers le bas, envahissent et obstruent le lit de la rivière; il conviendrait de construire, à ce débouché de canal, une écluse de refoulement du sable (偪沙閘 *pi-cha-tcha*), pour obvier à l'engorgement dû à ces apports.

De plus, dans la région qui s'étend en dehors de la porte septentrionale de la ville murée, le terrain est bas. Quand il reçoit, à l'est, les eaux du P'an-long-kiang gonflées par les crues, celles-ci y causent des ravages, tandis que, à l'ouest, l'eau des pluies en occasionne d'autres, dans la région du Champ de manœuvres du nord. Il conviendrait de creuser, de façon à le rendre plus large et plus long, le lit du *Ho-chang-men-ho*, Canal de la porte des bonzes, qui se trouve à droite (occident) de l'Étang des nénuphars, jusqu'en aval du Pont du jeune homme, pour aller rejoindre l'extrémité de la rivière principale et, de là, se jeter dans le P'an-long-kiang, afin d'éviter les calamités dues aux inondations.

On peut juger par ce qui précède des procédés mis en œuvre traditionnellement par les Chinois pour assurer l'irrigation de leurs champs, et sur lesquels l'album rapporté du Yun-nan par M. le commandant d'Ollone nous fournit des détails précis, de source officielle. J'ai tenu, par les traductions ci-dessus, concernant deux des rivières comprises dans le système d'hydraulique du Seyyid Edjell, à en montrer la nature et l'importance. Toutefois, il semble bien que les travaux d'hydraulique du gouverneur mahométan secondé par Tchang Li-tao (reprise d'ouvrages plus anciens dus aux princes indigènes détrônés par les Mongols) aient été limités aux environs immédiats de la ville de sa rési-

dence. Je n'ai trouvé nulle part l'indication précise d'entreprises du même genre effectuées par lui dans d'autres régions du Yun-nan. Mais si nous nous reportons au Panégyrique *composé par Tchao Tseu-yuan, dès la fin du treizième siècle, nous y trouvons un passage qui nous amène à penser que les mesures prises par le Seyyid Edjell pour épargner au peuple du Yun-nan les désastres résultant des inondations et de la sécheresse avaient été précédées par des travaux similaires exécutés dans le Chàn-si. La mention relative au dégagement de la Bouche de K'ouen-yang, qui exigea trois années de labeur, y est en effet suivie de cette remarque laudative :*

« O bonheur! les remèdes qu'apportait maintenant notre Seigneur dans le Nan-tchao étaient analogues à ceux dont il avait fait usage autrefois dans le Ts'in occidental. »

V

Analyse d'ouvrages chinois mahométans rapportés par la mission d'Ollone.

Les ouvrages mahométans imprimés en Chine et rapportés par la mission d'Ollone sont au nombre de trente-six, auxquels il faut ajouter sept doubles et un exemplaire d'un des livres déjà mentionnés, dans une édition différente. Ils peuvent être répartis, suivant leur contenu, en quatre catégories relatives :

1° à la doctrine et à la liturgie,

2° au calendrier musulman,

3° à l'histoire et à la géographie,

et 4° à la langue arabe.

On en trouvera ci-après l'analyse, dans laquelle je me suis appliqué à indiquer les références aux auteurs qui ont déjà fait connaître un certain nombre d'entre eux, par des mentions descriptives ou par des extraits donnés en traduction française, et je m'étendrai un peu plus longuement sur ceux qui me paraîtront n'avoir pas encore été signalés dans les études dues à des Européens. Dans ses Notes on Chinese literature, *publiées en 1867,* Alexander Wylie *faisait cette remarque :*

« Bien que les disciples de Mahomet soient en Chine depuis plus de douze siècles et qu'ils aient joui des plus grandes facilités pour la propagation de leur foi, nous ne

trouvons pas qu'ils aient beaucoup fait pour l'introduction d'une littérature nationale relative à leur religion, leurs rituels et livres sacrés étant presque entièrement conservés sous leur forme arabe primitive ; et, en dépit du grand nombre d'adhérents appartenant aujourd'hui à leur secte, et qui ne savent que le chinois, les publications qu'ils ont dans leur langue sont d'une importance tout à fait insignifiante. »

Et l'auteur anglais se borne à citer le Sieou tchen mong yin (*n° 3 ci-dessous*), *le* Kiao k'ouan tsie yao *de Ma Po-leang* (*n° 11 ci-dessous*), *le* T'ien-fang tien li tso yao kiai (*n° 6 ci-dessous*), *le* Houei-houei yuan lai (*n° 33 ci-dessous*) *et le* Ts'ing tchen yuan che chan yi, *composé par Mou Jou-k'ouei en 1837.*

Le Mahométisme en Chine *de* P. Dabry de Thiersant, *postérieur de onze ans aux* Notes *de Wylie, permit d'envisager dans des proportions moins restreintes les productions des auteurs mahométans chinois et le chapitre intitulé « Littérature » (pp. 358 à 374) ajoutait à la nomenclature qui précède plusieurs livres importants. Dabry de Thiersant eut aussi le mérite de mettre le lecteur en mesure de se rendre compte de la teneur de plusieurs des principales publications sino-mahométanes par l'insertion dans son ouvrage de nombreux extraits dont il fit faire la traduction, extraits bien choisis et auxquels je renverrai le lecteur dans les pages qui suivent, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, comme propres à donner une idée des livres qui feront l'objet de notre examen.*

Des notices en langue russe avaient paru, en 1867 et en 1878, par Vasiliev *et l'archimandrite* Palladius, *sur le* Ts'ing tchen tcheng kiao t'iao kouei (*Règles de la religion musulmane*) *et le* Tche cheng che lou (*Vie de Mahomet, n° 31 ci-dessous*).

En 1891, le Rév. C. F. Hogg, *dans le* Chinese Recorder and Missionary Journal, *faisait paraître quatre articles*

où il rendait compte, d'une façon développée et intéressante, du Sieou tchen mong yin *et du* T'ien fang tien li, *déjà signalés à l'attention des Occidentaux.*

La Revue du Monde Musulman *a, par ailleurs, inséré dans son volume IV (mars 1908) les recherches de M.* René Ristelhueber, *et les commentaires de MM.* Creste, F. Farjenel *et* L. Bouvat *intitulées* La littérature musulmane en Chine, Vocabulaire sino-turc, Un rituel musulman chinois *et* Un commentaire chinois du Coran. *Ces études sont venues ajouter des noms nouveaux, parfois avec une analyse détaillée ou des traductions partielles, à ceux des ouvrages musulmans qui avaient été signalés par les auteurs précédents. Ce sont notamment le* Houei houei yao yu, le Hi tchen tcheng ta, *le* Tso yao tchou kiai tsa hiue, *le* King Han tchou kiai ho t'ing.

Les indications que j'ai groupées ici n'ont d'autre prétention que de guider les personnes désireuses d'approfondir telle ou telle question spéciale relative aux dogmes ou aux pratiques des musulmans chinois, à leur histoire, à leurs conceptions cosmogoniques ou géographiques, ou à quelque sujet d'un autre ordre les concernant particulièrement et pour l'élucidation duquel les livres passés en revue permettront de se documenter. Elles pourront faciliter le dépouillement de ces ouvrages aux chercheurs, en même temps que leur signaler les emprunts qui déjà y ont été faits et que les traductions publiées dans le Mahométisme en Chine *rendent accessibles. Chacun d'eux a son intérêt aux yeux du spécialiste. La collection rapportée par M. le commandant d'Ollone devra rendre à cet égard de grands services et constitue une mine dont quelques filons seulement ont été explorés. Elle sera désormais mise à la portée des sinologues, car M. d'Ollone a annoncé son intention de faire don à la Bibliothèque Nationale de tous les ouvrages dont il s'agit, qui peuvent être considérés comme ce que la littérature musulmane chinoise offre de plus important. Je*

ne pouvais songer à lire intégralement tous ces textes et la compétence nécessaire m'eût fait défaut pour formuler des appréciations ou élucider des détails que nous devrons attendre de monographies ultérieures.

Une certaine confusion est résultée parfois, pour les lecteurs d'Occident, de la pluralité des noms des auteurs chinois, que l'on rencontre désignés, outre leurs noms de famille, tantôt par leurs « noms personnels » (ming), *tantôt par des « surnoms »* (hao, tseu, wai-hao, pie-hao) *et qui apparaissent, dans les écrits des Européens, sous des appellations différentes. Aussi a-t-on pu prendre, par exemple, Ma Tchou et Ma Wen-ping, non pour un seul et même auteur, mais pour deux. Je me suis, en conséquence, appliqué dans la liste qui suit et conformément aux usages bibliographiques des Chinois eux-mêmes, à indiquer, autant qu'il a été possible, un auteur par son nom de famille* (sing) *suivi de son « nom personnel » et je ne donne les « surnoms » que d'une façon accessoire. Je parle donc, avant tout, de Ma Tchou, quoique cette désignation ne soit pas mentionnée par Dabry de Thiersant, qui ne cite cet écrivain célèbre dans le monde chinois mahométan que comme « Ma Ouen-ping ».*

Lorsqu'il sera question ici de réédition *ou de* réimpression, *le sens sera que des planches de bois ont été gravées de nouveau et qu'il ne s'agit pas de quelque tirage postérieur fait à l'aide de planches xylographiques ayant déjà servi. Les ouvrages rapportés en France par la mission d'Ollone ont tous été publiés par le procédé de la gravure sur bois.*

Enfin, le titre extérieur des ouvrages sino-musulmans porte souvent, comme en exergue, les mots T'ien fang, *« de la Région Céleste » (Arabie), par lesquels ils sont désignés à l'attention des coreligionnaires. Cette mention extérieure, figurant sur la couverture, n'appartient pas proprement au livre et n'est pas reproduite à l'intérieur ; je l'ai, dans ce cas, insérée dans une parenthèse.*

Pendant que s'imprimait la présente Etude, *j'ai reçu un exemplaire de l'*Islam in China *que M. Marshall* Broomhall *vient de publier à Londres. Cet important ouvrage, sur lequel je reviendrai bientôt, contient comme premier Appendice, sous le titre* Chinese Mahommedan literature, *une liste (non exempte, malheureusement, de fautes, dans les caractères chinois des titres notamment) de vingt livres, dont la plupart se trouvent mentionnés ci-dessous. Trois seraient à ajouter à ceux qui nous sont désormais connus. Ils portent les titres suivants* : 1. Jen li tche yao, 2. Houei-houei kiao *et* 3. Sing mi tchen yuan. *L'auteur les a caractérisés par ces désignations sommaires :*

— 1. The most important Rites for Man, *by Ma Ki-kong (sic). This book accuses Christ of massacre.*

— 2. A Talk on Islam.

— 3. An Examination into the Origin of Error and Truth.

I. — *DOCTRINE ET LITURGIE*

1. 正教眞詮 Tcheng kiao tchen ts'iuan, « Véritable explication de la vraie religion. » Par 王岱輿 Wang Tai-yu, aussi désigné sous le surnom de 眞回老人 *Tchen houei lao jen* ou le Véritable vieillard musulman. Préface de l'auteur, précédée par une autre, datée de 1657, due à Ho Han-king, par une de 1801 provenant d'une édition faite à Canton et par une de Leang Yi-tsiun, remontant à l'année 1642, sous la dynastie Ming.

L'édition présente porte la date de 1873. Planches xylographiques conservées dans l'établissement 寶真堂 *Pao-tchen-t'ang*, de Kin-tch'eng (Tch'eng-tou, capitale de la province du Sseu-tch'ouan).

5 *pen*, ou fascicules chinois, répondant à notre format

in-8. Le premier *pen* est isolé, le deuxième et le troisième forment le 1er livre (*kiuan*), le quatrième et le cinquième forment le 2e livre.

Les préfaces de ce traité, qui semble bien être, comme l'avait remarqué l'archimandrite Palladius (Cf. *Mahométisme en Chine*, vol. II, p. 364, note), le plus ancien des ouvrages musulmans chinois que nous connaissions et peut-être le premier qui ait été publié en Chine, offrent un grand intérêt historique. L'auteur nous apprend qu'un de ses ancêtres, venu d'Arabie à la Cour du fondateur de la dynastie Ming (1368-1398), y fut retenu par cet empereur, qui l'employa à des calculs astronomiques et à la réforme du calendrier. Sa famille jouit des grâces que lui accorda ce souverain et se fixa dans le pays.

L'œuvre de Wang Tai-yu se compose de quarante chapitres. Elle est précédée, dans l'édition présente, d'additions ultérieures. Voici quelle est aujourd'hui l'économiede ce livre fondamental : — *Premier fascicule*. Préfaces, notions historiques, faveurs conférées au mahométisme sous la dynastie Ming. De la religion musulmane. Des Ouigours. De l'Arabie, *T'ien-fang* « Région céleste ». Du calendrier mahométan. Du grand Saint de l'Occident. Décrets impériaux chinois et rapports au trône intéressant l'islamisme (notamment la « Nouvelle religion » ou *Sin kiao*), de l'année 1729 à 1784. — *Deuxième fascicule*. Le vrai et unique (Dieu). L'origine du monde. La destinée. Bonté universelle. Le don de vérité (*yi-ma-na*, foi, source de l'intelligence). Du vrai saint. De la vérité apparente. Des changements dans la vérité. De l'altération de la vérité. Des divergences (religieuses). — *Troisième fascicule*. La vie. Du cœur sincère. La vie et la mort. Des qualités humaines. Des époux. Des anges et des démons. De la vraie religion. De la vraie étude. Du terme *houei-houei*. Attestations. — *Quatrième fascicule*. Des cinq devoirs constants. De la vraie fidélité. De la piété filiale absolue. De l'obéissance. De la direction en chef. De l'amitié. Du choix de sa demeure. De la préparation. De l'examen rationnel. De la participation à l'éveil intellectuel. — *Cinquième fascicule*. Profit et réputation. Appréciation de la mesure. Mise à mort des animaux. De l'abstinence. Jeu et boisson. Des intérêts pécuniaires et rentes en nature. De la géomancie. De la destinée réelle (opposée à la métempsycose). Du monde actuel. De la vie future.

Dabry de Thiersant a, dans le tome II de son *Mahométisme en Chine*, fait des emprunts assez considérables au *Tcheng kiao tchen ts'iuan*. Il en a tiré, en partie, la matière de son chapitre intitulé

« Création du monde » (p. 77 ss.) et un passage inséré dans celui qui traite de la « Prédestination » et du « Libre arbitre » (p. 147 ss.). Il ne le mentionne cependant, dans le chapitre consacré à la littérature musulmane, que d'après la notice russe de l'archimandrite Palladius, comme s'il n'avait pas eu l'ouvrage entre les mains.

Voir, dans une préface du *Tchou T'ien ta tsan tsi kiai* (infrà, nº 18), un reproche adressé par Ma Ngan-li à Wang Tai-yu. Ce dernier serait, en outre, l'auteur du 希眞正答 *Hi tchen tcheng ta*, signalé par M. R. Ristelhueber comme un ouvrage extrêmement populaire, une sorte de catéchisme par demandes et réponses.

2. 清眞大學 Ts'ing tchen ta hiue, la « *Grande Etude* de la (religion) pure et vraie ». Par *Tchen houei lao jen*, c'est-à-dire Wang Tai-yu, auteur de l'ouvrage précédent, qui est aussi indiqué comme simple commentateur.

Réimpression due à Wang Tchan-tch'ao, de la ville de Tch'eng-tou, et datée de 1875.

1 *pen* in-8, de 36 feuillets.

Traité de philosophie musulmane, inspiré par le livre classique de Confucius « la Grande Étude ». Preuves de l'unité et de l'existence de Dieu (*Tchen tchou*, le Vrai maître, ou *Tchou*, le Maître), ses attributs, le prophète, la création, la religion, la vie et la mort, le néant.

3. 修眞蒙引 Sieou tchen mong yin, « Introduction élémentaire à la pratique de la vérité » (c'est-à-dire de la religion musulmane). Par 伍子先 Wou Tseu-sien, de Nankin. Préface de 1720, par Chen Mao-tchong, qui raconte avoir trouvé, au Kouang-si, un exemplaire de l'ouvrage et l'avoir fait graver au Yun-nan ; préface de 1673, par Cha Ping ; préface de 1672, par Tcheou Che-k'i, qui indique les conditions dans lesquelles Wou Tseu-sien fut prié, dès 1668, par certains disciples mahométans de traduire des textes islamiques la matière de ce recueil, qui fut imprimé pour la première fois à Nankin en 1672 ; enfin, préface de 1775 par Tsiang Yuan-long, provenant d'une réédition.

Edition portant la date de 1836 ; planches xylographiques

conservées chez M. Sie 薛氏, du *Ts'ing-tchen-t'ang*, mosquée située en deça de la porte Tchang-yi-men, à Pékin.

1 *pen* gr. in-8.

Ouvrage divisé en soixante courts chapitres sur des sujets de philosophie musulmane et de pratique cultuelle : sources de la science, règles religieuses, purifications, temps fixés pour les salutations rituelles, jeûne, mariage, sépultures, etc. Le dernier chapitre, consacré à la façon dont les fidèles doivent lire les livres canoniques, est illustré de lettres, mots et citations arabes.

Wylie a attribué à tort ce traité élémentaire à Tcheou Che-k'i. Il est mentionné par René Ristelhueber (*loc. cit.*) et par Dabry de Thiersant (*Mahométisme en Chine*, II, p. 368), qui l'attribue sans plus de raison à Ma Che-tchang et qui en a extrait (*id.*, p. 375) des notions reproduites dans sa Partie rituelle : Ce que doit savoir un croyant. Le Rév. C. F. Hogg a longuement analysé ce livre dans ses études II et III insérées, sous le titre *Mahommedanism*, dans les fascicules d'août et de septembre 1891 du *Chinese recorder and missionary Journal*.

4. 正教修真蒙引 Tcheng kiao sieou tchen mong yin, « Introduction élémentaire à la pratique de la vérité, dans la vraie religion ». Même ouvrage que le précédent. Préface de 1672, par Ma Che-tchang, qui avait reçu le livre de Wou Tseu-sien, l'auteur; préface de la même date par Tcheou Che-k'i ; préface de 1673, par Cha Ping ; préface de 1780, par Li T'ing-siang, ses fils et ses petits-fils ; préface de 1744, par Tcheou Kiai, petit-fils de Tcheou Che-k'i ; préface d'une réédition cantonaise de 1842, par Pao Ngan-k'ang.

L'édition présente est datée de 1904; planches xylographiques conservées dans l'établissement 敬畏堂 *King-wei-t'ang*, de Tch'eng-tou.

1 *pen* grand in-8.

5. 清眞指南 Ts'ing tchen tche nan, « Boussole de la pureté et de la vérité » (c'est-à-dire de la religion mahométane). Par le Seyyid 馬注 Ma Tchou, surnommé 仲修

Tchong-sieou et 文 炳 Wen-ping (1), de Yong-tch'ang-fou, au Yun-nan, descendant de Mahomet à la 45e génération et du Seyyid Edjell Chams ed-Din, gouverneur du Yun-nan sous les Mongols, à la 15e. Préface de 1828 par Ma Tangen ; préface de 1885 par Ma Si-fan ; préface de 1681 par le maréchal chinois musulman Ma Tch'eng-yin ; préface de 1688, par Pao T'ien-tso, et préface de 1683 par l'auteur, Ma Tchou, contenant un historique de l'expansion de l'Islam en Chine et suivie de deux requêtes présentées à l'empereur K'ang-hi par le même et d'une notice généalogique le concernant et débutant avec Adam. — Partie supplémentaire, avec préface de Ma Tchou datée de 1707.

Edition de 1885, gravée sur bois à Tch'eng-tou, dans l'établissement *Pao-tchen-t'ang*.

10 *pen* in-8.

Cet important ouvrage, divisé en dix livres, plus deux de supplément, est de l'auteur de la stèle en écriture cursive dont j'ai donné la traduction dans la *Revue du monde musulman* (vol. X, pp. 317 à 340) et qui est dressée dans un coin de la chambre funéraire du Seyyid Edjell, près de Yun-nan-fou. Wylie ne le mentionne pas, mais Dabry de Thiersant en rend compte de façon détaillée dans son *Mahométisme en Chine* (vol. II, pp. 364 et 365) et lui a fait de nombreux emprunts dans ses chapitres intitulés : De la résurrection et du jugement final (p. 127, note), Du paradis Tien-tang, Palais du ciel (p. 133), De l'enfer (p. 136), Prédestination, libre arbitre (p. 142), Tabac, opium, jeu, femmes publiques, danses, images, divination (pp. 210, 211), La prière publique du vendredi (p. 226, note), Mariage (p. 257), Funérailles (p. 299) et De la circoncision (p. 321).

Source abondante de renseignements sur les doctrines et les pratiques de l'Islam en Chine, le livre de Ma Tchou contient aussi de très nombreux et intéressants détails sur l'histoire de sa propagation et de ses plus célèbres représentants. Je me propose de le mettre largement à profit dans la suite de ces *Etudes*.

(1) C'est, en effet, *Wen*-ping et non *Kia*-ping qu'il faut lire comme déchiffrement du second surnom de son cachet à fond noir, à la page 339 de la *Revue du Monde Musulman*, vol. X, et c'est sous l'appellation de Ma Wen-ping que cet auteur est cité par Dabry de Thiersant et R. Ristelhueber.

Un reproche lui est adressé par Ma Ngan-li, dans la préface du *Tchou T'ien ta tsan tsi kiai.*

6. 天方典禮擇要解 T'IEN-FANG TIEN LI TSO YAO KIAI, « Choix et explication de ce qu'il y a de plus important dans les rites et cérémonies de l'Arabie », ou simplement T'IEN FANG TIEN LI « Rituel de l'Arabie ». Par 劉智 LIEOU TCHE, surnommé 介廉 Kiai-lien et — 齋 Yi-tchai, de Nankin. Préfaces non datées de Lou Yeou, de Siu Tchouo, de King Je-tchen, de Ma Ta-ngen, de Yang Fei-lou et de l'auteur.

Réédition de l'année 1862; planches xylographiques conservées à Yun-nan-fou (Tien-nan).

6 *pen* in-8, papier du Yun-nan.

Cet ouvrage du plus célèbre des auteurs mahométans chinois est divisé en vingt livres dont Wylie a donné l'énumération. Ils traitent de l'Origine de la religion, du Vrai Dieu (*Tchen Tsai*), de la Connaissance, de l'Examen, des Cinq exercices religieux (méditation, salutations, jeûne, aumône, pèlerinage à la Mecque), des Sacrifices, des Cinq catégories de devoirs (ceux du mari et de l'épouse, du père et du fils, du prince et du sujet, des frères, des amis), des Règles civiles (relatives à l'habitation, aux richesses, au costume, au boire et au manger), du Culte en commun, de la Célébration du mariage et des Funérailles. Un appendice traite de certaines règles de correction et de décorum, de la façon de se couper les ongles et de s'égaliser les moustaches.

Le livre est précédé d'une liste de quarante-cinq ouvrages dont les titres sont donnés en transcription chinoise, en écriture arabe et en traduction chinoise et que l'auteur a mis à contribution pour la compilation de son *Rituel*. Le premier est *Kou-eul-a-ni* (le Coran) قرآن « Livre véritable des précieux commandements », *Pao ming tchen king*.

Dabry de Thiersant a puisé largement dans le recueil de Lieou Tche, qu'il dit « avoir reçu de ses coreligionnaires le titre d'apôtre de la religion » et dont il a retracé la vie et indiqué les ouvrages aux pages 365 à 368 du volume II de son *Mahométisme en Chine*. Il cite des passages du *Rituel* aux pages suivantes du même ouvrage : 4, Dogmes; 9, les

Cinq exercices; 19, Raisons du Seigneur; 25, De l'existence de Dieu et de ses attributs; 36, De la connaissance de Dieu; 77, note, Création du monde; 82, Origine de la religion; 97, Des religions; 108, Des saints et des livres sacrés; 162, Obligations naturelles; 223, La prière publique du vendredi; 257, Mariage; et 299, Funérailles.

Le Rév. C. F. Hogg a, de son côté, publié une étude sur le *T'ien fang tien li* et sa terminologie dans le *Chinese recorder and missionary Journal*, décembre 1891, pages 545 et suivantes (Mahommedanism. Laws and Ceremonies).

7. 天方性理 T'IEN FANG SING LI, « Philosophie de l'Arabie », figures et texte explicatif (*t'ou chouo*). Par LIEOU TCHE (cf. 6 ci-dessus). Préfaces de Wang Tso-hong, non datée; de Siu Yuan-tcheng, 1708; de Yu K'iai, sans date; de Leang P'an-chang, 1704; de Yuan Jou-k'i, 1704; de Hei Ming-fong, 1710; du Ting Hien, 1712; de l'auteur, sans date; de T'an, 1760, et du vice-roi P'an To, 1862.

Réédition de 1863, due au célèbre général musulman du Yun-nan, Ma Jou-long.

6 *pen* in-8, papier du Yun-nan.

Lieou Tche a réparti en cinq livres (*kiuan*) les matières de ce traité philosophique, chaque livre comprenant douze sujets différents, traductions ou emprunts de quarante ouvrages originaux dont les noms sont indiqués en arabe et en transcription phonétique et traduction chinoises. Les soixante notices sont accompagnées de nombreux dessins ou schémas, dans le genre de ceux de l'école philosophique confucianiste de l'époque des Song (*Sing-li-kia*), d'un texte rédigé par Lieou Tche et de commentaires par Hei Ming-fong. Un texte principal en cinq chapitres assez courts (*pen king*) les précède.

Wylie ne mentionne pas cet ouvrage, que Dabry de Thiersant cite, dans son *Mahométisme*, vol. II, aux endroits suivants: page 48, Cosmogonie philosophique des mahométans chinois; page 76, note, dans laquelle il annonçait son intention de publier une traduction intégrale du *T'ien fang sing li*; page 144, Prédestination, libre arbitre; page 367, extrait relatif aux analogies existant entre la doctrine de Confucius et de Mencius et celle de l'Islam.

8. 性理第五卷註釋 SING LI TI WOU KIUAN TCHOU CHE,

« Commentaire sur le cinquième livre de la *Philosophie* ». Par 馬德新 MA TO-SIN, surnommé 復初 Fou-tch'ou, de Ta-li-fou (Yu-tch'eng ; la sous-préfecture de T'ai-ho, qui a son siège dans cette ville, porte encore l'appellation littéraire de Ye-yu), qui fut, au milieu du dix-neuvième siècle, le principal chef religieux des musulmans du Yun-nan. Préfaces : de 1864, par le trésorier provincial intérimaire Song Yen-tch'ouen ; de la même année, par l'auteur.

Impression de 1864 (l'an 1281 de l'hégire, *Tche cheng ts'ien tou*).

1 *pen* in-8, de même apparence que l'ouvrage précédent, dont celui-ci forme le complément ; 23 feuillets, figures.

On connaît par le travail de M. Émile Rocher, *La province chinoise du Yun-nan*, le rôle du grand prêtre Ma To-sin, qu'il connut personnellement lors de l'insurrection musulmane au Yun-nan, et sa fin tragique, en 1874. Il avait fait le pèlerinage de la Mecque et voyagé en Turquie. Le présent commentaire est présenté comme le résultat des notions nouvelles acquises par lui à cette occasion et traite des Trois qualités de l'unité vraie, des Trois qualités de l'unité numérique, des Trois qualités de l'unité corporelle, de la signification commune des trois unités, de la Génération et de la transformation spontanées, de la Concordance du nom et de l'apparence, de la Beauté intégrale de tous les êtres, de la Déduction du petit au grand et *vice versa*, de l'Instantanéité des temps, etc. A la fin, figures et explication de l'Évolution de la vie et du Terme commun de toutes les transformations.

9. 性理本經註釋 SING LI PEN KING TCHOU CHE, « Commentaire sur le canon fondamental de la *Philosophie* ». Par 黑鳴鳳 HEI MING-FONG. Sans préface ni introduction.

Réédition faite par Ma Sseu-fang, en 1875.

1 *pen* in-8, de moins de 100 feuillets.

Les cinq parties de cet ouvrage correspondent à celles de la *Philosophie de l'Arabie* (n° 7), sans que les phrases commentées, divisées en tronçons de quatre caractères chacun, s'identifient avec le texte même de ce traité fondamental. Les explications en sont simples et claires : elles seraient d'une grande utilité pour l'élucidation de maint

détail des théories philosophiques du mahométisme chinois. Les matières y sont présentées dans l'ordre suivant :

Livre I : Progression suivie dans la création et la formation de l'univers; Dieu; le monde; les éléments (feu, eau, air et terre, admis comme issus des deux principes primordiaux de la philosophie nationale chinoise, le principe mâle, lumineux et fort, ou *yang*, et le principe femelle, obscur et faible, ou *yin*) ; les trois genres ou règnes de la nature (métaux, végétaux et animaux); l'homme;

Livre II : Attributs de tous les êtres, raison, connaissance, volonté ; vie ; sages et saints; sensations des animaux, croissance des plantes, cohésion des métaux ou minéraux; les neuf cieux; évolution ; action des éléments; années et saisons ; les sept contrées — savoir : l'Arabie, au centre, la Perse, la Syrie, la Chine (赤泥 *Tch'e-ni*, « Limon rouge »), l'Europe, l'Hindoustan et le Soudan; la forme du monde terrestre est celle d'un phénix, dont l'Arabie est le corps, Constantinople la tête, la Perse un bras (*sic*), la Syrie l'autre bras, la Chine une aile, l'Europe l'autre aile, l'Hindoustan un pied et l'Égypte l'autre pied —; phénomènes météorologiques ;

Livre III : Nature de l'homme, ses manifestations; génération; puberté, conception, formation des organes humains; âme; vie utérine ; respiration, mouvement, sens, âges du fœtus; qualités morales ;

Livre IV : Qualités inhérentes au corps et à l'âme de l'homme pendant la vie ; intelligence; soumission; foi ; humanité ; sainteté ; sagesse ; perversité ;

Livre V : Synthèse des notions exposées dans les quatre livres précédents.

10. 大化總歸 Ta houa tsong kouei, « Le terme commun de l'évolution générale ». Par le Yunnanais 馬開科 Ma K'ai-k'o, surnommé 杏樓 Hing-leou, disciple du grand prêtre Ma To-sin, sous la direction de qui le livre a été composé. Trois préfaces datées de 1865, dont une de Ma To-sin, alors âgé de soixante-douze ans, et une de Ma K'ai-k'o.

Réédition due à Cha Fou-tch'ouen, de Kin-kiang et datée de 1870.

1 *pen* grand in-8, d'une centaine de feuillets.

Cet ouvrage est connu en Europe par les emprunts que lui a faits Dabry de Thiersant, dans le volume II de son *Mahométisme en Chine*,

savoir : page 46, De la connaissance de Dieu; page 112, De la mort; page 129, Du paradis Tien-tang (Palais du Ciel); page 139, De l'enfer (Tyyo, Prison de la terre); page 149, Prédestination, libre arbitre. L'auteur français a cru pouvoir le caractériser en ces termes : « Con- « tient quelques belles pages, mais en général ne fait que répéter, dans « un style lourd et prolixe, les opinions de Lieou-Tsee » (Lieou Tche) (1).

C'est un recueil de dissertations, réparties en deux livres, sans titres généralement et sans table des matières, mais suivies de résumés et de commentaires.

Ma K'ai-k'o fut, par ailleurs, le collaborateur de Ma To-sin, lorsque celui-ci composa l'ouvrage portant ci-dessus le n° 8.

11. 教款撮要 Kiao k'ouan tsie yao, « Précis des articles les plus importants de la religion ». Par 馬伯良 Ma Po-leang, surnommé 忠卿 Tchong-k'ing, de Tsi-chouei (Tsi-ning-tcheou, Chan-tong). Préfaces du nouvel éditeur Ma Yuan-tchang, datée de 1871, et de l'auteur, datée de 1678.

Réédition donnée par Ma Yuan-tchang en 1871 ; planches d'impression conservées au *Pao-tchen-t'ang*, de Tch'eng-tou.

1 *pen* in-8 de 105 feuillets.

Wylie a donné l'indication de cet ouvrage, l'un des plus anciens que nous connaissions. Comme l'a marqué l'auteur anglais, c'est un exposé des points les plus importants de la foi mahométane et les termes techniques y sont tous reproduits en caractères arabes. Les explications sont réparties en 22 chapitres et données dans un style très simple, souvent celui de la conversation ; le texte arabe y est mêlé, sans transcription chinoise.

12. 天方衛真要略 T'ien-fang wei tchen yao liue, « Résumé de ce qui est le plus important pour la défense de la vérité (dans la religion) de l'Arabie ». Par 馬實君 Ma Che-kiun (surnom), de Nankin, qui y vivait et y tenait école pendant le règne *k'ien-long* (1736-1795), et qui paraît

(1) *Op. cit.*, II, p. 368.

avoir joui d'une grande renommée parmi ses coreligionnaires.

Réédition due à Ma Ting-yuan, de Long-tcheou, et à Tcheou Ming-to, de Tch'eng-tou, dont les préfaces sont datées de 1892 ; publiée dans cette dernière ville.

1 *pen* in-8, de 3 et 16 feuillets.

Recueil d'actes et de paroles répréhensibles qui font exclure ceux qui s'en rendent coupables de la religion musulmane, suivi de conseils de conduite et de règles particulières concernant notamment la manière canonique dont les animaux de boucherie doivent être mis à mort, les parties de leur corps qu'il est permis de manger, etc. Voici, à titre d'exemples, quelques-uns des préceptes édictés dans ce petit livre :

« Celui qui dira à une personne d'une autre religion : *Si vous n'en-*
« *trez pas dans ma religion, vous pouvez entrer dans une autre*, sera
« exclu de la religion mahométane — car c'est considérer les fausses
« religions comme semblables à la vraie » (p. 8).

« Si, en raison d'un dissentiment d'ordre privé, vous dites à un
« homme de la vraie religion : *Tu ne vaux pas un homme d'une autre*
« *religion*, vous serez exclu de l'Islam » (p. 8, *verso*).

... « L'étude de la vraie religion résulte pour tous, hommes et
« femmes, de la volonté de Dieu. Si quelqu'un dit que l'étude des
« moyens propres à assurer son existence est plus importante que celle
« du livre sacré, il sera exclu de l'Islam — car c'est là donner de l'im-
« portance au monde actuel et manquer de considération pour le livre
« sacré et la doctrine religieuse » (p. 9, *verso*).

... « Si vous prosternez votre tête (*k'eou t'eou*) devant quelqu'un, ou
« si vous acceptez que quelqu'un prosterne la sienne devant vous, vous
« serez exclu de l'Islam » (p. 10).

... « Si, parlant à quelqu'un, vous désignez la vraie religion par la
« formule *pi kiao* (ma modeste religion) et une autre religion par la
« formule *kouei kiao* (votre noble religion) (1), vous serez exclu de
« l'Islam — car c'est là faire honneur aux autres religions et déprécier
« celle de la Pureté et de la Vérité (*Ts'ing tchen*, le Mahométisme) ; il
« convient de dire seulement: *wou kiao*, ma religion » (p. 10).

— Un double.

13. 五功釋義 Wou kong che yi, « Explication du sens

(1) Formules inspirées des habitudes de la politesse chinoise.

des cinq exercices méritoires ». Par Lieou Tche (cf. 6 et 7 ci-dessus), de Nankin. Préfaces de 1710 et de 1851.

Réédition faite au Sseu-tch'ouan en 1851 ; planches d'impression conservées chez Kouei Yi-hiuan, au 丹腴堂 *Tan-yu-t'ang*, de Tch'eng-tou.

1 *pen* gr. in-8, de 35 feuillets.

Dans les soixante-trois courts chapitres de ce traité, Lieou Tche a résumé ce qui concerne les principes, la pratique et l'application philosophique et morale des cinq actes de piété, savoir : *nien*, la pensée ou méditation; *li*, la salutation rituelle; *tchai*, l'abstinence; *k'o*, l'aumône et *tch'ao*, le pèlerinage à la Mecque. Rédigé dans un style propre à lui attirer l'attention des lettrés, l'ouvrage s'applique, comme les autres productions du même auteur, à concilier les théories philosophiques ou cosmogoniques du mahométisme avec celles du confucianisme. Le lecteur européen y trouve, de son côté, sous une forme élégante, un ensemble de données précises sur les conceptions particulières et la formation liturgique des musulmans chinois au début du dix-huitième siècle.

Le *Wou kong che yi* est mentionné par Dabry de Thiersant (vol. II, p. 365), parmi les œuvres dues à Lieou Tche.

14. 歸眞總義 Kouei tchen tsong yi, « Sens général du retour à la vérité » (*Imani*). Enseignements oraux donnés, d'après un texte étranger, par un maître indien nommé 阿世格 A-che-ko et recueillis par son disciple 張時中 Tchang Che-tchong, qui s'est appliqué à en fournir une reproduction fidèle, sans souci de la forme littéraire.

Réimpression de 1878, due à Sou Che-t'ai de Siu-tcheou-fou (Sseu-tch'ouan) ; planches xylographiques conservées au *Pao-tchen-t'ang*, de Tch'eng-tou.

1 *pen* grand in-8, de 74 feuillets.

Le musulman de l'Inde A-che-ko vint en Chine à la fin de la dynastie Ming, dans la première moitié du dix-septième siècle. Pendant les luttes qui accompagnèrent la chute de cette maison impériale, une partie du texte original de ces enseignements oraux, soit trente feuil-

lets, fut perdue. On trouve, dans ce qui reste, le développement de ces quatre phrases : 1° Je me soumets au vrai Dieu et fais comme lui (la transcription chinoise de cette phrase est ainsi donnée : *Aman t'ou pin lio hi, k'o mou hou wa*); 2° et 3° Je suis soumis à toutes les qualifications du vrai Dieu et Je suis soumis à tous les mouvements du vrai Dieu (transcription : *Pi a sseu mo yi hi wa souei fa t'i hi*); et 4° J'accepte toutes les sentences du vrai Dieu (transcription : *Wa ko pi lo t'ou tcho mi eul a ha ho mi hi*).

15. 四篇要道譯解 Sseu p'ien yao tao yi kiai, « Traduction et explication des points les plus importants de la doctrine, en quatre chapitres ». Par Tchang Che-tchong ou 張中 Tchang Tchong, surnommé 寒山叟 Han-chan-seou (voir n° 14). Quatre préfaces, dont la plus ancienne paraît être celle qui porte la date de 1653 et la plus récente une de 1872.

Réédition de 1872, due à Wang Tchan-tch'ao, de Tch'eng-tou.

1 *pen* grand in-8, de 110 feuillets environ.

Les quatre parties qui composent cet ouvrage sont consacrées : 1° à la connaissance et à l'explication de l'*Imani*; 2° à la connaissance de Dieu et de l'Islam; 3° à l'explication des salutations rituelles et des règles religieuses ; 4° à l'explication des purifications, grandes et petites, des mandats célestes et des actes des saints.

Chaque phrase du texte fondamental est suivie d'éclaircissements étendus, ou même d'une interprétation mot à mot en langue chinoise vulgaire. On trouve, par suite, dans ce livre d'abondants et précieux éléments pour l'établissement d'une terminologie comparée de la religion musulmane, en arabe et en chinois, sans toutefois que les termes originaux soient donnés en lettres arabes.

16. (天方)認己醒語 (T'ien-fang) Jen ki sing yu, « Paroles propres à provoquer l'éveil intellectuel relativement à la connaissance de soi-même (dans la religion d'Arabie)». Par 馬明龍 Ma Ming-long, du Hou-kouang, qui tenait école à Wou-tch'ang pendant le règne *k'ien-long* (1736 à 1795).

Réédition due à Tcheou Ming-to, de Tch'eng-tou, et datée de 1898.

1 *pen* in-8, de 15 feuillets.

Recueil composé, pour la majeure partie, de litanies en style cadencé, mais assez obscur, de mètres différents et destinées à être chantées. Les sujets suivants y sont successivement abordés : connaissance individuelle du naturel extérieur de l'homme; *id.* du naturel intérieur; connaissance simultanée du naturel intérieur et extérieur de l'homme; connaissance de l'origine de la Vraie unité (Dieu); connaissance originelle de la naissance de l'homme dans la droite voie; connaissance de l'extérieur et de l'intérieur des êtres vivants; connaissance de ce qui rend l'homme précieux; connaissance des indices de la création et des transformations de tous les êtres; participation à l'éveil intellectuel; explication des erreurs (fragment visant le bouddhisme); définition du terme *houei-houei* (musulman).

— Deux doubles.

17. 清眞釋疑 Ts'ing tchen che yi, « Explication des doutes relatifs à la religion pure et vraie ». Par 金天柱 Kin T'ien-tchou, surnommé 北高 Pei-kao, de Che-tch'eng (K'iu-tsing-fou, au Yun-nan), académicien et professeur au Sseu-yi-kouan, ou Collège des langues étrangères à Pékin. Préfaces : de Tch'en Ta-Chao datée de 1738, de Ma T'ing-fou datée de 1745, et de l'auteur portant aussi la date de 1738.

Réédition de 1877, due à Ma Tch'ang-ts'ing, surnommé Yun-tchai.

1 *pen* in-8, de 70 feuillets.

Longue dissertation, non divisée en chapitres. Les doutes que l'auteur s'est proposé de dissiper sont, à la fois, ceux des mahométans à l'égard du plus ou moins d'orthodoxie de telle ou telle croyance ou forme donnée au culte et ceux des adeptes d'autres religions qui reprochent au mahométisme ce qu'ils connaissent mal. On y trouve des renseignements concernant la nourriture des fidèles, leur calendrier spécial, les points par lesquels la religion musulmane se différencie du christianisme, le culte en commun pour les hommes et les femmes, l'usage du vin, le port des moustaches, les ablutions, etc. L'ouvrage se termine par

des remarques sur l'impropriété de l'adjonction au caractère *houei* 回 (musulman) de l'élément 犭 *k'iuan*, qui y apporte l'idée de Chien : la forme 狗回 n'est justifiée par aucun des livres faisant autorité dans la littérature chinoise.

18. 祝天大贊集解 Tchou T'ien ta tsan tsi kiai, « Recueil de commentaires sur la *Grande louange, prière au Ciel.* » Traduction due à 馬安禮 Ma Ngan-li, « descendant des Arabes », Yunnanais. Deux préfaces, dont la première est datée de 1878 ; elle est de l'auteur du livre, tandis que la seconde est du grand prêtre Ma To-sin et est datée de 1863.

Les planches, gravées en 1897, furent déposées au *King-wei-t'ang*, de Tcheou Ming-to, à Tch'eng-tou.

1 *pen* in-8, de 41 feuillets.

Outre les préfaces indiquées ci-dessus, ce recueil comprend :

Huit recommandations pour la récitation de la prière (jeûne, ablutions, balayage de la salle, nettoyage du mobilier, bâtonnets parfumés dont on fait brûler 3, 5 ou 7 tiges dans un brûle-parfum préalablement essuyé, génuflexions, pieuse disposition d'esprit et foi sincère) ; texte, en gros caractères, de la « Grande louange, prière au Ciel », traduite par le grand prêtre du Yun-nan, Ma To-sin, d'après la « Prière véritable du secours contre les calamités » (*Kieou kie tchen king*), dont il avait obtenu le texte pendant son séjour en Arabie ; commentaire de chaque membre de phrase de cette prière ; explication du mot *T'ien*, Ciel ; explication du mot *Tchou*, Maître, Dieu ; élucidation de la continuité historique de la religion musulmane ; dissertation sur les religions ; explication du terme *houei-tseu* (mahométan) ; consultation sur l'apostasie ; histoire de l'Islamisme ; et trois appendices sur les prostrations de la tête (*k'eou t'eou*), sur le déluge et le *Houei-houei chouo*, ou Discourst sur les musulmans, de Lieou Tche, donnant l'origine de l'appellation chinoise des mahométans. A l'exception de cette dernière contribution, les études qui précèdent sont données sous le nom d'auteur 阿日孚 *A-je-fou*.

L'Arabie est le centre du monde et non la Chine. Fou-hi — le premier souverain légendaire de la Chine, 3.400 ans avant Jésus-Christ — était un descendant d'Adam, venu de l'Occident et dont la postérité a peuplé la Chine. La pure doctrine du mahométisme, apportée par Fou-

hi, s'est altérée dans la suite des temps, mais le confucianisme en dérive, quoiqu'il ait perdu la notion du vrai Dieu, qu'il a confondu avec le ciel matériel. Le déluge de Noé ne peut pas être celui de Yao ou de Yu. Telles sont quelques-unes des théories développées dans cet ouvrage où, à l'imitation de ce que faisait Lieou Tche au dix-huitième siècle, les livres canoniques ou classiques chinois sont fréquemment invoqués en vue de rattacher la culture nationale par son origine, et les lettrés fidèles au confucianisme par leurs monuments littéraires et philosophiques, à l'Islam. Voici, par ailleurs, quelques échantillons de l'argumentation de Ma Ngan-li : « Je dis que, avant les Trois Dynasties (de la haute « antiquité chinoise : Hia, Chang et Tcheou), les lettrés étaient tous de la « religion musulmane. Après le roi Wou-wang, des Tcheou, les lettrés « de Chine étaient encore, en grand nombre, de véritables lettrés (*tchen « jou*) ; ils n'avaient pas, en totalité, tourné le dos à la religion musul- « mane. Après l'époque des grands feudataires (*Lie kouo*), Yang et Mo « (les philosophes Yang Tchou et Mo Ti, protagonistes l'un de l'égoïsme « et l'autre de l'amour universel) portèrent le trouble dans la doctrine « (*tao*). Les lettrés demeurèrent lettrés pour une moitié et l'autre moitié « appartint à Yang et à Mo et la continuité de la religion fut totalement « perdue. Heureusement, notre Saint (Confucius) transmit le *Livre des « changements*, réduisit le *Livre des Vers* et celui de l'*Histoire*, con- « serva le fil de la tradition du Chang-ti (Empereur d'en-haut, Dieu) de « telle sorte qu'elle ne fût plus rompue et fit si bien que les générations « suivantes ont pu rentrer dans la loi des lettrés et, par elle, retourner au « culte musulman. Sinon, les ténèbres couvraient la nature, le soleil et « la lune étaient complètement voilés » (page 19, *Kiao t'ong pien*).

Ainsi est fondu dans l'Islam le pur confucianisme, tandis que les vrais lettrés se trouvent musulmans, au moins d'origine et sans le savoir.

Voir page 135, une *Addition* à cette notice.

— Un double.

19. 真功發微 Tchen kong fa wei, « Exposé minutieux des véritables actes méritoires ». Par 余浩洲 Yu Hao-tcheou, de Sou-tcheou (Kiang-sou). Préfaces : de Sou Yuan-t'ai datée de 1884, de Yuan Kouo-tsou datée de 1793 et de l'auteur, non datée.

Réimpression de 1884 ; planches xylographiques conservées au *Pao-tchen-t'ang*, de Tch'eng-tou.

2 *pen* in-8, comprenant 160 feuillets environ, de gravure assez grossière.

Rituel, divisé en deux livres, concernant les exercices méritoires de la religion, les ablutions, les salutations, l'abstinence, les aumônes, la foi, répartis en quatre sections : 1° les ablutions, 16 articles explicatifs; 2° les salutations, 34 articles; 3° les devoirs (*kong-k'o*), 8 articles; 4° la connaissance de soi-même et de Dieu, l'*Imani*, le mariage, les parents, etc., 19 articles. Style très simple; souvent celui de la langue parlée. Textes arabes, avec traduction juxtalinéaire; nombreuses désignations techniques données en transcription chinoise, d'après l'arabe.

C'est, sans doute, cet ouvrage que Dabry de Thiersant mentionne, à la page 365 du volume II de son *Mahométisme en Chine*, sous le nom de *Tching-kong-fa-ouen*, parmi les productions dues à Lieou Tche. Il contient, en effet, une notice due à cet auteur concernant la composition et l'utilité du livre.

20. 天方三字經 T'IEN-FANG SAN TSEU KING, « Le *Livre des trois mots* de l'Arabie. » Expliqué et traduit par 余海亭 YU HAI-T'ING, de la province de Sseu-tch'ouan.

Réédition de 1885 ; planches d'impression conservées au *Pao-tchen-t'ang*, de Tch'eng-tou.

1 *pen* de 20 feuillets in-8.

Sorte de compendium de la foi musulmane, rédigé dans la forme du livre classique élémentaire des écoles chinoises, le *San-tseu-king*, c'est-à-dire en membres de phrases de trois mots chacun. Ce petit ouvrage présente l'avantage de donner les équivalents arabes des termes particuliers à l'Islamisme par le moyen de notes latérales. Il est suivi d'une 清眞醒世歌 *Ts'ing tchen sing che ko*, « Chanson pour éveil- « ler le monde, du mahométisme », dont les divisions répondent aux cinq veilles de la nuit chinoise et qui est datée de 1875. La « Grande louange, prière au Ciel » de Ma To-sin (voir ci-dessus n° 18) termine ce petit recueil, avec la préface du grand prêtre mahométan du Yun-nan, datée de 1863.

Le *Livre des trois mots* arabe est mentionné par Dabry de Thiersant (pages 362 et 365 de son *Mahométisme en Chine*, volume II), qui indique Lieou Tche comme s'il en était l'auteur.

21. 天方認一寶珍四字經 T'IEN-FANG JEN YI PAO TCHEN SSEU TSEU KING, « Le Livre (en phrases) de quatre caractères, joyau pour la connaissance de l'Unique (Dieu), de l'Arabie », ou, sur les marges : T'IEN-FANG SSEU TSEU KING, « Le Livre des quatre caractères, de l'Arabie ». Traduit par MA NGAN-LI. Postface de l'auteur « rejeton de l'Arabie », datée de l'an 1314 de l'hégire (*Tche cheng ts'ien tou*).

Planches xylographiques gravées en 1897 et conservées par Tcheou Ming-to, du *King-wei-t'ang*, à Tch'eng-tou, puis dans la maison de gravure *Souei-cheng-tchai*.

1 *pen* in-8, de 17 feuillets.

Sorte de catéchisme contenant, sous forme poétique et mnémotechnique, les principes de la religion de l'Islam et les grandes lignes de son histoire, à l'usage de la jeunesse. Quelques brefs commentaires au haut des pages.

Dabry de Thiersant (*Mahométisme*, II, page 367) donne à tort Lieou Tche comme auteur de cet ouvrage.

22. 四典要會 SSEU TIEN YAO HOUEI, « Recueil de ce qu'il y a de plus important dans les quatre canons. » Par Ma To-sin (voir nos 8, 10, 18, 23 et 24), désigné sur le titre par cette appellation : l'homme d'étude de l'Arabie, Fou-tch'ou. Préface de Ma Ngan-li, datée de 1859, et de l'auteur, suivies d'une notice biographique de ce dernier par Ma Tchao-long.

Réédition datée de l'année *wou-siu* de la période *kouang-siu* (1898), ou 1315 de l'hégire, et gravée sur bois à Tch'eng-tou, par les établissements *King-mao-t'ang* et *To-heou-t'ang*.

4 *pen* in-8, comprenant une centaine de feuillets.

Divisé en quatre *kiuan* ou livres :

1° Les sources de la foi, six règles : Le Vrai et unique (Dieu), les anges, le livre de vérité, la foi aux saints, la résurrection, la prédestination ; postface datée de 1895, par le gouverneur de Yun-nan, Tchang Che-k'ing ;

2° Sens subtil des cérémonies et des actes méritoires : préface et

neuf chapitres sur le principe des salutations rituelles, leur grandeur, leur importance extrême, leurs avantages, etc. ;

3° Préface du gouverneur provincial Tchang Che-k'ing (1858), sur la personnalité, les écrits et le rôle de pacificateur de Ma To-sin, qu'un décret de l'Empereur avait investi des fonctions de Directeur général de la religion musulmane, *Houei tsong tchang kiao* ; préface de l'académicien Wou Ts'ouen-yi ; quatre autres préfaces, suivies du traité intitulé *Yeou ming che yi*, « Explication du sens de l'obscurité « et de la lumière », et composé de dix-sept chapitres sur la vie actuelle et la vie future, la tradition des saints à leur égard, la fausseté de la métempsycose, l'immortalité de l'âme, le rôle des saints, l'inanité de la vie actuelle et la réalité de la vie future, la résurrection envisagée dans les autres religions, les récompenses et les peines, le paradis et l'enfer, l'âme inaltérable, l'homme dans la création, le retour à Dieu des âmes d'élite ou vulgaires, les sages Tcheou-kong et Confucius, arbitres du monde terrestre, et les saints du mahométisme, arbitres de celui des ténèbres, le paradis, sa beauté, sa richesse, ses trois degrés, les châtiments infernaux proportionnés aux fautes commises par les hommes ;

4° Préface de l'auteur, suivie du traité intitulé *Tcheng yi k'ao chou* « Rapport résultant de l'examen de ce qui est vrai et de ce qui en « diffère » et composé de douze chapitres sur les fausses doctrines et leurs causes, Dieu et les créatures, les attributs de la vraie unité, les erreurs des autres religions, leurs mauvaises pratiques, la recherche de la vérité en dehors des apparences spécieuses, fautes envers Dieu, rébellion, soumission des saints à la Volonté divine, les degrés de sainteté.

— Le même ouvrage, sur papier du Yun-nan, daté de 1859, ou 1276 de l'hégire.

4 *pen* dans une enveloppe de toile bleue ; quelques différences dans la gravure, qui est plus soignée ; ponctuation moins abondante. Sans doute, l'édition originale.

23. (天方) 性命宗旨 (T'IEN-FANG) SING MING TSONG TCHE, « But de la vie (pour le mahométan) ». Rédigé par MA NGAN-LI, d'après les enseignements de son maître MA TO-SIN, dont ce livre porte le nom, comme celui de l'auteur. Préfaces : de Tcheou Ming-to et de Ma Ngan-li (1863).

Réimpression de 1898, donnée par Tcheou Ming-to, du *King-wei-t'ang*, de Tch'eng-tou.

1 *pen* in-8, de 17 feuillets.

Un chapitre préliminaire, sur la mise en lumière de ce qui est caché, est suivi de neuf autres traitant de la connaissance de l'Unique (Dieu), du service du Ciel, de l'intelligence des principes rationnels, de la culture respectueuse de soi-même, de la nature humaine, de la vie et de la mort, de l'atténuation des désirs, de la conduite vertueuse et de l'imitation des saints.

Ces courtes dissertations, composées après le retour d'Arabie du grand prêtre Ma To-sin, portent la trace des études auxquelles il s'y était livré sur les textes religieux de l'Islam.

— Un double.

24. 天方信源蒙引歌 T'IEN-FANG SIN YUAN MONG YIN KO, « Chanson servant d'introduction aux études de la jeunesse sur les sources de la foi, de l'Arabie. » Par MA TO-SIN, de Yu-tch'eng (Ta-li-fou, Yunnan).

Sans lieu ni date.

1 *pen* grand in-8 de 29 feuillets.

Deux parties contenant un double exposé, en vers de sept pieds destinés à être chantés et sans aucun commentaire, des principes de la religion musulmane et de sa supériorité sur les autres doctrines de la Chine, de la nature de Dieu, des saints, du Prophète, du Coran, de la vie future, du paradis, de l'enfer.

25. 漢譯道行究竟 HAN YI TAO HING KIEOU KING, « Recherches approfondies sur la vie religieuse, traduites en chinois ». Par MA TO-SIN, de Yu-tch'eng (Ta-li-fou, Yunnan). Préface du nouvel éditeur, Tcheou Ming-to.

Réédition faite à Tch'eng-tou, en 1901, et datée de la 27e année *kouang-siu* (1901), ou an 1282 de l'hégire; planches xylographiques conservées par Tcheou Ming-to, du *King-wei-t'ang*.

1 *pen* in-8, de 46 feuillets.

Deux livres, *kiuan*, de neuf et six chapitres, contenant des règles de conduite pieuse pour les musulmans, primitivement rédigées en persan, puis en arabe. L'auteur y a joint des commentaires détaillés dans lesquels les citations du Coran alternent avec des emprunts faits aux livres canoniques du confucianisme.

26. 醒世箴 Sing che tchen, « Directions pour stimuler le monde ». Par Ma To-sin, de Yu-tch'eng (Ta-li-fou, Yun-nan). Préface de 1863, par l'académicien Siu Tcheming.

Réédition datée de 1874, faite par l'établissement 吉安堂 *Ki-ngan-t'ang*, de Kin-kiang.

1 *pen* grand in-8, de 48 et 5 feuillets.

Exhortations à la pratique de la vie religieuse, conforme à la doctrine mahométane, appuyées d'exemples tirés de l'histoire ancienne, de la vie de Moïse, etc. A la fin, a été inséré un autre ouvrage du même auteur, occupant cinq feuillets et intitulé : *T'ien li ming yun chouo* « Discours « sur la volonté divine et le destin ».

On rencontre dans les « Directions » de Ma une remarquable liberté d'expression, notamment pour ce qui a trait à la dépendance des souverains ou des autorités du monde terrestre vis-à-vis de Dieu.

27. 明德經 Ming to hing, « Le livre d'élucidation de la vertu », ou 1° 真德彌維 Tchen to mi wei, « Etroit attachement à la vertu véritable » et 2° 禮法啓愛 Li fa k'i ngai, « Initiation à l'amour des pratiques rituelles ». Sans noms d'auteurs, ni préfaces.

Réédition due à Tcheou Ming-to, du *King-wei-t'ang*, de Tch'eng-tou, et datée de 1899.

1 *pen* in-8, de 47 feuillets.

Le premier de ces deux ouvrages forme un seul chapitre de six feuillets, composé de définitions et de préceptes.

Le second est un exposé détaillé des observances rituelles comprenant les divisions suivantes : origine des cérémonies, ablutions, salutations, sept règles concernant les cérémonies, culte en commun,

assemblées religieuses, funérailles, redevances pécuniaires, abstinence, pèlerinage, cérémonie du mariage, parenté par allaitement, répudiation de l'épouse, serment.

Des citations en caractères arabes et des tableaux de degrés de parenté et autres accompagnent le texte.

II. — *CALENDRIER MUSULMAN*

(*Voir aussi n°s 1 et 31.*)

28. 天方曆法圖(真本) T'IEN-FANG LI FA T'OU (TCHEN PEN), « Tableau du calendrier de l'Arabie (édition exacte) ». Par MA TO-SIN, de T'ai-ho (Ta-li-fou, Yun-nan). Daté de la 1re année *hien-fong* (1851). Préfaces de l'éditeur Tcheou Ming-to (1897) et de l'auteur.

Réimpression faite par Tcheou, précité, du *King-wei-t'ang*, de Jong-tch'eng (Tch'eng-tou), d'après un exemplaire correct retrouvé en 1896.

1 *pen* in-8, de 14 feuillets.

Tableau du calendrier musulman, en chinois avec insertions arabes; explications sur les calendriers solaire, lunaire et mixte, sur le calendrier arabe, son histoire, les travaux des astronomes arabes en Chine, les dates fixées pour le jeûne et le pèlerinage à la Mecque. De nombreux exemplaires fautifs de cet ouvrage étaient répandus, nous dit l'éditeur du Sseu-tch'ouan, et il a voulu y obvier par une réimpression correcte et fournir ainsi à ses coreligionnaires des renseignements certains sur les dates du commencement et de la fin du jeûne, et du pèlerinage (*tch'ao-kin*). Il donne avec exactitude la date de 1314 de l'hégire comme équivalente à la vingt-troisième année *kouang-siu* (1897). Voir, dans le *Mahométisme en Chine*, vol. II, pages 349 à 357, les utiles renseignements donnés par Dabry de Thiersant sur les calendriers sino-arabe, turc oriental et turc.

L'étude publiée dans la *Revue du Monde musulman* (1908, pages 549 et suivantes) par MM. Farjenel et Bouvat montre que les musulmans chinois ne comptent pas uniquement leurs années à partir de l'hégire (622 de l'ère chrétienne), mais parfois aussi depuis la mort du Pro-

phète, *Si fang kouei cheng ts'eu che*, lorsque le « Noble saint des régions d'Occident a quitté le monde ».

— Un double.

29. 天方曆源 T'IEN-FANG LI YUAN, « Sources du calendrier de l'Arabie ». Par le Yunnanais 馬佑齡 MA YEOU-LING.

Réédition datée de 1875 (1876 sur le titre) ; planches xylographiques conservées dans la Septième mosquée (*Ts'ing tchen ts'i sseu*), de Tch'eng-tou.

1 *pen* in-8 de 16 feuillets.

Différences entre les calendriers solaire et lunaire; lunes et jours intercalaires; calcul du commencement et de la fin du mois de jeûne des musulmans. L'auteur mentionne un voyage de retour qu'il fit de Constantinople à la Mecque, en 1846. Les sept derniers feuillets sont occupés par un texte arabe.

III. — *HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE*

(*Voir aussi n°s 1, 5, 18 et 21.*)

30. 清眞教考 TS'ING TCHEN KIAO K'AO, « Recherches sur la religion musulmane ». Par 孫可庵 Souen K'o-ngan. Préface de 1720 par Chen Mao-tchong.

Réimpression de 1738 ; planches xylographiques conservées par Sie, du *Ts'ing-tchen-t'ang* (mosquée ; sans doute au Sseu-tch'ouan).

1 *pen* in-8.

La préface et la table sont suivies de 33 feuillets intitulés *Chang yu* ou « Décrets impériaux », contenant une dizaine de pièces officielles, décrets des empereurs Yong-tcheng et K'ien-long ou documents administratifs émanant des autorités chinoises, comprises entre les années 1729 et 1784 et relatives à la protection accordée aux musulmans ou à des procès terminés en leur faveur, procès que Dabry de Thiersant a racontés en partie dans son *Mahométisme en Chine*, vol. II, pages 361

et suivantes. Puis vient la partie la plus étendue, contenant 54 feuillets, où sont reproduits des extraits de livres plus anciens décrivant les contrées habitées par les mahométans (Arabie, Médine, Samarcande, Bengale, Aden, Malacca, etc.), des notions biographiques sur Mahomet, des stèles érigées dans des mosquées (à Si-ngan-fou et Nankin), des lettres d'empereurs à des descendants du Prophète ou à divers personnages chinois, des fragments historiques relatifs au Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar, à ses descendants ou à l'astronomie arabe. Cette section porte l'indication de *Kiuan chang*, Livre premier, sans que le recueil paraisse en comporter d'autres. Deux feuilles supplémentaires (53 *bis* et 54 *bis*) contiennent seulement deux documents peu étendus, mais intéressants, sur le Bureau astronomique musulman (*Houei-houei k'in-t'ien-kien*), au début de la dynastie Ming, et sur certaines dispositions prises en faveur des mosquées en 1392.

On voit par ce qui précède l'intérêt que présente ce recueil pour l'histoire du mahométisme en Chine. Il se distingue par une singularité dans l'impression qui en rend la lecture malaisée : l'éditeur a pris, en effet, plaisir à remplacer fréquemment les formes usuelles des caractères par d'autres « antiques », plus compliquées, ou simplement insolites. Un index final, de cinq feuillets, fournit heureusement la clef de cet imbroglio voulu et nous rappelle, ou nous apprend, qu'un groupe formé en haut de 弗 et en bas de 國 n'est autre que le mot 天 *t'ien*, Ciel, que 肖 doit être lu ici 貴 *kouei*, Noble, Précieux, que 阴 est 陽 *yang*, le Principe mâle, que 訫 est l'équivalent de 信 *sin* Croire, etc. L'index compte 195 mots — parfois des particules d'usage constant — qui sont ainsi voilés, dans l'ouvrage, par la préciosité de l'écrivain.

31. [御覽] 天方至聖實錄年譜 (Yu lan) T'ien-fang Tche cheng che lou nien p'ou, « Récit des actes et biographie, année par année, du Prophète de l'Arabie (soumis à l'examen Impérial) ». Par Lieou Tche, de Nankin (voir nos 6, 7). Préfaces de : Ma Ta-ngen (1827), de Sai Yu (1775) descendant du Prophète, de Ma Che-fang (1776), de Kai Chao-hien (1777), de Yuan Kouo-tsou (1778), de Wang Tsouen (1783) et de l'auteur ; postface de Yuan Kouo-tsou (1785).

Réédition de 1872, faite au *Pao-tchen-t'ang*, de Tch'eng-tou.

10 *pen* in-8.

Cet ouvrage capital de Lieou Tche est précédé de feuillets imprimés en rouge portant des cartouches entourés de dragons qui rappellent que l'empereur K'ien-long lui fit l'honneur de l'examiner. Sont imprimés en rouge également la plupart des documents officiels qui montrent comment des mahométans injustement persécutés eurent gain de cause auprès du souverain, lors des procès auxquels il est fait allusion dans la notice précédente (n° 30). Dabry de Thiersant a signalé (vol. II, p. 365) l'importance de cette *Vie de Mahomet*, que Wylie n'avait pas mentionnée. Elle est divisée en vingt livres, plus un de préliminaires, comprenant : Définition du prophète; portraits des prophètes successifs; vertu du prophète manifestée dans les livres et la nature; Mahomet; livre du prophète; actes du prophète; — I, Généalogie du prophète, détail des cinquante générations entre Adam et Mahomet; — II, Tableaux synoptiques de la succession des générations, des royaumes, de l'expansion de la doctrine et des conversions et récapitulation ; — III, Vie de Mahomet pendant les soixante-quatre ans qu'elle dura; — IV, Naissance et signes extraordinaires qui l'ont accompagnée ; — V, De la première année à la huitième année d'âge de Mahomet ; — VI, De la neuvième à la quarantième année. — VII, Signes précurseurs de l'état de sainteté, De la première année de sainteté à la cinquième ; — VIII, De la sixième année de sainteté à la treizième; — IX, Première année de l'hégire (*tsien tou*, déplacement de la capitale) ; — X, Deuxième année de l'hégire ; — XI, Troisième et quatrième années de l'hégire; — XII, Cinquième et sixième années de l'hégire ; — XIII, Septième et huitième années de l'hégire; — XIV, Neuvième et dixième années de l'hégire; — XV, De la onzième année de l'hégire à la fin de la vie de Mahomet; — XVI, Supplément à la relation des miracles accomplis par le Prophète ; — XVII, Louanges du Prophète (ce chapitre est indiqué comme ayant été composé par Ma Tchou (1), tandis que les commentaires sont de Lieou Tche); — XVIII, Pratiques rituelles édictées par le Prophète, réparties en trente-huit sections traitant du maintien, du caractère, de l'instruction, des ablutions, des salutations, de la méditation, de la lecture du Coran, de l'abstinence, de l'aumône, du pèlerinage, du langage, des mouvements, des parents, des enfants, du mariage, des époux, des frères, des esclaves et serviteurs, des relations sociales, des repas, des amis, des voisins, des professions, des voyages, des négociations, de l'exercice de la médecine, des sorts, des songes, de l'habitation, des vêtements, de la nourriture, des maladies, des funérailles, etc. ; — XIX, Notices sur l'ethnographie et la géographie de l'Arabie, mission dans l'Occident,

(1) Voir ci-dessus n° 5.

monographies de l'Arabie, Médine, Ormuz, Boukhara, Samarcande, Sumatra, les cinq Indes, le Bengale, Aden, Malacca, le Fou-lin (identifié au Missour arabe), Hami, les Ouigours, la religion musulmane, le calendrier musulman, le Bureau astronomique confié, sous la dynastie Ming, à une direction musulmane, etc. ; — XX, Stèles et documents divers où se trouve l'éloge de la religion mahométane, réfutation de certains ouvrages émettant des doutes à l'égard de celle-ci, discours sur la religion « pure et véritable », notice sur le terme *houei-houei* (musulman).

32. 西來宗譜 Si lai tsong p'ou, « Histoire de l'ancêtre venu de l'Occident ». Par 馬啓榮 Ma K'i-yong, de Sin-hing (Yun-nan), le hadji. Préfaces de Yang Tien-ying, de Pai Hiong-tchao et de Ma Tch'ao-long (1882).

Réédition de 1899 ; planches xylographiques conservées par Tcheou Ming-to, du *King-wei-t'ang*, à Tch'eng-tou. La feuille du titre mentionne que des planches d'impression du même ouvrage étaient conservées à Canton, 1° dans la mosquée *Houai-cheng-sseu*, ou de la Tour lisse (*Kouang-t'a*) depuis 1876, et 2° dans le *King-sin-t'ang* de l'antique mosquée (*Kou ts'ing-tchen-sseu*) de Sing-cha-cheng. depuis 1882.

1 *pen* in-8, de 14 feuillets.

Contient la relation de la venue en Chine de 挽個士 Wan-ko-che, — Wahb-Abi-Kabcha, ou Sarta Ebn Ouang-ka-sze, de Dabry de Thiersant — le *Sou-ha-pa* ou ministre (Sahhabe, *id.*), à la suite d'un rêve de l'empereur T'ai-tsong de la dynastie T'ang, datant de l'an 628 de l'ère chrétienne (2e année *tchen-kouan*), quarante-cinquième année de l'âge de Mahomet. Récit de la réception de ce personnage à la capitale, Tch'ang-ngan, par l'empereur précité, de ses voyages en mission officielle et de son établissement à Canton, où il fit bâtir la mosquée *Houai-cheng-sseu* et où sa sépulture existe encore. On y trouve aussi celle des quarante émissaires que le Prophète aurait chargés lui-même de porter le Coran en Chine et qui furent assassinés auprès de cette ville.

— Un double.

33. (天方)回回原來 (T'IEN-FANG) HOUEI-HOUEI YUAN LAI, « Origine des musulmans (de l'Arabie) ». Par 劉三傑 LIEOU SAN-KIE, surnommé 漢英 Han-ying.

Réédition de 1904; planches xylographiques conservées au *King-wei-t'ang*, de Tch'eng-tou.

1 *pen* in-8, de 27 feuillets.

Ouvrage de fantaisie, rédigé dans le style des romans ou des contes et entremêlé de pièces de vers. Le caractère apocryphe de ce petit livre, signalé par les auteurs mahométans chinois, l'a été également par Wylie, qui le date de 1754 (*Notes on Chinese literature*, p. 145) et par R. Ristelhueber (*Revue du Monde musulman*, 1908, p. 514). Voir aussi Devéria, Dabry de Thiersant (II, p. 28) et d'Ollone (*Revue du Monde musulman*, février 1908, page 289).

34. (天方)寰宇述要 (T'IEN-FANG) HOUAN YU CHOU YAO, « Description sommaire du monde (pour les mahométans) ». Par MA TO-SIN, de Yu-tch'eng (Ta-li-fou, Yun-nan). Préface de Ma Ting-yuan, datée de 1892, et de l'auteur, datée de 1862.

Réédition due à Ma Ting-yuan et Tcheou Ming-to.

1 *pen* in-8, de 16 feuillets.

Curieux précis de cosmographie élémentaire, où se trouvent rapprochés les systèmes européen, mahométan et chinois. L'auteur, Ma To-sin, le composa après un voyage en Occident et il y parle d'entretiens qu'il eut à Constantinople (魯穆 *Lou-mou*, Roum) avec plusieurs dizaines d'Américains qu'il consulta sur des questions de géographie. Il admire l'état de la science européenne, ses méthodes et ses instruments de travail, mais il n'en adopte qu'en partie les résultats, qui jettent le trouble dans sa conscience. On trouve, dans ce petit livre, d'intéressants détails sur l'astronomie mahométane. Il est accompagné de sept cartes des divisions du ciel, des saisons, des éclipses, du système solaire, de la terre, etc.

— Deux doubles.

35. 咸陽王撫滇績 HIEN-YANG WANG FOU TIEN TSI,

« Actes méritoires du prince de Hien-yang, pacificateur du Yun-nan ». Par 劉發祥 LIEOU FA-SIANG, directeur des études à Yun-nan-fou. Préface de l'auteur datée de 1684.

Réédition donnée par Ma Yeou-ling, de Sin-hing-hien (Yun-nan), en 1877 ; impression du 寶訓堂 *Pao-hiun t'ang*, dans la mosquée (*Ts'ing-tchen-sseu*) située à l'intérieur de la ville murée de Yun-nan-fou.

1 *pen* in-8, de 12 feuillets, papier du Yun-nan.

Cette biographie du Seyyid Edjell Chams ed-Din Omar, indépendante de l'histoire officielle chinoise, a été mentionnée par moi dans la *Revue du Monde musulman*, en 1909, pages 357 et 358, puis en 1910, pages 174 et suivantes. M. le capitaine Lepage en a publié une traduction intégrale dans le fascicule de mai 1910 du même recueil.

IV. — *LANGUE ARABE*

36. 天方字母解義 T'IEN-FANG TSEU MOU KIAI YI, « Explication du sens des lettres de l'alphabet arabe. » Par Lieou Tche, de Nankin. Préfaces de Tcheou Ming-to (1894) et de l'auteur (1710).

Réédition de 1894 ; planches xylographiques conservées par Tcheou Ming-to, du *King-wei-t'ang*, de Tch'eng-tou.

1 *pen* in-8, de 32 feuillets.

Le texte principal de ce livre élémentaire est suivi de suppléments dus à Ma Ta-ngen, à Lieou San-kie et à Tcheou Ming-to et du texte des éloges composés par T'ai-tsou, premier empereur de la dynastie Ming, en l'honneur de la religion musulmane.

L'ouvrage est mentionné par Dabry de Thiersant (*Mahométisme*, II, pp. 362 et 365) et par R. Ristelhueber (*Revue du Monde musulman*, 1908, p. 514).

INDEX ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

D'OUVRAGES, DE PRÉFACES, ETC.

M. le commandant d'Ollone ayant pris la peine de relever, sous forme d'index alphabétique, tous les noms d'auteurs mentionnés au cours des notices bibliographiques qui précèdent, je suis heureux de pouvoir reproduire ici cet utile répertoire. Les personnes qu'intéresse la littérature sino-musulmane y trouveront une suite de références propres à faciliter leurs études personnelles.

Le chiffre qui suit le nom indique le numéro de l'ouvrage dans l'étude précédente.

Si le chiffre est suivi de (P.), cela indique que l'auteur cité n'a composé qu'une préface, postface ou notice. Les noms entre parenthèses sont les surnoms des auteurs.

A-che-ko 14
A-je-fou 18
Cha Ping . . . . . 3 (P.), 4 (P.)
Chen Mao-tchong . . 3 (P.), 30 (P.)
Hei Ming-fong. . . . 7 (P.), 9
Kai Chao-hien. . . . 31 (P.)
Kin T'ien-tchou (Pei-Kao) 17
King Je-tchen . . . . 6 (P.)
Leang P'an-chang. . . 7 (P.)
Leang Yi-tsiun. . . . 1 (P.)
Li T'ing-siang . . . . 4 (P.)
Lieou Fa-siang . . . 35
Lieou San-kie (Han-ying) . . . . . 33, 36 (P.), 19 (P.)
Lieou Tche (Kiai-lien, Yi-tchai) 6, 7, 13, 31, 36
Lou Yeou . . . . . 6 (P.)
Ma Che-fang . . . . 31 (P.)
Ma Che-kiun 12
Ma Che-tchang . . . 4 (P.)
Ma K'ai-k'o (Hing-leou) 10
Ma K'i-yong 32
Ma Ngan-li . . . . . 18, 21, 22 (P.), 23
Ma Po-leang (Tchong-k'ing) 11
Ma Si-fan . . . . . 5 (P.)
Ma Ta-ngen . . . . 5 (P.), 6 (P.), 31 (P.), 36 (P.)
Ma Tchao-long . . . 22 (P.)
Ma Tch'ao-long . . . 32 (P.)
Ma Tch'eng-yin . . . 5 (P.)
Ma Tchou (Wen-ping, Tchong-sieou) . . . 5, 31
Ma T'ing-fou . . . . 17 (P.)
Ma Ting-yuan. . . . 34 (P.).
Ma To-sin (Fou-tch'ou) 8, 10 (P.), 18 (P.), 20 (P.), 22, 23, 24 25, 26, 28 34
Ma Yuan-tchang . . . 11 (P.)
Ma Yeou-ling . . . . 29, 35 (P.)
Ma Ming-long 16
Pai Hiong-tchao . . . 32 (P.)
P'an To . . . . . 7 (P.)
Pao Ngan-k'ang . . . 4 (P.)
Pao T'ien-tso . . . . 5 (P.)
Sai Yu . . . . . 31 (P.)
Siu Tche-ming . . . 26 (P.)
Siu Yuan-tcheng . . . 7 (P.)

Song Yen-tch'ouen . . 8 (P.)
Souen K'o-ngan . . . 30
Sou Yuan-t'ai . . . . 19 (P.)
T'an . . . . . 7 (P.)
Tchang Che-k'ing. . . 22 (P.)
Tchang Che-tchong. . 14, 15
Tch'en Ta-chao. . . . 17 (P.)
Tcheou Che-k'i . . . 3 (P.)
Tcheou Kiai . . . . 4 (P.)
Tcheou Ming-to . . . 12 (P.), 23 (P.), 25 (P.), 28 (P.), 36 (P.)
Ting Hien . . . . . 7 (P.)
Tsiang Yuan-long . . 3 (P.)
Wang Tai-yu 1, 2
Wang Tso-hong . . . 7 (P.)
Wang Tsouen. . . . 31 (P.)
Wou Tseu-sien . . . 3, 4
Wou Ts'ouen-yi . . . 22 (P.)
Yang Fei-lou . . . . 6 (P.)
Yang Tien-ying . . . 32 (P.)
Yu Hao-tcheou . . . 19
Yu Hai-t'ing 20
Yu K'iai . . . . . 7 (P.)
Yuan Jou-k'i . . . . 7 (P.)
Yuan Kouo-tsou . . . 19 (P.), 31 (P.).

ADDITION A LA NOTICE 18.

M. Houdas, *à qui j'ai donné lecture de la* Grande louange, prière au Ciel, *qui est indiquée comme une interprétation chinoise de la* Prière véritable du secours contre les calamités, *me dit qu'il s'agit d'une de ces prières qu'on appelle, en arabe,* hizb, *dont la plus célèbre est celle qui est connue sous le nom de* Hizb de la mer *et est due à Chadeli, mort en 1257. Ces invocations, que certains fidèles répètent matin et soir, ont la vertu de les préserver contre les événements malheureux, en même temps qu'elles entretiennent leur foi.*

APPENDICE [1]

Trois lettres de l'empereur K'ien-long au Khan du Badakchan.

Monument élevé à la gloire militaire de la dynastie mantchoue, le Cheng wou ki, *ou* Relations des guerres impériales, *de Wei Yuan, n'est pas le seul ouvrage qui nous renseigne sur l'enchaînement des événements qui se déroulèrent dans le Turkestan oriental, lors de sa conquête par les Chinois, au milieu du dix-huitième siècle. Outre le* Houang tch'ao wou kong ki cheng, *ou* Récit des exploits militaires les plus mémorables de la dynastie impériale, *composé par Tchao Yi et auquel j'aurai l'occasion de me référer plus loin, nombreux sont les recueils particuliers ou les publications officielles qui permettent au lecteur de faire une étude méthodique de cette phase intéressante de l'histoire de l'Asie centrale. Faute de pouvoir consulter la collection complète de la* Gazette de Pékin, *dont les exemplaires remontant à un ou deux siècles sont, sans doute, introuvables, la collection, intitulée* Tong houa lou, *des Copies prises à la porte du palais de Pékin dite Tong houa men (Porte de la floraison orientale), qui a puisé aux mêmes sources que le journal officiel, nous offre une précieuse chronique documentaire, établie presque jour par jour, de tous les faits qui intéressaient la Cour de Chine*

(1) Figurait primitivement à la suite d'un mémoire de M. Lepage, sur la *Soumission des tribus musulmanes du Turkestan*, dans la *Revue du Monde musulman*, 1910, vol. XI.

et partant tout le monde politique chinois. Nous y trouvons reproduites toutes les pièces importantes arrivées à la capitale concernant la guerre en cours et celles qui émanaient de l'empereur K'ien-long, dont le gouvernement central estimait la publication opportune. Au nombre de ces dernières, on peut lire, sous la date du jour ting-tch'eou *de la neuvième lune de la vingt-quatrième année de ce règne, correspondant au* 19 *novembre* 1759, *le message suivant :*

Ordre Impérial adressé au Khan du Badakchan, Sultan Chah (1).

Le maréchal Fou To et autres m'ont fait savoir, dans un rapport adressé au Trône, que, après avoir reçu un message urgent dudit maréchal, tu t'es emparé des rebelles Ho-tsi-tchan et Pou-la-ni-touen (2). J'y vois un témoignage de ton respect et de ta soumission. J'apprends aussi que Ho-tsi-tchan est mort des blessures qu'il a reçues (3) et que Pou-la-ni-touen est présentement ton prisonnier. Tu as, en outre, chargé Ngo-mou-eul-pai de venir, avec un de mes gardes du corps et d'autres personnes, pour représenter que, d'après la loi de vos livres religeiux, lorsque vous avez fait prisonniers des descendants du Prophète (4), il ne vous est pas possible de les livrer ; ce qui déterminerait les autres tribus à prendre les armes contre vous. Mes maréchaux et ministres (5), considérant les crimes commis par Ho-tsi-

(1) *Pa-ta-k'o-chan han Sou-lo-t'an cha.*

(2) Telle est la forme chinoise du nom de l'aîné des deux Hotchoms, que donnent toujours les documents officiels insérés dans le *Tong houa lou.* Wei Yuan, dans le *Cheng wou ki*, l'appelle Pou-na-touen ou Po-lo-ni-tou. C'est cette dernière transcription, en employant des caractères un peu différents, qu'a adoptée Tchao Yi.

(3) Il fut tué à coups de fusil, après s'être réfugié dans le Badakchan, ainsi que le déclare une pièce officielle insérée dans le *Tong houa lou.*

(4) *P'ai-ka-mou-pa-eul*, Peïghambar.

(5) Les maréchaux qui prirent part à la conquête du Turkestan oriental étaient Tchao-houei et Fou To ; les ministres (*ts'an-tsan ta tch'en*), Ming-jouei, A-li-k'ouen et Chou-ho-to.

tchan et les siens, t'ont fait de nouveau savoir que, si tu n'effectuais pas cette livraison, ils feraient aussitôt avancer leurs troupes.

Je suis, moi Empereur, le maître commun de l'univers (1): à l'intérieur et à l'extérieur j'attribue uniformément le gouvernement pacifique et l'alimentation. D'ailleurs, tu te montres soucieux d'une heureuse transformation et tu es résolu à me demeurer fidèle ; ce qui est pour moi une cause profonde d'approbation et de contentement. Mais les faits sont que Ho-tsi-tchan et son frère aîné étaient autrefois les prisonniers des Dzongars et que c'est parce que les troupes Impériales ont pacifié l'Ili et les ont affranchis de leur captivité qu'ils ont pu rentrer et demeurer dans leur ancien pays. Ils auraient donc dû être animés par la reconnaissance et s'efforcer de me la témoigner. Cependant ils ont été ingrats pour les bienfaits reçus et ont agi contrairement à la justice : ils ont massacré le ministre que je leur avais envoyé et tous les soldats qui représentaient notre autorité. Tel est le motif pour lequel j'ai fait marcher contre eux mes armées et je leur ai demandé raison de leurs crimes. Ils ont osé alors réunir des partisans, afin de résister à ma volonté ; ils ont exercé sans aucun frein leur tyrannie au préjudice des innocents et se sont emparés par la violence des femmes et des jeunes filles. Ce sont là de graves offenses contre les enseignements de vos livres sacrés. Le ressentiment des masses a été surexcité et s'est amoncelé contre eux.

Cette année les troupes Impériales se sont avancées pour les réprimer, et les villes de Yarkand et de Kachgar ont songé, l'une et l'autre, à rentrer dans la soumission envers nous. Les deux bandits, craignant d'être chargés d'entraves

(1) Voir la même formule employée (page 8) dans un Ordre (*tch'e-yu*) analogue par le successeur de K'ien-long, dans le mémoire que j'ai publié sous le titre : *Un message de l'empereur Kia-k'ing au roi d'Angleterre Georges III retrouvé à Londres* (*Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1895).

et livrés à nous, ont pris les devants, en emmenant leurs partisans et en s'enfuyant au loin pour mettre leurs personnes à l'abri. Mais les rebelles se chiffraient par plusieurs dizaines de milliers ; arrivés en droite ligne dans le Badakchan, quoiqu'ils n'eussent pas osé s'opposer à nos troupes, ils avaient une force assez imposante pour s'emparer de ton territoire. Dès que nos armées Impériales eurent pacifié les différentes villes murées (qu'ils avaient occupées), elles se mirent à leur poursuite pour les attaquer à l'improviste. Elles en tuèrent un nombre incalculable et il y en eut plus de dix mille qui demandèrent à se rendre. Il n'y eut plus que quelques misérables restes pour pénétrer sur ton territoire. Mes maréchaux et ministres ne manquaient pas de moyens pour les poursuivre jusqu'au bout et y entrer directement (1) ; mais ils s'inspirèrent, en réalité, de mes sentiments d'amour de la vie humaine et ils n'admirent pas qu'ils pussent porter leurs ravages dans une tribu innocente. Je donnai, de mon côté, à plusieurs reprises, ordre aux maréchaux et autres d'arrêter temporairement la marche de l'armée. C'est pourquoi les rebelles ne sont pas immédiatement tombés entre nos mains.

Cependant tu prétends aujourd'hui que les *akhounds* et les *mollahs* se détacheraient de toi et que les autres tribus te feraient la guerre. Mais les faits, si on consulte la vérité, ne sont pas tels.

A présent, l'armée Impériale presse ta frontière. Même si elle se repose pendant quelque temps, il se produira certainement, l'an prochain, que soldats et chevaux seront comme

(1) Le présent message semble, au contraire, avoir été motivé par les difficultés extrêmes qu'auraient rencontrées les troupes chinoises à franchir les montagnes qui séparent le Badakchan de la région de Yarkand, par des chemins où, comme le marquent les documents chinois datant de cette époque, un seul cavalier pouvait avancer de front. L'empereur K'ien-long ne l'ignorait pas et sa diplomatie jugeait opportun de se substituer à l'action militaire, tout en profitant du prestige que venaient de s'acquérir les troupes impériales, dont la situation avait été d'abord fort compromise. Les renforts envoyés par le souverain avaient fait changer la face des choses.

des nuages amoncelés et, à ce moment, qui pourrait t'aider ?

Il convient donc que tu calcules mûrement le plus ou moins d'importance des avantages ou des dangers qui se trouvent impliqués là, pour toi.

Quant à la puissance militaire de notre grand empire, vous devez tous aussi en avoir entendu parler et la connaître. Si la pacification de la Dzongarie vous est revenue par ouï-dire, des faits tels que la fuite d'une foule de plusieurs dizaines de milliers de rebelles de Yarkand et de Kachgar qui, instruits des événements, sont venus se réfugier chez vous, ont été constatés par vos propres yeux.

Toi, Sultan Chah, tu dois avoir, sur ce point, une opinion arrêtée. Ne te laisse pas tromper par les dires des autres. Prends le cadavre de Ho-tsi-tchan, ainsi que Pou-lani-touen, et envoie-les au-devant de mes troupes. Je ne manquerai pas de te conférer avec générosité faveurs et récompenses.

Mais, si tu as effectivement déjà puni de la mort ou de la captivité Ho-tsi-tchan et consorts, pourquoi en avoir maintenant le regret et ne pas les livrer ? Il y a là un mensonge entretenu et alimenté par ta tribu, en opposition avec l'état manifeste des faits. Cependant le maréchal et le ministre ne sont pas devenus tes dupes par de telles paroles. A plus forte raison, oserais-tu proférer rien d'aussi spécieux devant moi, l'Empereur ? En ce moment, éveille-toi seulement dans un sentiment de regret, lie et livre.

Alors, il pourra n'être plus aucunement question du passé. Pour cela, t'adressant aujourd'hui cet Ordre Impérial, je te fais don de deux pièces d'étoffe à dragons et de deux pièces d'étoffe de couleur. Songe bien à ceci et calcule mûrement, afin de jouir d'un bonheur sans fin.

Ordre spécial.

La lecture du Tong houa lou *nous montre que le roitelet du Badakchan s'exécuta spontanément avant d'avoir reçu*

la lettre impérative, appuyée de menaces et de cadeaux, du souverain mantchou. Le 12 décembre 1759 (1), *en effet, notre recueil enregistre un décret impérial motivé par la réception d'un rapport du maréchal Fou To et de ses collègues, annonçant que le « Sultan Chah du Badakchan a livré la « tête de Ho-tsi-tchan et que sa tribu entière a fait sa soumis- « sion ». C'était la fin de la guerre et l'empereur avait la joie de pouvoir l'annoncer solennellement à ses ancêtres, suivant les rites, dans les temples de Pékin. L'aîné des deux rebelles, Pou-la-ni-touen, avait aussi été mis à mort, mais le récit de Tchao Yi nous apprend que « sa tête avait été dérobée « par les hommes de sa suite ».*

Le même jour où la victoire définitive était proclamée, un nouvel « Ordre Impérial » émanait de la chancellerie du palais à l'adresse du Khan du Badakchan. En voici le texte :

Ordre Impérial adressé au Sultan Chah du Badakchan.

Le maréchal Fou To et autres me font savoir que tu as capturé les rebelles Ho-tsi-tchan et Pou-la-ni-touen, que, en raison de l'agitation d'esprit manifestée par les tribus voisines, tu les as mis à mort l'un et l'autre, que tu as chargé un envoyé de demander que l'on vînt reconnaître l'identité des cadavres, afin que les têtes fussent enveloppées et livrées, et que ta tribu entière a fait sa soumission, voulant devenir mes sujets et serviteurs.

Ces sentiments de respect et d'obéissance sont bien dignes de mes louanges et me causent une satisfaction profonde. Lorsque ton envoyé arrivera à la capitale, je ne manquerai donc pas de te conférer des récompenses et des dons avec

(1) Jour *keng-tseu* de la dixième lune de la vingt-quatrième année *k'ien-long*.

une bienveillance particulière. Présentement, en condescendant à t'adresser cet Ordre Impérial, je te fais don de quatre pièces d'étoffe à dragons.

Quant à A-pou-tou-hai-li et à Ngo-sseu-man (Osman ?), qui habitent dans ta région, ils ont été employés comme hommes de confiance par les rebelles et se sont joints à eux pour faire le mal. Les maréchaux et ministres m'ont demandé de te donner l'ordre de les charger de liens pour les leur livrer. J'estime qu'ils ne sauraient, cependant, être comparés à Ho-tsi-tchan, ingrat pour les bienfaits reçus et mordant son bienfaiteur. Si vous demandez, vous autres, que la vie leur soit laissée, parce que vous vous y êtes déjà engagés par serment, je la leur accorde par un nouveau bienfait.

Toutefois, ces deux hommes jouissent d'une grande renommée parmi les musulmans de Yarkand et de Kachgar. Tes pasteurs nomades qui se trouvent à proximité devront exercer sur eux un rigoureux contrôle et faire en sorte qu'ils ne s'échappent pas furtivement pour créer des affaires ; d'où résulteraient des conséquences contraires à tes sentiments.

Toi et ceux qui dépendent de toi, prenez bien, de vous-mêmes, vos précautions à cet égard, afin de recevoir toujours, dans l'avenir, les heureux effets de ma faveur.

Ordre spécial.

Enfin le 17 *mars* 1760 (1), *l'empereur K'ien-long écrit à plusieurs princes du Turkestan, à Khokhan, au Badakchan, chez les Bourouts. Voici la seconde de ces missives, par laquelle sera close la série que je me suis proposé de faire connaître :*

(1) Jour *ping-tseu*, premier de la deuxième lune de la vingt-cinquième année *k'ien-long*.

Ordre Impérial adressé au Sultan Chah du Badakchan.

Toi, qui demeures au loin sur nos frontières, tu tends d'un cœur sincère vers une heureuse transformation, tu as capturé et mis à mort les rebelles Ho-tsi-tchan et Pou-la-ni-touen et tu nous a livré et présenté cadavre et tête. Tu as désiré faire de ta tribu entière mes sujets et mes serviteurs à moi, l'Empereur. En outre, tu as chargé le beg Ngo-mou-eul et le beg Pa-t'ou-eul de venir ici pour être reçus en audience par moi. Ces sentiments de respect et de soumission sont, à un profond degré, dignes de mes félicitations.

Aujourd'hui, tes envoyés sont arrivés à Pékin dans de bonnes conditions. Je leur ai fait la faveur de les appeler en ma présence et je leur ai souvent donné banquets ou présents.

Comme tu t'es acquis des mérites en capturant des rebelles, je te donne spécialement un certain nombre de pièces d'étoffe à dragons, de vêtements de soie à ramages et d'autres objets. Tu les recevras avec respect. J'ai aussi fait don à tes envoyés et aux personnes de leur suite de vêtements ou ornements, d'objets d'usage et d'argent, en quantités variables.

Antérieurement, les Dzongars avaient envahi et ravagé vos tribus. Puisqu'elles sont maintenant devenues mes sujets et serviteurs, j'étendrai naturellement sur elles mes faveurs, mon action pacificatrice et ma commisération. Qu'elles suivent vos anciennes coutumes, afin d'assurer tranquillement leurs moyens d'existence, et maintiennent un contrôle sur leurs ressortissants, pour jouir d'un bonheur sans limites. Quant à ce que tes envoyés m'ont dit personnellement, — savoir, que les gens de ta tribu craignent que la mort de Ho-tsi-tchan ne soit cause de conflits armés avec les

principautés voisines, — il y a lieu de remarquer que l'ingratitude de Ho-tsi-tchan à l'égard de mes bienfaits et sa coupable rébellion sont connues de tous, à quelque distance que ce soit. D'ailleurs, lorsqu'il fut capturé et mis à mort, il me semble que les tribus voisines n'ont pas osé se soulever inconsidérément. Si, dans le passé, tu as eu quelques différends avec les principautés voisines, tu devras les régler toi-même; mais si, effectivement, quelque conflit éclatait à cause de Ho-tsi-tchan, tu pourrais en informer par un rapport (1) mon ministre en résidence à Yarkand, en attendant qu'il s'en occupe, après enquête et après m'en avoir référé.

Ming-jen et autres, qui vont escorter tes envoyés, auront encore d'autres commandements à te transmettre face à face de ma part. Sois-en informé!

Telle est la mesure dans laquelle l'empereur instituait la « paix chinoise » en ces régions éloignées de l'Asie centrale où les rapports officiels et les productions littéraires du monarque mantchou se faisaient gloire de proclamer que les conquêtes des Han et des T'ang n'avaient pas pénétré (2).

(1) *Tch'eng pao.*

(2) On pourra lire quelques renseignements, traduits du *Si yu t'ou tche*, sur les rapports subséquents du Badakchan avec la Cour de Pékin, dans le *Recueil de documents sur l'Asie centrale* (Paris, 1881), *Publications de l'École des langues orientales vivantes*, vol. XVI, pp. 197 et 198.

2745. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.

1918-32

University of
Connecticut
Libraries